



إسمنت المغرب
Ciments du Maroc
HEIDELBERGCEMENT Group

Ensemble, construisons le Maroc



RAPPORT FINANCIER ANNUEL



20 22



Sommaire

01

L'ESSENTIEL 2022

Message du Directeur Général 08

L'appartenance à un leader mondial
Heidelberg Materials dans le monde 10

Ciments du Maroc en bref
Profil 11

Chiffres-clés 14

Gouvernance
Un modèle de gestion efficace 16

Conseil d'administration
Actionnariat 18

02

PRÉSENTATION DE CIMENTS DU MAROC

Historique
Plus de 70 ans de réalisations 20

Produits et savoir-faire
Un portefeuille de matériaux
performants et innovants 22

Implantations
Un réseau national 26

Capital humain
Des collaborateurs créateurs de valeur 28

**Responsabilité sociale et
environnementale**
Une approche concrète et durable 30

Santé et sécurité
Employeur responsable et engagé 34

03

COMMENTAIRES SUR L'EXERCICE

Faits marquants	38
Analyse de l'activité	40
Résultats	42
Perspectives	43

04

ÉTATS FINANCIERS

Rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle	46
Comptes sociaux	56
Assemblée Générale Ordinaire Texte des résolutions	78
Comptes consolidés	80
Rapport général et Spécial des CAC	93

05

INFORMATIONS JURIDIQUES

Informations juridiques	114
-------------------------	-----





01

L' ESSENTIEL 2022

Message du Directeur Général	8
L'appartenance à un leader mondial Heidelberg Materials dans le monde	10
Ciments du Maroc en bref Profil	11

Message

du Directeur Général



Matteo Rozzanigo
DIRECTEUR GÉNÉRAL

L'année 2022 a été marquée par un contexte géopolitique international en crise et un déficit hydrométrique important qui a pénalisé l'activité agricole au Maroc. Conséquence : le secteur de la construction a connu un ralentissement significatif en 2022 dans le Royaume. Cette régression s'est particulièrement accentuée durant le second semestre de l'année jusqu'à enregistrer un recul de la consommation de 10,6% par rapport à 2021 (source : Ministère de l'Habitat).

Pour Ciments du Maroc, l'année a été marquée par une importante inflation des coûts des combustibles, des matières premières ainsi que les coûts de transport. Malgré ce

contexte, la société a réalisé d'excellentes performances industrielles et a renforcé son activité d'export de clinker, ce qui lui a permis de contenir ainsi la baisse du chiffre d'affaires à 2,1% par rapport à l'exercice précédent.

L'activité de Béton prêt à l'emploi (BPE) a, elle aussi, connu un ralentissement à partir du second semestre de 2022, enregistrant une baisse de 7% par rapport à l'année précédente. Cela n'a, cependant, pas empêché Ciments du Maroc de préserver sa position de leader national avec une présence dans les principaux

chantiers d'infrastructures au Maroc.

L'activité granulats, quant à elle, a dû faire face à l'augmentation des prix des carburants et à la flambée des prix des matières premières. Des facteurs qui ont entraîné le ralentissement de plusieurs chantiers à travers le Royaume. Ceci dit, nous restons positifs quant à la reprise des travaux d'infrastructures qui auront pour incidence de booster cette activité.

L'année 2022 a, également, été marquée par le lancement de l'activité du centre de broyage de Nador, permettant, ainsi, à Ciments du Maroc de couvrir l'ensemble du territoire national.

Par ailleurs, nous restons fidèles à notre engagement en matière de développement

durable en poursuivant notre démarche de maximisation de l'utilisation de combustibles alternatifs et de promotion des matériaux à basse teneur en carbone. Ce plan vient en complément des initiatives sociales que nous menons dans l'ensemble des régions où nous sommes implantés.

En ayant pour leitmotiv d'être « plus performants et durables », nous abordons l'année 2023 avec optimisme, confiants en notre croissance durable et responsable.

Malgré les défis, Ciments du Maroc confirme sa stratégie de croissance durable

L'appartenance à un leader mondial

Heidelberg Materials dans le monde

Depuis septembre 2022, Heidelberg Cement a changé d'appellation pour adopter celle de Heidelberg Materials. Une évolution qui vient consacrer l'essor que connaît le groupe depuis sa création il y a un siècle et demi de cela. Bien au-delà du ciment, ce sont de véritables solutions capables de répondre aux défis de la durabilité et de la digitalisation que notre groupe continue de développer dans un marché en perpétuel changement. Transformer l'industrie des matériaux de construction via une seule voix est désormais le leitmotiv de Heidelberg Materials dont Ciments du Maroc est la filiale.

CAPACITÉS CIMENTIÈRES(1)

	million de tonnes
EUROPE DE L'OUEST ET DU SUD	
Belgique	4,0
France	7,1
Allemagne	10,8
Italie	9,9
Pays-Bas	2,3
Espagne	1,4
Royaume-Uni	6,0
	41,5
EUROPE DU NORD ET DE L'EST ET ASIE CENTRALE	
Bulgarie	2,3
République tchèque	2,5
Estonie	0,9
Grèce	0,9
Kazakhstan	4,1
Norvège	1,8
Pologne	5,1
Roumanie	6,3
Russie	4,9
Suède	2,8
	31,6
AMÉRIQUE DU NORD	
Canada	3,8
États-Unis	11,0
	14,8
ASIE - PACIFIQUE	
Bangladesh	3,7
Brunéi	0,4
Inde	12,4
Indonésie	28,3
Thaïlande	6,1
	50,9
AFRIQUE - BASSIN EST - MÉDITERRANÉEN	
Bénin	0,6
Burkina Faso	1,4
République Démocratique du Congo	0,8
Égypte	9,5
Ghana	4,1
Libéria	0,7
Maroc	5,1
Mozambique	0,3
Tanzanie	2,1
Togo	1,7
	26,3
Total HeidelbergCement	165,1

1) Capacités opérationnelles basées sur une utilisation à 80 % du temps

Ciments du Maroc en bref

PLUS DE 70 ANS D'EXISTENCE

Filiale du leader mondial Heidelberg Materials, Ciments du Maroc est un acteur majeur du ciment dans le Royaume et le premier opérateur dans le béton prêt à l'emploi et les granulats. Depuis la reconstruction de la ville d'Agadir, suite à sa destruction par le séisme de 1960, la société a développé, en plus de 70 ans, des expertises et savoir-faire qui en font un partenaire-clé des grands chantiers du pays : modernisation des infrastructures, nouveaux équipements portuaires et autoroutiers, accélération du développement industriel, renforcement de l'intégration logistique...

Employant plus de 700 salariés, Ciments du Maroc dispose d'un solide ancrage territorial qui s'appuie sur un dispositif industriel complet constitué, aujourd'hui, de 33 sites comprenant des cimenteries, des centres de broyage, des carrières et des centrales à béton.

La mise en service du centre de broyage de Nador durant l'année 2022 marque une étape importante dans la diversification géographique de Ciments du Maroc. Situé à 18 km de la ville, ce nouveau site est venu accompagner le développement des régions du Nord et de l'Oriental. En offrant un large choix de produits aussi bien standards que spéciaux et innovants, ce centre de broyage de Nador répond aux besoins des projets résidentiels, non résidentiels et d'infrastructures. Ainsi, nous peaufinons notre couverture de l'ensemble du territoire national.

Société responsable et engagée, Ciments du Maroc consacre une grande partie de ses efforts à la réduction de son empreinte environnementale et au soutien des communautés environnant ses sites. Ces valeurs font de l'entreprise l'une des plus dynamiques de son secteur en matière de développement durable.

UNE IMPLANTATION SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

3 cimenteries intégrées à Aït Baha (Agadir), Had Hrara (Safi) et Mzoudia (Marrakech);

4 centres de broyage (2 à Laâyoune, 1 à Jorf Lasfar et 1 à Nador);

4 carrières de granulats;

22 centrales à béton.



PRÉSENTATION DE CIMENTS DU MAROC

02

Chiffres-clés	14
Gouvernance	
Un modèle de gestion efficace	
Comité de direction	16
Conseil d'administration	
Actionnariat	18
Historique	
Plus de 70 ans de réalisations	20
Produits et savoir-faire	
Un portefeuille de matériaux performants et innovants	22
Implantations	
Un réseau national	26
Capital humain	
Des collaborateurs créateurs de valeur	28
Responsabilité sociétale et environnementale	
Une approche concrète et durable	30
Santé et sécurité	
Employeur responsable et engagé	34

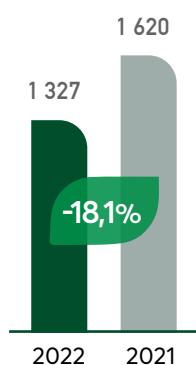
Chiffres-clés

COMPTES CONSOLIDÉS

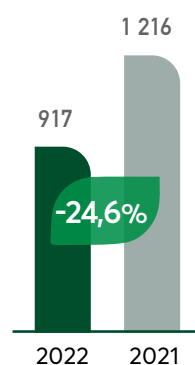
CHIFFRE D'AFFAIRES
(MMAD)



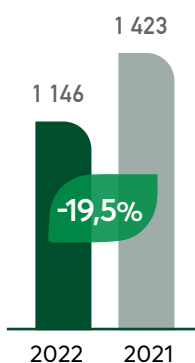
RÉSULTAT D'EXPLOITATION
(MMAD)



RÉSULTAT NET
(MMAD)



CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT
(MMAD)



CHIFFRE D'AFFAIRES OPÉRATIONNEL
(MMAD)



COMPTES SOCIAUX

CHIFFRE D'AFFAIRES
(MMAD)



RÉSULTAT D'EXPLOITATION
(MMAD)



RÉSULTAT NET
(MMAD)



CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT
(MMAD)



CHIFFRE D'AFFAIRES OPÉRATIONNEL
(MMAD)



33 SITES DE PRODUCTION

6,3 MT CAPACITÉ DE PRODUCTION DE CIMENT

736 COLLABORATEURS

350 MMAD D'INVESTISSEMENT

4 MD MAD CHIFFRE D'AFFAIRES

Gouvernance

un modèle de gestion efficace

COMITÉ DE DIRECTION AU 1^{ER} AVRIL 2022





Christophe ALLOUCHERY
Directeur Administratif et Financier



Imane BELMEJDOUB
Directrice Juridique &
Compliance Officer



Juan TERÈS
Directeur des Achats



Fayçal DIOURI
Directeur Activité BPE

Conseil d'administration

COMPOSITION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DU 30 NOVEMBRE 2022



Président

M. Mohamed CHAÏBI

Vice-Président

M. Abdellatif ZAGHNOUN

Administrateurs

M. Mohamed CHAÏBI

M. Matteo ROZZANIGO

M. Hakan GÜRDAL

M. Yassine HADDAOUI

Mme Amina FIGUIGUI
(Administrateur Indépendant)

M. Ahmed NAKKOUCH
(Administrateur Indépendant)

ITALCEMENTI FABBRICHE RIUNITE
CEMENTO SPA BERGAMO

COFIPAR

MENAF

PROCIMAR

FIPAR HOLDING

CIMR

ABU DHABI FUND FOR DEVELOPMENT

SECRÉTAIRE

Imane BELMEJDOUB

REPRÉSENTANT LÉGAL

Matteo ROZZANIGO
Directeur Général

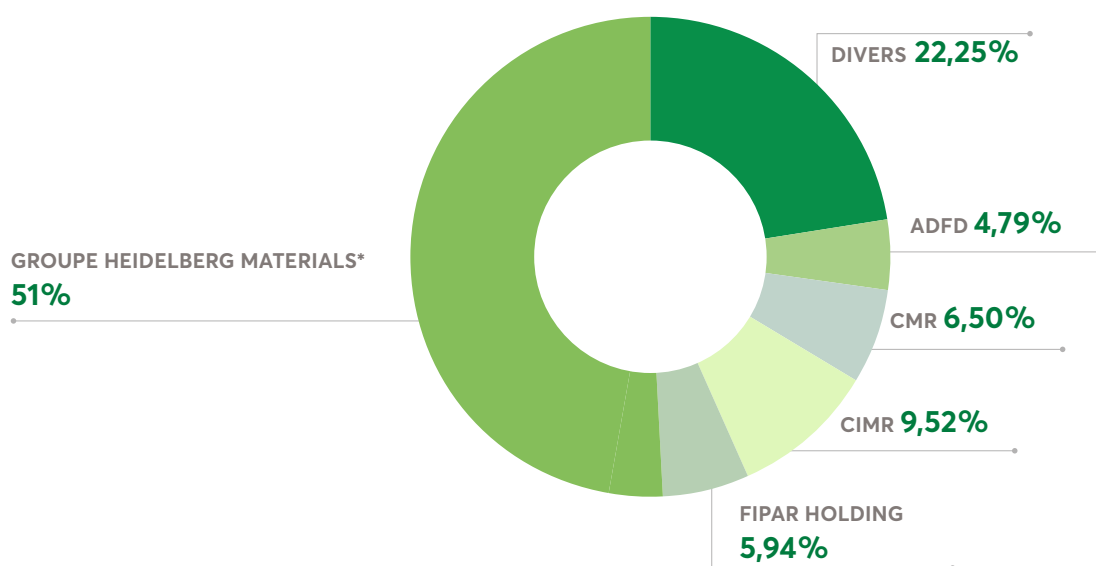
COMMISSAIRES AUX COMPTES

MAZARS

PwC Maroc

ACTIONNARIAT

RÉPARTITION DU CAPITAL SOCIAL DE CIMENTS DU MAROC À LA DATE DU 31 DÉCEMBRE 2022



CIMR : Caisse Interprofessionnelle
Marocaine de Retraites
CMR : Caisse Marocaine de Retraite
ADFD : Abu Dhabi Fund For Development

* Groupe Heidelberg Materials à travers ses filiales Italcementi S.p.A avec 47,48% et Procimar avec 3,52%

Historique

Plus de 70 ans d'histoire

LES GRANDES ÉTAPES D'INVESTISSEMENT

1951

Une usine liée à sa région

Suite au tremblement de terre de 1960 qui a détruit Agadir, l'usine d'Anza a su se montrer à la hauteur de la situation et a activement participé à la reconstruction de la ville. Ainsi, un lien fort s'est vu créer entre la cimenterie et la région puisque tous les édifices et les infrastructures ont été bâtis avec le ciment produit par l'usine.



Cimenterie d'Anza : Une success story

La cimenterie a connu une croissance importante grâce à la reconstruction de la ville. Anza de son côté est devenue une zone industrielle liée à l'activité du port. Cette nouvelle donne urbaine incite la société des Ciments d'Agadir à lancer dès 1982 une série de programmes d'investissements.

BETOMAR

1989

Création de deux filiales dans les matériaux de construction : Bétomar pour le béton prêt à l'emploi (BPE) et Sagram pour les granulats.



1990

La construction d'une nouvelle cimenterie d'une capacité de 600 000 tonnes à Safi avec la SNI et la BNDE en constituant la société Cimasfi.



1997

Création de la filiale Indusaha à Laâyoune et entrée en production de son centre de broyage.



1999

Fusion absorption de la société Asmar contrôlant la cimenterie de M'Zoudia (Marrakech) par Ciments du Maroc.



2010

Mise en service de la cimenterie d'Ait Baha, d'une capacité de production de 2,2 millions de tonnes.



2011

Mise en service du premier parc éolien à Laâyoune, pour alimenter en énergie le centre de broyage de Laâyoune, composé de 6 turbines d'un total de 5,25 MW.



2014

Mise en service du centre de broyage de Jorf Lasfar.



2016

Intégration de Ciments du Maroc dans HeidelbergCement Group.



2019

Acquisition de Cimsud et Atlantic Ciment.



2020

Lancement de la construction du nouveau centre de broyage de Nador. L'investissement dans ce nouveau centre représente un tournant majeur pour Ciments du Maroc, qui sera désormais présent sur l'ensemble du Royaume.



2021

Ensemble depuis 70 ans et plus encore

2021 marque la date anniversaire de Ciments du Maroc dont l'origine remonte à la société Ciments d'Agadir. Le groupe a été l'acteur principal de la construction des édifices dans le sud du Maroc.



Mise en service du centre de broyage de Nador.

Produits et savoir-faire

Parce que nous répondons aux besoins d'un pays en perpétuelle évolution, Ciments du Maroc œuvre continuellement pour l'amélioration de ses matériaux ainsi que leur innovation.

En tant qu'acteur majeur de l'industrie des matériaux de construction, notamment le ciment, liant routier, granulats et béton, nous offrons un portefeuille de produits qui respectent les exigences les plus strictes en matière de technicité, de durabilité et de préservation de l'environnement. Le tout, accompagné de nombreux bénéfices : résistance et résilience, efficacité énergétique, isolation, faibles coûts d'entretien...

LES CIMENTS

■ Cimartob® :

Cimartob® est un ciment gris de classe CM, tel que défini par la norme NM 10.1 004. Le ciment Cimartob® est obtenu par un surmoulage de clinker, de gypse, de plusieurs constituants secondaires, tels que les fillers ou les cendres volantes définis par la norme NM 10.1 004, ainsi que des additifs chimiques permettant d'assurer une composition optimisée destinée à l'ensemble des mortiers de la maçonnerie.

La finesse, les performances mécaniques, la composition ainsi que le conditionnement dans des sacs de 45 kg du Cimartob® sont optimisés pour toutes les utilisations des mortiers de la maçonnerie. C'est un produit multi-usage qui assure la meilleure rentabilité dans toutes les phases de la maçonnerie (enduit, hourdage, finition, carrelage, crépis, chapes).

■ Lamaalem 35® :

Lamaalem 35® est un ciment Portland de classe CPJ 35 avec ajouts qui contient un pourcentage minimum en clinker de 65 %, le reste étant constitué de gypse et d'ajouts (calcaire, cendres volantes, pouzzolane).

Parmi les principales caractéristiques garanties par la norme, la résistance à la compression à 28 jours doit être supérieure à 22,5 Mpa. Le ciment CPJ 35 est utilisé pour la préparation des bétons faiblement sollicités, des bétons non armés et tous les types de mortiers.

■ CimarPro 45® et Cimarpro 45 ultra® :

Cimarpro 45® est un ciment Portland de classe CPJ 45 avec ajouts qui contient un pourcentage minimum en clinker de 65 %, le reste étant constitué de gypse et d'ajouts (calcaire, cendres volantes, pouzzolane).

Parmi les principales caractéristiques garanties par la norme, la résistance à la compression à 28 jours doit être supérieure à 32,5 Mpa. Le ciment CPJ 45 est utilisé pour réaliser des bétons fortement sollicités (structures porteuses et fondations), des bétons armés courants et des éléments préfabriqués en béton armé ou non armé (poutres, poutrelles, éléments de grande surface, buses, hourdis) ou pour réaliser des travaux spéciaux, tels que les barrages ou des ouvrages de génie civil ou industriel.

■ Cimagglo 55® et Cimagglo 55 ultra® et Cimagglo optima :

Cimagglo 55® est un ciment portland composé de classe CPJ 55, tel que défini par la norme NM 10.1 004 et 10.1 157. Il est obtenu par la mouture de clinker, de gypse, avec en complément un ou plusieurs constituants secondaires tels que les fillers, pouzzolane ou les cendres volantes. Le ciment Cimagglo 55® est destiné à être utilisé principalement pour la préfabrication artisanale et la réalisation d'ouvrages en béton armé fortement sollicité, pour la réalisation d'éléments préfabriqués et de béton armé, et pour la réalisation de travaux exigeant un décoffrage rapide et de hautes résistances initiales.

■ Cimagglo 65 Ultra+® :

Cimagglo 65 est un ciment portland de classe CPA 65 tel que défini par la norme NM 10.1 004, obtenu par la mouture de clinker, le gypse, avec en complément un ou plusieurs constituants secondaires tels que les fillers, pouzzolane ou les cendres volantes définis par la norme NM 10.1 004.

Le ciment Cimagglo 65® est destiné à être utilisé principalement pour la préfabrication industrielle et la réalisation d'ouvrages en béton armé fortement sollicité, pour la réalisation d'éléments préfabriqués et de béton armé, et pour la réalisation de travaux exigeant un décoffrage rapide et de hautes résistances initiales.

■ Awrach 55® :

Awrach 55® est un ciment portland composé de classe CPJ 55. Les niveaux de qualité garantis par la norme (en particulier les résistances à 28 jours supérieurs à 42,5 Mpa) lui confèrent une bonne aptitude pour la confection des bétons armés destinés aux ouvrages du bâtiment et travaux publics, ainsi que la préfabrication (agglos, poutrelles, etc.).

■ Almokaouem 45® et Almokaouem 55® :

Almokaouem 45® et 55® sont des ciments portland composés Prise Mer de classes CPJ 45 PM et 55 PM tel que défini par les normes NM 10.1 004 et NM 10.1 157.

Les ciments Almokaouem 45® et 55® sont des ciments obtenus par la mouture de clinker, de gypse, avec, en complément, un ou plusieurs constituants secondaires tels que les fillers, pouzzolane ou les cendres volantes définis par la norme NM 10.1 004.

■ Teknicima 55® :

Teknicima 55® est un ciment portland composé de classe CPA 55, résultant de la mouture de clinker (à 95%) avec en complément un ou plusieurs constituants secondaires tels que les fillers, pouzzolane ou les cendres volantes définis par la NM 10.1 004. Sa haute résistance à la compression le destine aux utilisations en béton armé fortement sollicité, en béton précontraint, à la préfabrication et aux travaux exigeant un décoffrage rapide et de hautes résistances initiales.

■ Teknicima 65R® :

Teknicima 65R® est un ciment portland de classe CPA 65R comme défini par la norme NM 10.1 004. Il est obtenu par la mouture de clinker, de gypse, avec en complément un ou plusieurs constituants secondaires, tels que les fillers, pouzzolane ou les cendres volantes définis par la norme NM 10.1 004.

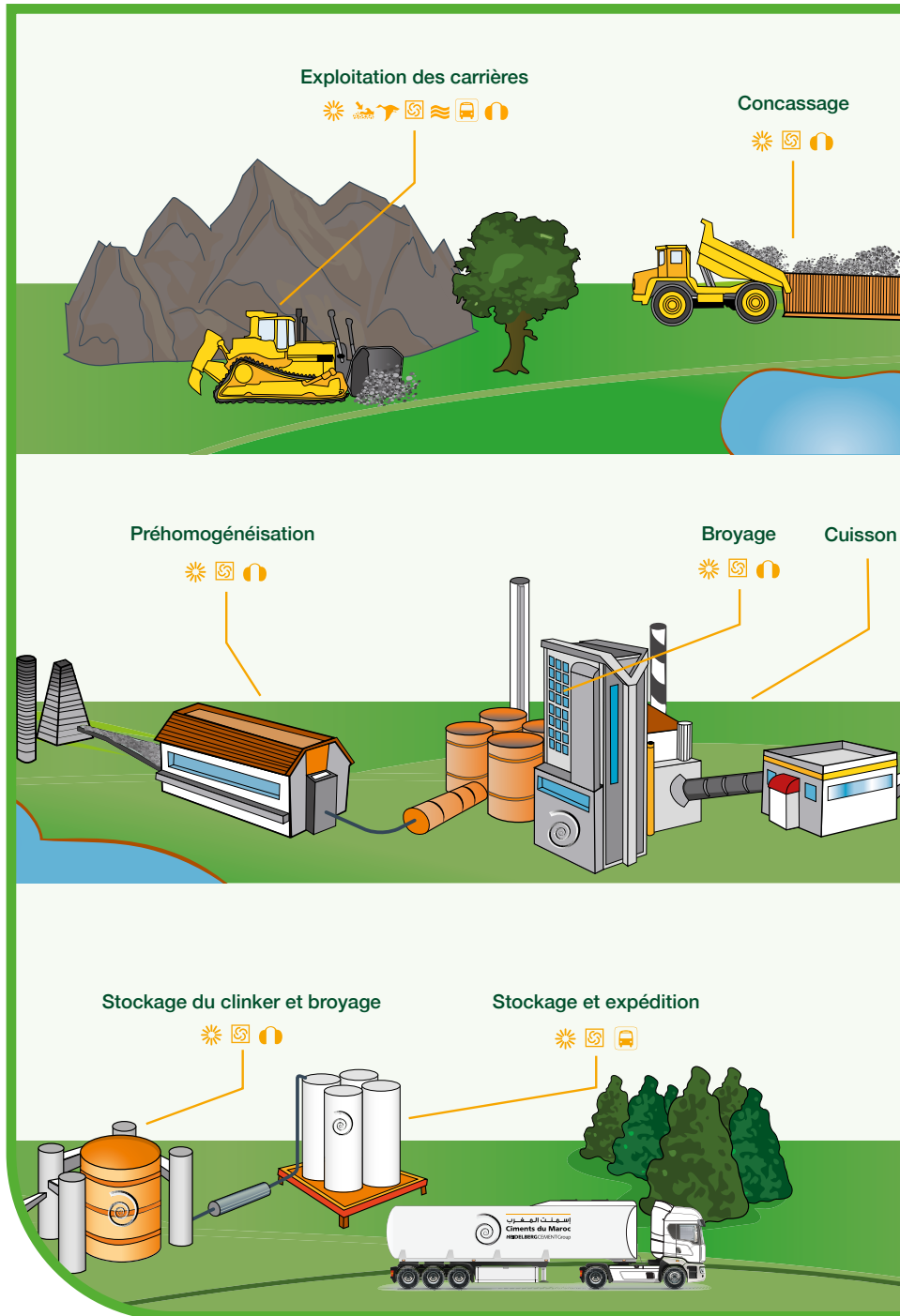
Le ciment Teknicima 65R® est destiné à être utilisé pour la réalisation d'ouvrages en béton armé fortement sollicité, pour la réalisation d'éléments préfabriqués et de béton manufacturé, pour la réalisation de béton précontraint, pour la réalisation de coulis d'injection, et pour la réalisation de travaux exigeant un décoffrage rapide et de hautes résistances initiales.

L'INNOVATION, LEVIER DE COMPÉTITIVITÉ









Dans un marché en évolution permanente, Ciments du Maroc fait de l'innovation et du développement de nouvelles solutions le fer de lance de sa stratégie commerciale, anticipant ainsi les besoins de ses clients et leurs attentes. Avec des produits plus spécifiques et des services sans cesse renouvelés, notamment une large gamme de ciments plus performants et résistants, ainsi qu'une palette variée de bétons prêts à l'emploi pour toutes les applications constructives, nous sommes aujourd'hui en mesure d'offrir à notre écosystème des solutions concrètes pour la réalisation de projets à grande valeur ajoutée. Tout cela fait de nous un levier de compétitivité indéniable dans un marché de plus en plus concurrentiel.



PRODUCTION ET DURABILITÉ DU CIMENT



ASPECTS ENVIRONNEMENTAUX

-  Consommation d'énergie
-  Émissions d'air
-  Consommation de matières premières
-  Utilisation d'eau
-  Trafic
-  Bruit
-  Écosystème et protection du paysage
-  Gaz à effet de serre

ASPECTS ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX

Développement économique régional, modernisation des infrastructures, transfert de technologies, emploi, santé et sécurité des employés, santé et bien-être communautaire, soutien à la communauté,

Les liants hydrauliques routiers :

Les liants hydrauliques routiers (LHR) de Ciments du Maroc sont des liants adaptés au traitement des matériaux utilisés pour la réalisation des :

- Couches de bases, de fondations et de formes ;
- Stabilisation et/ou amélioration des sols ;
- Travaux de terrassement pour des structures routières, ferroviaires, aéroportuaires... ;
- Travaux de retraitements des chaussées dégradées.

Nous offrons une gamme des produits LHR de types M3 et M4 à faible empreinte carbone, conformément à la norme marocaine NM 10.1.015, pour satisfaire les exigences de nos clients en matière de technicité, de qualité produit et de l'environnement.

LES BÉTONS PRÊTS À L'EMPLOI

Répondant aux différents besoins du bâtiment, de l'aménagement urbain, des travaux publics, de la voirie et du génie civil, les bétons prêts à l'emploi respectent des exigences techniques rigoureuses.

Étant les matériaux de construction les plus utilisés dans le monde, les BPE présentent des avantages indéniables, en l'occurrence en matière de maniabilité de mise en œuvre, de résistance et de durabilité, et ce, grâce aux mélanges minutieusement dosés de ciment, granulats, eau et adjuvant, et l'association techniquement étudiée avec les autres matériaux au niveau de l'ouvrage.

Leader des BPE sur le marché national, Ciments du Maroc garantit à ses clients et partenaires une qualité régulière, une gestion logistique et une assistance technique à la hauteur des attentes des projets et des chantiers livrés, leur assurant une optimisation opérationnelle en

matière de délais et de prestations. Sa large gamme de BPE offre un éventail complet de solutions constructives axées sur le concept de performance et adaptées à chaque domaine d'application.

LES GRANULATS

À base de sables et de graviers naturels issus des carrières de roches alluvionnaires ou massives, les granulats forment la matière première du béton, de la maçonnerie, de l'asphalte et de matériaux de base utilisés pour la construction des routes, remblais et bâtiments. Leur composition physique et chimique, en particulier leur granulométrie et leur dureté, varie selon la géologie locale. Au Maroc, environ 70 % des granulats sont utilisés dans le bâtiment.

Le métier des granulats concerne l'extraction, le traitement et la vente de matériaux minéraux tels que le sable, le gravier, et d'autres matériaux similaires. Les granulats sont utilisés dans plusieurs industries allant de la construction jusqu'à l'industrie alimentaire.




















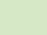
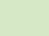
Chez Ciments du Maroc, les carrières sites sont exploitées de manière responsable et durable, dans le respect des normes environnementales et de sécurité.

Outre une veille permanente sur les tendances du marché pour répondre aux demandes de nos clients, la veille réglementaire est aussi l'une de nos principales préoccupations.

Le métier des granulats est un secteur important dans le tissu économique du pays. De ce fait, et grâce à ses compétences techniques et son expertise en matière de normes environnementales et de sécurité, Ciments du Maroc se positionne en tant que pionnier du secteur dans le Royaume.

Implantation à travers le Maroc

UN RÉSEAU NATIONAL

VILLES	DISPOSITIF
Aït Baha	1  1 
Marrakech	1  1 
Safi	1 
Berrechid	1 
El Jadida	2 
Benslimane	1 
Rabat	4 
Casablanca	5  
Settat	1 
Tanger	2 
Oulad Abbou	1 
Jorf Lasfar	1 
Oued Souss	1 
Agadir	2 
Laâyoune	4  1  2 
Nador	1 



3 cimenteries



4 carrières granulats



4 centres de broyage



1 parc éolien

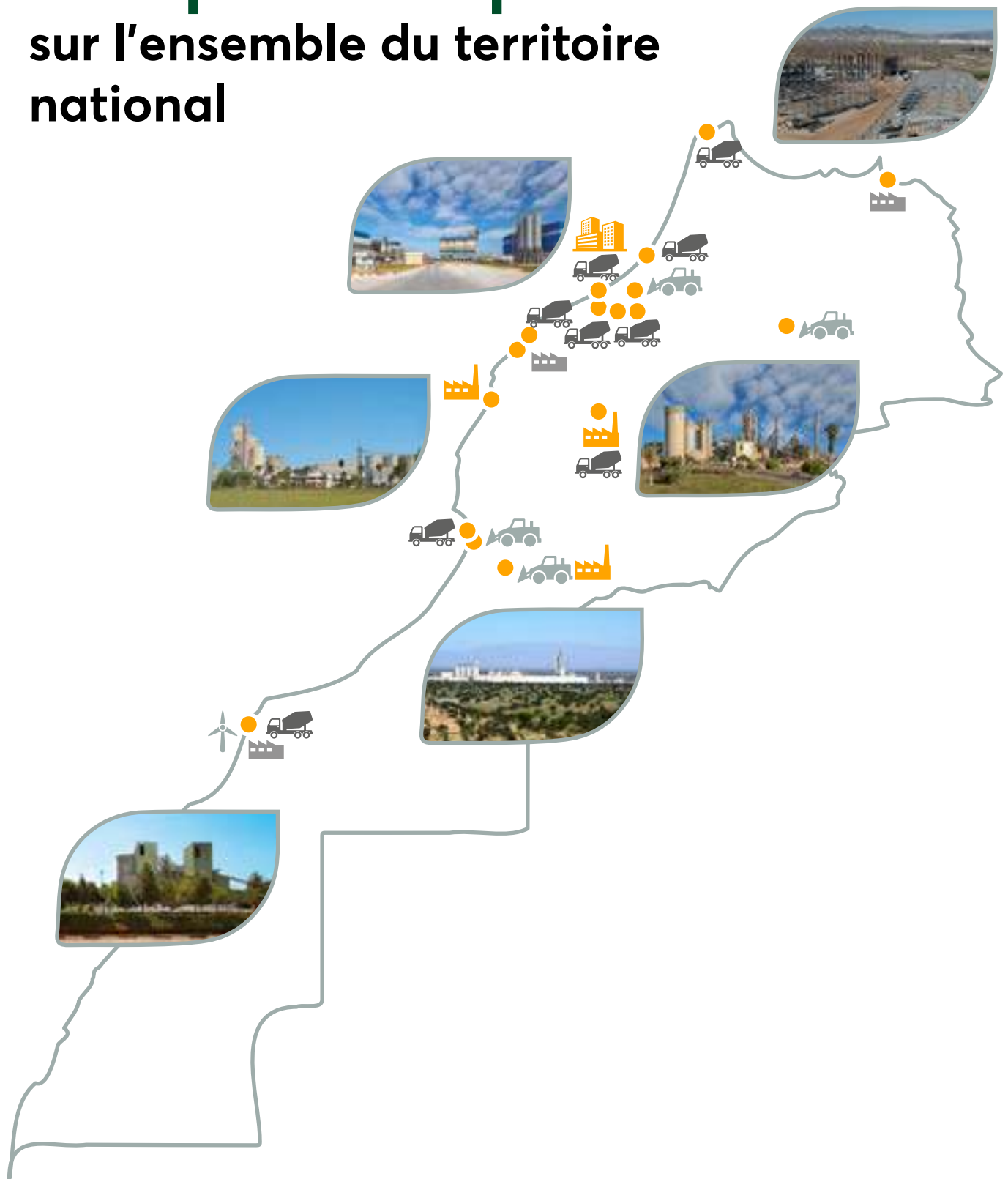


22 centrales BPE



Siège social

Un opérateur présent sur l'ensemble du territoire national



Capital humain

Des collaborateurs créateurs de valeur

Plus de 730 salariés contribuent chaque jour à consolider nos réalisations. Ces femmes et ces hommes sont notre précieuse richesse et les garants de notre pérennité et de notre développement.



L'année 2022 a été marquée par une reprise timide de l'économie nationale suite à deux années impactées par la gestion de la pandémie de la Covid-19. Cette crise sanitaire a été à l'origine d'une récession mondiale historique. Le contexte économique mondiale global a également été fortement bouleversé par l'éruption de la guerre russo-ukrainienne qui a grandement compromis les résultats tant espérés de la reprise économique post-covid en 2022.

Aussi exceptionnelle soit-elle, cette situation économique défavorable n'a pas empêché Ciments du Maroc de continuer à mener d'importantes actions en 2022. Parmi ces dernières, des actions RH méritent d'être soulignées :

- le recrutement de 25 nouveaux agents et ingénieurs pour faire le lancement du nouveau centre de broyage à Nador ;
- La poursuite du programme de recrutement initié en 2022 en vue de renforcer la pépinière des jeunes cadres et ingénieurs de Ciments du Maroc, et anticiper les départs à la retraite. Ainsi, plus de 36 employés, dont 12 jeunes cadres et ingénieurs, ont été recrutés ;
- Le lancement mondial en avril 2022 par Heidelberg Materials d'un nouveau projet de SIRH baptisé WorkDay

qui englobe l'ensemble des services et prestations en faveur du personnel et permettant à la fonction RH un saut qualitatif en matière de digitalisation et d'innovation ;

- la poursuite du programme de formation digitale dispensé par Heidelberg Materials à travers sa plateforme E@Campus ;
- La poursuite en 2022 des actions de Ciments du Maroc en matière d'amélioration de la couverture médicale et de prévoyance sociale, et ce, par le biais de nouvelles conventions de partenariat avec des organismes médicaux de premier plan dans les villes de Casablanca, Marrakech, Safi et Nador.

La qualité de notre capital humain est devenue un avantage concurrentiel

Deux questions à M. Saïd EL GHAZI, Directeur des Ressources Humaines de Ciments du Maroc.

Ciments du Maroc fait figure de modèle en matière de politique RH sur le marché national des matériaux de construction. Quelle importance revêt le capital humain dans l'essor de l'entreprise ?

Au même titre que nos clients, le capital humain est notre préoccupation majeure et la clé pour garantir la pérennité de notre développement. À cet égard, nombreuses sont les actions que nous entreprenons pour mettre en valeur cette composante vitale. Cela passe par la promotion des carrières professionnelles, la valorisation du travail et des compétences, le partage d'expériences, des protections sociales et sanitaires appropriées... Autant de mesures qui font de la qualité de nos femmes et de nos hommes notre richesse la plus précieuse.

Sans oublier le côté social dans lequel la Direction des Ressources Humaines ne cesse d'innover afin de créer un meilleur environnement de travail, de création et d'épanouissement personnel.

La formation est un axe majeur de votre politique RH. En quoi est-elle le moteur d'une meilleure performance ?

La formation au sein de Ciments du Maroc est effectivement un axe majeur de notre croissance et nous la considérons, à juste titre, comme un atout stratégique pour accompagner notre développement. Nous dispensons un programme continu et complet en adéquation avec les besoins et attentes de nos salariés. Nous sommes fortement convaincus que des équipes bien formées, en quête permanente d'apprentissage, soucieuses d'améliorer leur technicité et faisant preuve d'adaptabilité vis-à-vis des transformations que connaît le monde du travail, sont aujourd'hui un élément distinctif majeur.



Plus de 36 employés, dont 12 jeunes cadres et ingénieurs, ont été recrutés

Responsabilité sociétale et environnementale

UNE APPROCHE CONCRÈTE ET DURABLE

La préservation des ressources est un défi majeur du 21^{ème} siècle. En tant qu'industriel leader en matériaux de construction, Ciments du Maroc a pour ambition d'apporter des solutions qui s'appuient sur ses avancées progressives de réduction des émissions de CO₂. Cet engagement est clairement stipulé dans la stratégie 2030 déployée par Heidelberg Materials au niveau mondial, une stratégie qui adhère complètement aux objectifs des Nations Unies en matière de développement durable.

ACTIVITÉ CIMENTS

Au cours de l'année 2022, Ciments du Maroc a mené un large éventail d'actions significatives en vue de diminuer l'impact de ses activités sur l'environnement. S'inscrivant dans la continuité des programmes initiés lors des années précédentes, ce programme a porté sur :

■ Des actions durables renforcées

L'ensemble de nos sites de production ciment est certifié ISO 14001 version 2015, une norme internationale utilisée par les organismes qui souhaitent gérer leur responsabilité environnementale d'une manière systématique, avec une réelle valeur ajoutée pour leurs écosystèmes. S'appuyant sur la politique environnementale de Heidelberg Materials, la dynamique, générée par ces systèmes de management, nous assure l'identification des différents leviers d'amélioration de notre performance environnementale. Cette démarche est également appuyée par d'autres outils spécifiques, notamment le CIP (Programme d'amélioration continue) et le MIP (Programme d'amélioration de la maintenance).

Parallèlement aux audits de suivi dans le cadre des systèmes de management environnemental, Ciments du Maroc a étendu l'instauration de nouveaux outils basés sur un modèle opérationnel des usines unifié (POM) à l'intégralité de ses sites, avec une attention particulière apportée à la gestion du développement durable. Le concept des objectifs accélérés (FTT) a

également été déployé pour des actions ayant trait à la protection de l'environnement, à la biodiversité, à l'eau, ou encore, à la responsabilité sociétale.

Conduites par les directeurs des sites et des activités, ces actions ont porté sur des thèmes élargis, à l'aune des exigences de la norme ISO 14001, et ont contribué au renforcement du leadership de notre approche.

■ Mieux nous intégrer dans le paysage

Ciments du Maroc exploite ses carrières en s'appuyant sur le principe fondamental de « l'utilisation responsable du sol ». Nos carrières bénéficient, dans ce cadre, de véritables plans de réaménagement, à travers lesquels nous nous engageons à assurer la remise en état de toutes les excavations exploitées, de manière à garantir une intégration optimale dans le paysage environnant.

En 2022, des études ont été réalisées, avec l'objectif d'activer des plans de management de la biodiversité (BMP) au niveau des carrières dotées d'un réel potentiel.

La seconde édition du concours Quarry Life Award s'inscrit également dans cette démarche, en visant la promotion des projets de développement de la biodiversité dans les carrières situées près des usines de Safi et d'Aït Baha. En effet, ces usines ont été sélectionnées en 2021 pour ouvrir leurs portes et accueillir les projets des chercheurs, universitaires, étudiants et associations.

Ciments du Maroc a aussi lancé un chantier de contrôle et de mise en conformité de l'exploitation de ses carrières.



Des actions ont été réalisées dans ce sens, couronnées par l'obtention d'attestations d'acceptabilité environnementale et de renouvellement d'autorisations d'exploitation. De même, des plans de réaménagement ont été revus. Enfin, les travaux de réhabilitation d'anciennes carrières ont enregistré des taux avancés de réalisation depuis leur lancement.

■ Réduire notre consommation d'eau

L'eau tient une place prépondérante dans la réduction de notre empreinte environnementale. Notre consommation est suivie au quotidien et tout est fait pour en réduire le niveau, en donnant la priorité au recyclage, à l'entretien et à la mise à niveau des circuits, et enfin, à la chasse aux fuites et la sensibilisation du personnel. Mis en place sur un site pilote, un projet de plan d'urgence est en cours de généralisation sur l'ensemble de notre réseau. Il ambitionne de diminuer davantage notre consommation d'eau, en renforçant la contribution de Ciments du Maroc aux efforts nationaux de lutte contre les effets de la sécheresse, notre consommation spécifique d'eau a été nettement réduite aux cours des deux dernières années.

■ Utiliser les matières premières et combustibles de manière responsable

Ciments du Maroc mène depuis quelques années une politique de valorisation énergétique dont l'objectif est la réduction de notre empreinte carbone. Cette politique se base sur la valorisation thermique des résidus de substitution par rapport au combustible conventionnel.

En 2022, nous avons poursuivi l'exploration de nouvelles solutions qui nous permettent d'augmenter notre taux de substitution thermique (TST) à travers la valorisation d'autres déchets. Outre les pneus déchiquetés, nous avons valorisé les grignons d'olives, qui constituent une solution biomasse à 100 %. Des essais de valorisation ont également été opérés sur des déchets agricoles.

Des études ont également été menées, en concertation avec les autorités et communes concernées, pour la mise en place d'une plateforme de valorisation énergétique des déchets ménagers du Grand Agadir. Ce projet s'inscrit dans le cadre du Protocole National pour la Valorisation des Déchets Ménagers et Assimilés signé en janvier 2022. De même, Ciments du Maroc a lancé des études de mise en place d'installations de coprocessing du RDF à l'usine d'Aït Baha.

Notre approche en matière d'économie circulaire vise aussi à augmenter de manière continue le pourcentage des résidus de substitution, principalement les cendres volantes et les résidus des oxydes de fer. En 2022, un investissement important a été réalisé pour augmenter la capacité d'incorporation de cendres volantes. Notre feuille de route CO₂ prévoit encore d'importants investissements pour l'amélioration de la substitution des matières et des combustibles.

Acteur engagé auprès des autorités, Ciments du Maroc a activement participé, en outre, durant l'année 2022 à l'élaboration du dossier technique qui doit encadrer la gestion des déchets ménagers dans différentes villes du Royaume et la production de combustibles solides de récupération (CSR).

Cette étude a débouché sur la signature du Protocole national pour la valorisation des déchets ménagers et assimilés. Ce protocole a été conclu entre l'association professionnelle des cimentiers (APC) et les ministères concernés.

■ Diminuer nos émissions atmosphériques

Le plan de réduction globale suivi par Ciments du Maroc visant à réduire son empreinte environnementale inclut également la baisse significative de nos émissions atmosphériques.

Celles-ci sont tous les jours contrôlées au niveau de nos usines. Les cheminées de nos fours sont ainsi équipées d'analyseurs qui mesurent en continu et en temps réel les émissions de gaz et de poussière issues de la cuisson.

En 2022, les résultats des mesures menées par Ciments du Maroc en collaboration avec un laboratoire externe sont conformes aux seuils réglementaires et aux standards du groupe Heidelberg Materials au niveau mondial.

Conformément aux nouveaux cahiers des charges, et en préparation des évolutions réglementaires sur les seuils des émissions atmosphériques, nos usines ont lancé des campagnes de surveillance environnementale. Des projets d'améliorations ont également été initiés, voire réalisés, pour permettre de tirer profit des dernières technologies d'optimisation industrielle basés sur des systèmes experts et sur l'intelligence artificielle.

ACTIVITÉ MATÉRIAUX

En 2022, l'activité granulats a été marquée par plusieurs réalisations emblématiques de la démarche de Ciments du Maroc en matière de protection de l'environnement de ses sites industriels.

Ces actions ont notamment porté sur :

- Le lancement de l'étude d'impact de l'extension de la carrière de Benslimane ;
- Le réaménagement des zones exploitées au niveau des carrières de Benslimane et d'Oulad Abbou ;
- L'entretien des zones reboisées au niveau de la carrière de Benslimane ;
- L'élimination, conformément à la réglementation en vigueur, de 5280 litres d'huiles usagées et 2420 kg des déchets solides (chiffons souillés, plastiques, papiers et cartons) générés par la carrière d'Oulad Abbou ;
- Le déploiement de campagnes de mesure du bruit, des vibrations et des poussières dans les carrières d'Oulad Abbou, Benslimane, Oued Souss et Aït Baha dans le cadre du programme de suivi et de surveillance environnementale ;
- L'analyse de la qualité de l'eau du puits implanté dans la carrière d'Oued Souss et du puits d'Ain Tolba situé aux alentours de la carrière d'Oulad Abbou dans le cadre du programme de suivi et de surveillance environnementale ;
- La réalisation de l'auto-évaluation environnementale des carrières de Benslimane, Oulad Abbou et Oued Souss ;
- La mise à jour des diagrammes de flux d'eau pour les carrières de Benslimane, Oulad Abbou et Oued Souss ;
- La réalisation de l'audit ESG pour la carrière d'Oulad Abbou.

Responsabilité sociétale et environnementale

MOBILISÉE AUPRÈS DES COMMUNAUTÉS LOCALES

La RSE est au cœur de la stratégie de Ciments du Maroc, qui fait évoluer ses modèles pour proposer à toutes ses parties prenantes des solutions et actions à la fois responsables et durables.

Ciments du Maroc s'est engagé à créer de la valeur en développant des programmes capables de faire face aux enjeux de la durabilité. La minimisation de notre empreinte écologique, la prise en compte des attentes de nos parties prenantes ainsi que notre contribution au développement de notre pays sont autant de « bonnes pratiques » qui matérialisent cette approche au quotidien.

En 2022, la société a poursuivi et renforcé ses actions autour de trois axes majeurs en matière de RSE : l'éducation et le support aux communautés locales, les infrastructures et l'environnement.

■ Promouvoir l'éducation et soutenir les communautés locales

- Mise à niveau et aménagement d'écoles proches de nos sites de production via des travaux de peinture, la construction de nouvelles classes et création d'espaces verts ;
- Equipement en matériel informatique et audiovisuel d'écoles avoisinant nos sites de production ;
- Soutien à la scolarisation en facilitant l'accès au transport scolaire dans les régions d'Aït Baha et Fom El Oued ;
- Distribution de fournitures scolaires à travers nos sites de production à l'occasion de la rentrée scolaire 2022 ;
- Soutien à l'Association de l'école coranique Ida Oumanou afin d'améliorer les services aux étudiants et enseignants ;
- Soutien au club Jeunes sans frontières d'Anza à Agadir pour son action auprès des jeunes ;
- Soutien à la fondation Academia dont Ciments du Maroc est membre fondateur ;
- Soutien à l'association Cœur sain pour mener des opérations chirurgicales auprès d'enfants souffrant de maladies cardio-congénitales ;

- Distribution de paniers alimentaires auprès des populations riveraines durant le mois de Ramadan ;
- Participation à une opération de don de sang organisée dans un de nos sites de production.

■ Participer au développement d'infrastructures

- Soutien financier et matériel au projet de construction du complexe coranique et culturel Al Houda à Agadir, un édifice de grande envergure ;
- Dons en ciment et matériaux pour la construction de routes, la réhabilitation de mosquées, la rénovation et l'aménagement d'écoles, les travaux de reconstruction de murs d'endiguement ou de clôtures de douars ;
- Installation de panneaux solaires pour alimenter un puits dans la région de Marrakech.

■ Protéger l'environnement

- Participation, depuis plus de 10 ans, au programme Plages propres de la Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'Environnement, avec le parrainage de trois plages dans la région de Safi. En 2022, Ciments du Maroc a participé à l'aménagement de trois plages (Safi ville, Lalla Fatna et Kourram Daïf) et a poursuivi son programme d'information, de sensibilisation et d'éducation à la protection de l'environnement par la mise en place de structures géantes pour alerter sur les dangers de la pollution du littoral par le plastique et sur le stress hydrique ;
- Organisation d'actions d'animation et de sensibilisation à la préservation de l'environnement en faveur d'écoles de la région de Safi ;
- Poursuite du concours Quarry Life Award avec la participation des sites de Safi et Aït Baha, un programme initié par Heidelberg Materials et organisé tous les trois ans en faveur de la biodiversité dans les carrières ;
- Participation au programme Spring Alive initié par l'ONG Birdlife pour la sensibilisation des écoliers à proximité de notre site de production de Safi à la préservation des nids des oiseaux durant les périodes de migration ;
- Acquisition de bacs de collecte de déchets ménagers en faveur de la commune d'Agadir.

Santé et sécurité

Employeur responsable et engagé

Nous mettons tout en œuvre pour offrir les meilleures conditions de travail à nos collaborateurs, avec comme priorité absolue, la santé et la sécurité de chacun.

Ciments du Maroc place la sécurité au cœur de son ambition d'entreprise responsable. C'est autour de cette valeur fondamentale, partagée par l'ensemble de notre écosystème, et dans le respect des normes les plus strictes, également en matière de santé, que sont structurés les dispositifs opérationnels et les indicateurs de pilotage de nos activités. L'identification des risques et enjeux en matière de santé et de sécurité des personnes résulte d'un processus dynamique qui s'appuie sur le savoir-faire reconnu de l'entreprise.

Aussi, dans une démarche évolutive, Ciments du Maroc a amélioré tout au long de l'année 2022 ses performances en matière de santé et sécurité au travail, ainsi que celles de ses sous-traitants et transporteurs. Et ce, afin de répondre à trois défis principaux :

- Accompagner les sous-traitants et transporteurs dans la mise en place de leur propre système de gestion de la sécurité et de maîtrise des activités opérationnelles ;
- Franchir un nouveau cap en passant du stade de la sensibilisation à celui de la formation ;
- Garantir et assurer la maturité globale de notre système.

UN LARGE ÉVENTAIL D'ACTIONS CIBLÉES MENÉES EN 2022

■ Sécurité routière

- Intégration et installation de 617 unités dans notre plateforme GPS ;
- Accompagnement de nos transporteurs dans leur démarche de mise à niveau à travers un programme d'audits et d'inspections ;
- Formation des conducteurs sur différents modules conformément à notre procédure de gestion des conducteurs : accueil sécurité, compétences réglementaires (inspection du camion, gestion des trajets), compétences professionnelles (suivi du comportement du conducteur, profil, écoconduite), prévention de la fatigue et de l'épuisement (lunettes de simulation d'alcoolémie et fatigue) ;
- Réalisation des inspections et contrôles techniques sur nos sites afin de s'assurer que les camions sont conformes à nos exigences de sécurité à l'aide d'outils dématérialisés.

■ Sous-traitants

- Équipement de la majorité de nos sites en salles de formation dédiées aux sous-traitants ;
- Formations prodiguées à nos sous-traitants ;
- Suivi du respect de notre charte de sécurité : formations obligatoires, vêtements de travail, qualification des agents... ;
- Intégration de notre charte de sécurité dans tous les appels d'offres et obligation de préqualification pour la validation technique des offres reçues ;
- Mise en place digitalisée d'un outil pour la gestion des sous-traitants sur site.

■ Opérations

- Lancement, sur l'ensemble de nos sites, du processus de qualification assurant la maturité dans la gestion de notre système de sécurité ;
- Réalisation d'un programme de formation pour nos employés ;
- Développement de 5 guides résumant les directives et exigences de Ciments du Maroc en matière de santé et de sécurité : « Sécurité dans les carrières », « LOTOTO », « Espace confiné », « Travail en hauteur », « Sécurité dans le siège » ;
- Organisation de plusieurs événements, notamment la Semaine de la sécurité.

Le chiffre à retenir:

**EN 2022, CIMENTS DU MAROC
A RÉUSSI À INTÉGRER PLUS
DE 617 GPS SUR LA FLOTTE.**





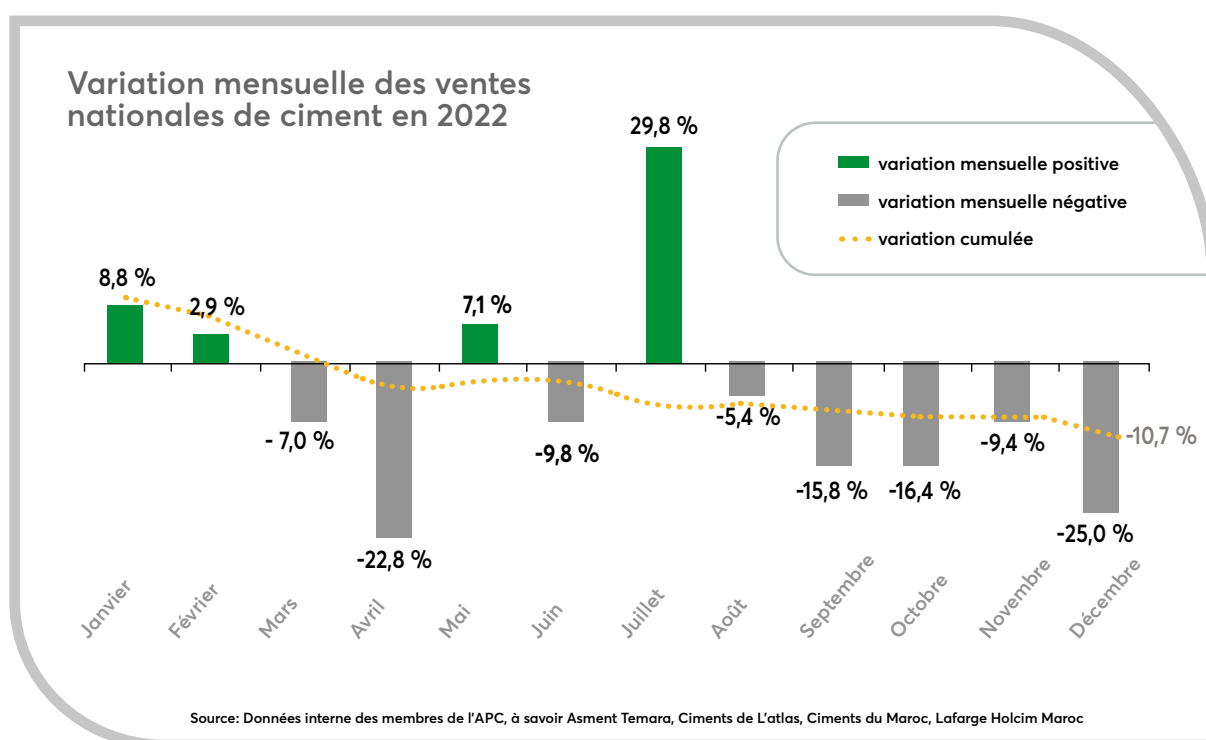
COMMENTAIRES SUR L'EXERCICE

Faits marquants	38
Analyse de l'activité	40
Résultats	42
Perspectives	43

03

Faits marquants de l'année 2022

ACTIVITÉ CIMENT



■ Une année de rupture en raison de la mauvaise conjoncture économique

Après avoir connu une belle reprise en 2021 avec 13,97 millions de tonnes de ciment vendues, enregistrant ainsi une évolution de 14,8%, les ventes ont reculé de 10,7% en 2022 avec seulement 12,49 millions de tonnes de ciment. Entamée sous les meilleurs auspices grâce à la tendance haussière qui a caractérisé l'année précédente, 2022 a vite été rattrapée par la crise économique internationale consécutive à la guerre en Ukraine.

Cette débâcle générale a touché de plein fouet l'activité cimentière en entraînant une forte réduction de la demande en ciment. D'une part, l'inflation énergétique a contraint les cimentiers d'augmenter leurs prix et d'autre part, la sécheresse a entraîné une baisse des revenus dans le monde rural. Résultat : une régression remarquable de l'activité de la construction dans les campagnes.

■ Faible dynamique dans le secteur de la construction

En raison de l'impact de la nouvelle conjoncture économique caractérisée par une forte inflation des matériaux de construction, l'ensemble du secteur de la construction a connu une faible dynamique. La flambée exceptionnelle du prix des matériaux de construction a provoqué l'arrêt de nombreux chantiers, d'une part, et le report de nouveaux chantiers, d'autre part. L'État a également été contraint de réduire ses investissements, entraînant le report ou la résiliation de beaucoup de projets étatiques. Enfin, la politique monétaire visant à juguler l'inflation a conduit au renchérissement du coût du crédit réduisant ainsi la capacité des ménages à emprunter en vue d'un achat immobilier.

ACTIVITÉ BÉTON PRÊT À L'EMPLOI

Ciments du Maroc conforte sa position de leader du marché national du béton prêt à l'emploi dans un contexte concurrentiel de plus en plus agressif. La sinistralité qui a caractérisé l'année 2022 a entraîné une détérioration des conditions du marché et un sérieux manque de liquidités. Aussi, l'émergence et le développement de grands opérateurs non-cimentiers a décuplé les acteurs et, par conséquent, la concurrence. Enfin, la pression sur les prix de ventes BPE n'a fait que s'accroître. Tous ces facteurs ont débouché sur le ralentissement des activités de construction notamment celle du béton prêt à l'emploi.

ACTIVITÉ GRANULATS

L'activité Granulats de Ciments du Maroc durant l'année 2022 s'est caractérisée par :

- Une nouvelle certification de la carrière Oued Souss NM EN 12 620 ;
- Un projet d'électrification de la carrière d'Aït Baha ;
- Une nouvelle extension de la carrière de Benslimane (6ha) ;
- L'acquisition de nouveaux terrains à Oulad Abbou (8ha) ;
- Un projet de mise à niveau de la station de concassage à Oued Souss.



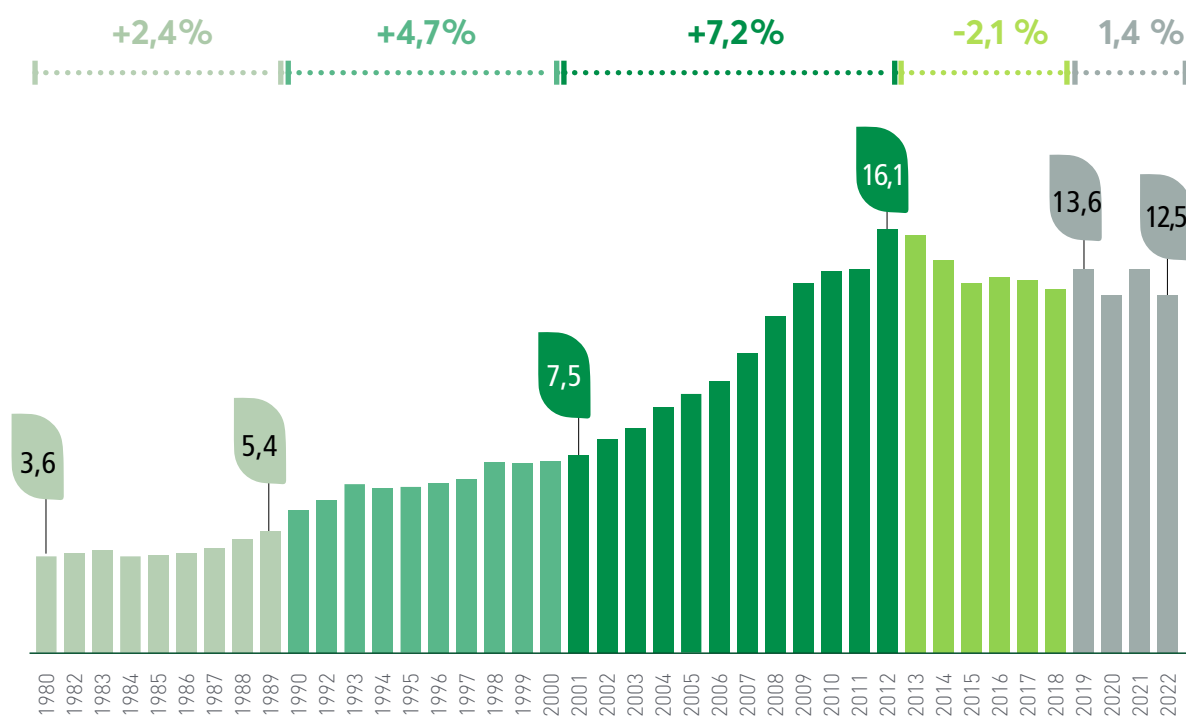
Analyse de l'activité

ACTIVITÉ CIMENT

L'année 2022 s'est soldée par une forte baisse de 10,7%. Cette régression a presque effacé la performance de 14,8% enregistrée en 2021. En termes de volumes, les ventes nationales de ciment ont représenté 12,5 millions de tonnes, soit 1,5 million de tonnes de moins par rapport à l'année 2021.

Alors que le marché cimentier semblait être parti sur une nouvelle dynamique positive depuis 2019, la

forte baisse enregistrée en 2022 souligne la grande sensibilité du secteur du ciment et sa dépendance vis-à-vis de la conjoncture économique. Celle-ci a subi de sérieuses variations ces trois dernières années en raison d'évènements exceptionnels : la pandémie de la Covid 19 en 2020 et la crise ukrainienne en 2022.



Source: Ministère de l'Habitat

ACTIVITÉ BÉTON PRÊT À L'EMPLOI

Stagnation de la consommation nationale du béton prêt à l'emploi en 2022

Durant le second semestre de l'année 2022, l'activité de la construction a nettement reculé. Pour cause, la hausse générale des prix des matériaux de construction. Aussi, l'année a connu l'entrée de nouveaux opérateurs BPE dans un marché caractérisé par une forte pression sur les prix de vente.

Pour sa part, le chiffre d'affaires BPE de Ciments du Maroc a enregistré une baisse de 7% par rapport à 2021, et ce, dans un contexte de concurrence accrue que connaît le secteur notamment avec l'émergence de grands opérateurs non-cimentiers et les plans de développement ambitieux de certains opérateurs cimentiers.

Ciments du Maroc préserve, néanmoins, sa position de leader du marché national du béton prêt à l'emploi avec une présence sur les principaux chantiers d'infrastructures

au Maroc. Et cela, grâce à son dispositif composé de 22 centrales BPE (à fin 2022), son professionnalisme, sa démarche qualité et à sa politique d'innovation et de développement de nouveaux produits.

ACTIVITÉ GRANULATS

L'activité granulats en 2022 n'a pas échappé au contexte économique défavorable national, et international. Il a donc fallu faire face à plusieurs défis externes au secteur notamment la forte appréciation des prix des carburants liée à la guerre en Ukraine et qui a entraîné une flambée des prix des matières premières.

Résultat : ralentissement voire arrêt de plusieurs chantiers au cours de cette année.

Enfin, la faible année agricole causée par la sécheresse a entraîné une baisse des ventes de 17,4% par rapport à 2021.

Résultats 2022

COMPTES CONSOLIDÉS* (EN MMAD)

	31/12/2022	31/12/2021	Variation
Chiffre d'affaires opérationnel	4 043	4 128	-2,1%
Excédent brut d'exploitation	1 587	1 833	-13,4%
Résultat d'exploitation	1 327	1 620	-18,1%
Résultat net	917	1 216	-24,6%
Capacité d'autofinancement	1 146	1 423	-19,5%

* Les comptes consolidés de Ciments du Maroc sont établis conformément aux normes marocaines.

En conséquence d'un contexte géopolitique global en crise et d'un déficit hydrométrique important ayant pénalisé l'activité agricole dans le pays, le secteur de la construction au Maroc a subi un ralentissement significatif en 2022 qui s'est accentué lors du 2^{ème} semestre. Ainsi, le marché du ciment ressort en recul de 10,6% par rapport au 31 décembre 2021 (Source : Ministère de l'Habitat).

Impacté par une mutation des flux sur les produits d'importation, l'exercice a été marqué par une importante pression inflationniste ayant touché tous les facteurs de coûts, mais plus particulièrement celui des combustibles, essentiels à notre activité, des matières premières et les coûts de transport.

Dans ce contexte, la société a poursuivi son activité d'export de clinker et a pu partiellement répercuter la hausse des intrants sur ses prix de ventes. Par conséquent, la baisse du chiffre d'affaires demeure

contenue (-2,1%) par rapport à l'exercice précédent. L'Excédent Brut d'Exploitation (EBE), pénalisé par la forte croissance des coûts de production ressort en diminution de 13,4% par rapport au 31 décembre 2021, alors que le résultat net, impacté par des éléments exceptionnels en 2021 et 2022 recule de 24,6% par rapport à l'exercice précédent.

La capacité d'autofinancement ressort en diminution de 19,5% pour s'établir à 1 146 MMAD.

Dans le cadre de sa politique de développement durable, et en phase avec son programme de réduction des émissions de dioxyde de carbone (CO₂), la société a poursuivi son plan de maximisation de l'utilisation de combustibles alternatifs et de promotion de matériaux à basse teneur en carbone. Ce programme vient en complément des nombreuses actions durables menées auprès des communautés locales.

COMPTES SOCIAUX (EN MMAD)

	31/12/2022	31/12/2021	Variation
Chiffre d'affaires opérationnel	3 622	3 633	-0,3%
Excédent brut d'exploitation	1 411	1 585	-10,9%
Résultat d'exploitation	1 191	1 393	-14,5%
Résultat net	1 008	1 209	-16,7%
Capacité d'autofinancement	1 159	1 320	-12,2%

Perspectives

■ ACTIVITÉ CIMENT

Les perspectives pour l'année 2023 sont tributaires de la reprise de l'activité économique en général et plus particulièrement d'une reprise du secteur immobilier.

Pour autant, les fondamentaux économiques du secteur cimentier restent solides grâce à la persistance d'une demande latente due à un déficit en logements non résorbé et des besoins en infrastructures structurantes inscrits dans la stratégie gouvernementale afin d'accélérer le développement économique et répondre au défi du changement climatique.

■ ACTIVITÉ BÉTON PRÊT À L'EMPLOI

La reprise du marché du béton prêt à l'emploi attendue pour 2023 s'est poursuivie grâce notamment :

- À l'important programme d'investissement de modernisation des Ports & Autoroutes ;
- À l'accompagnement des programmes d'Infrastructures urbaines ;
- Aux ambitieux plans de développement intégrés des pôles urbains dans les grandes villes.

Ciments du Maroc a consolidé sa position en renforçant son dispositif en 2023 via l'installation de nouvelles centrales à béton sur les grands projets d'infrastructures.

■ ACTIVITÉ GRANULATS

Malgré une conjoncture toujours marquée par la guerre en Ukraine et une persistance de l'inflation, d'autres facteurs tels que les dernières pluies qu'ont connues les différentes régions, le lancement de plusieurs projets structurants, l'augmentation du budget d'investissement de 22% dans la loi de finances 2023 et l'éventuelle organisation de la CAN 2025 pourraient bien donner lieu à une relance du segment infrastructures et, par conséquent, des ventes des granulats.

Aussi, les ambitieux plans de développement et d'extension de ses carrières, notamment celles de Benslimane, Oulad Abbou et Aït Baha ainsi que d'autres opportunités de croissance renforcent le caractère stratégique de cette activité pour Ciments du Maroc qui se veut une entreprise pionnière du secteur et anticipante de la relance du marché.





04

ÉTATS FINANCIERS

Rapport de gestion Du Conseil d'administration à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle	46
Comptes sociaux	56
Assemblée Générale Ordinaire Texte des résolutions	78
Comptes consolidés	80
Rapport Général et Spécial des CAC	93

Rapport de gestion

Du Conseil d'administration à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2022

I. SITUATION ET ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DE L'EXERCICE ÉCOULÉ

L'exercice clos au 31 décembre 2022 a été marqué par les événements suivants que nous vous rapportons :

L'année 2022 a été marquée par la crise mondiale ayant généré un dérèglement massif de l'économie. Dans ce contexte, le Maroc a connu une année de forte inflation, notamment sur les biens d'importation, et notamment les combustibles. Une sécheresse importante a, par ailleurs, pénalisé le secteur agricole et par conséquent l'ensemble de l'activité. Ainsi, le secteur de la construction a connu un recul important par rapport à l'année 2021.

Le marché du ciment ressort en baisse par rapport à l'exercice précédent de 10,6% (Source : APC hors Cemos, Centrale Gypse, Dakhla Aménagement).

La consommation de ciment reste principalement liée à l'immobilier résidentiel (70% des volumes-Source : HCP) qui a connu un fort recul au cours de l'exercice.

La consommation nationale de ciment pour l'année 2022 s'est établie à 12 487 kt (source : APC).

Les ventes annuelles en volume consolidé de Ciments du Maroc ont, quant à elles, présenté une diminution de 11,4%. Visible au niveau de toutes les régions, ce recul a particulièrement marqué le marché du Sud vu son caractère fortement concurrentiel.

Dans la lignée de l'évolution du marché cimentier, les ventes nationales au niveau du marché béton ont reculé de 12% (Source interne : Ciments du Maroc). Affectés par un mix régional défavorable, les volumes vendus de l'activité béton ont baissé de 16,7% par rapport à l'exercice précédent.

Les ventes de l'activité granulats ont, quant à elles, enregistré un recul de 16,2%.

La Société a, par ailleurs, investi 350 MMAD au titre de l'exercice 2022.

La construction du centre de broyage de clinker à Nador s'est poursuivie sur l'exercice écoulé conformément au calendrier initial avec une mise en service en août 2022. Ce nouveau centre permettra à CIMAR de renforcer sa présence nationale à travers l'élargissement de son dispositif dans la région Nord. 217 MMAD y ont été investis sur l'exercice pour un coût total du projet de 300 MMAD.

Les autres investissements ont été affectés à des projets de remplacement, d'amélioration continue et de mise en conformité légale, ainsi qu'à des projets de réduction de l'empreinte carbone, en phase avec la politique de développement durable de la Société.

II. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES AU COURS DE L'EXERCICE, ÉVOLUTION PRÉVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIÉTÉ ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Outre le ralentissement significatif du secteur de la construction ayant négativement affecté les volumes vendus dans l'ensemble des métiers, l'année 2022 a été caractérisée par une inflation importante dans le pays (+8,3% ; Source HCP) laquelle a fortement contribué à la hausse des coûts de production.

Cette augmentation générale des prix a impacté significativement les combustibles, essentiels à la marche des usines de la Société. Par ailleurs, les coûts de transports, de sous-traitance et de matières premières ont augmenté, à la suite, notamment, de l'augmentation conséquente des prix des carburants dans le pays.

Cette hausse des intrants n'a pu être que partiellement compensée par l'augmentation des prix de ventes en 2022.

Compte tenu des prévisions de Bank Al Maghrib de croissance du PIB pour l'année 2023 ainsi que l'évolution des principaux indicateurs clés liés à l'activité ciment et construction, la consommation nationale de ciment devrait repartir à la hausse en 2023, mais dans un cadre de grande incertitude, notamment en termes de projets d'infrastructures.

La hausse du coût de certaines matières, amplifiée par les effets de la guerre en Ukraine, devrait ralentir en 2023.

III. FILIALES ET PARTICIPATIONS

Nous vous prions de trouver ci-joint en Annexe 1 le tableau des filiales et participations.

IV. SITUATION DE L'ACTIVITÉ DES FILIALES

Indusaha

Filiale détenue à 91% par Ciments du Maroc.

(K MAD)	YTD 2022	YTD 2021	Variation en valeur	Variation en %
Chiffre d'affaires	611 622	691 651	-80 030	-12 %
Résultat net	146 680	224 468	-77 788	-35 %

L'exercice clos au 31 décembre 2022 a été marqué, pour Indusaha, par les événements suivants que nous vous rapportons :

- Une conjoncture économique dégradée du fait d'une situation de sécheresse dans le pays, combinée aux effets négatifs de la crise Ukrainienne sur l'économie mondiale.
- Une inflation importante dans le pays ayant généré un accroissement significatif des facteurs de coûts, et notamment les combustibles et le gasoil.
- Un secteur de la construction fortement en régression en raison des deux éléments précités.

Betosaha

Filiale détenue à 51 % par Ciments du Maroc.

Cette société a été constituée en décembre 2019 avec pour objet la fourniture de béton prêt à l'emploi pour le nouveau port phosphatier de Laâyoune.

Atlantique Ciment

Filiale détenue à 100 % par Ciments du Maroc.

Cette filiale permet le renforcement du positionnement de Ciments du Maroc sur le marché national.

Rapport de gestion

Du Conseil d'administration à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2022

V. ANALYSE DES COMPTES

Nous allons maintenant vous présenter en détails les états de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2022 que nous soumettons à votre approbation.

1. Comptes sociaux

1.1 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de CIMAR à fin décembre 2022 s'établit à 3 637 MMAD, ce qui représente une baisse de 3 MMAD par rapport à l'année antérieure. Cette baisse est principalement expliquée par le déclin des volumes vendus dans tous les métiers, compensée partiellement par des ventes de clinker soutenues ainsi que par la hausse des prix de vente.

1.2 Valeur ajoutée

La valeur ajoutée présente une diminution de 9% par rapport à l'année antérieure, fortement impactée par la hausse des prix ayant affecté les combustibles, les matières premières ainsi que les coûts de transport.

1.3 Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation présente une baisse de 14% par rapport à l'année précédente.

1.4 Résultat financier

Le résultat financier enregistre une baisse de 75 MMAD expliquée essentiellement par les facteurs suivants :

- La reprise de la provision sur les titres de participation détenues par la Société dans Suez Cement comptabilisée en 2021 (40 MMAD) ;
- La diminution des produits de placements ;
- La constatation des intérêts sur emprunts consentis au cours de l'exercice 2022.

1.5 Résultat net

En conséquence, le résultat net de l'activité ressort à 1 007 MMAD.

2. Comptes consolidés

Consolidé Maroc (MMAD)	YTD 2022	YTD 2021	Variation en valeur	Variation en %
Chiffre d'affaires	4 068	4 146	-78	-1,88%
Résultat net	917	1 216	-299	-24,6%
Résultat net (part du Groupe)	905	1 197	-292	-24,4%

2.1 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé de CIMAR à fin décembre 2022 s'établit à 4 068 MMAD, ce qui représente un recul de 1,9% par rapport à l'année antérieure. Cette régression est principalement expliquée par un ralentissement du marché de la construction sur l'ensemble du territoire.

2.2 Valeur ajoutée

La valeur ajoutée ressort en recul de 9% par rapport à l'année précédente.

2.3 Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation présente une baisse de 18,1% par rapport à l'année précédente.

2.4 Résultat financier

Le résultat financier enregistre une baisse de 85 MMAD expliquée principalement par la reprise sur dépréciation des titres Suez Cement en 2021 pour 40 MMAD.

2.5 Résultat net

Le résultat net de l'ensemble consolidé ressort à 917 MMAD en baisse de 24,6% et le résultat net part du groupe s'établit à 905 MMAD, soit en recul de 24,4% par rapport à l'exercice précédent.

VI. PRÉSENTATION DES ÉTATS DE SYNTHÈSE

Les états de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2022 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Au 31 décembre 2022, le périmètre de consolidation est composé des sociétés dont le détail figure dans les comptes consolidés qui vous sont présentés.

Nous vous demandons de bien vouloir approuver les comptes sociaux et consolidés qui vous sont présentés.

VII. AFFECTATION DU RÉSULTAT

Nous vous proposons également de bien vouloir approuver l'affectation de résultat ci-après de l'exercice clos au 31 décembre 2022 :

Bénéfice net comptable :	1 007 470 697,04 MAD
Augmenté du report bénéficiaire antérieur :	244 642 298,92 MAD
Soit un bénéfice distribuable de :	1 252 112 995,96 MAD
Dividende aux actionnaires (soit 60 dirhams par action)	866 160 240,00 MAD
Au compte réserves facultatives :	385 952 755,96 MAD

Rapport de gestion

Du Conseil d'administration à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2022

VIII. DÉCOMPOSITION PAR ÉCHÉANCE DU SOLDE DES DETTES FOURNISSEURS AU 31 DÉCEMBRE 2022

En application des dispositions de la loi n°32-10 relative aux délais de paiements, nous vous présentons ci-après le tableau de décomposition des dettes fournisseurs en milliers de dirhams par échéances au 31 décembre 2022 :

KMAD	Dettes Fournisseurs à la clôture					
	Dettes Fournisseurs à la clôture	Montant dettes Fournisseurs non échues	Montant dettes Fournisseurs échues <30 jours	Montant dettes Fournisseurs échues 31 jours<x<60 jours	Montant dettes Fournisseurs échues 61 jours<x<90 jours	Montant dettes Fournisseurs échues >90 jours
2021	-701 228,52	-565 601,53	-30 377,99	-12 766,95	-11 479,33	-81 002,71
2022	-615 869,57	-476 289,07	-27 110,09	-12 869,92	-8 453,12	-91 147,36

IX. CONVENTIONS VISÉES À L'ARTICLE 56 DE LA LOI

Nous vous demandons également d'approuver les conventions visées à l'article 56 de la Loi et figurant dans le rapport spécial des Commissaires aux Comptes.

Nous vous rappelons, par ailleurs, les conventions visées à l'article susmentionné conclues antérieurement et dont les effets se sont poursuivis pendant l'exercice écoulé.

Vos Commissaires aux Comptes ont été informés de ces conventions qu'ils vous relatent dans leur rapport spécial.

XI. SITUATION DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS

Nous vous informons que les mandats des administrateurs ci-après arrivent à expiration et vous proposons de les renouveler pour une durée de deux ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2025 et qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2024 :

- M. Matteo ROZZANIGO
- M. Hakan Gürdal
- Procimar
- Cofipar
- Menaf
- Fipar Holding
- CIMR
- Abu Dhabi Fund for Development

XI. RATIFICATION DE LA NOMINATION DE ITALCEMENTI FABBRICHE RIUNITE CEMENTO S.p.A BERGAMO ET DE M. YASSINE HADDAOUI EN TANT QU'ADMINISTRATEURS

Nous vous informons que le Conseil d'administration a pris acte, en date du 29 septembre 2022, de la fusion par absorption de la société CIMENTS FRANÇAIS par la société ITALCEMENTI FABBRICHE RIUNITE CEMENTO S.p.A. BERGAMO ayant entraîné la cessation de fonction de CIMENTS FRANÇAIS en tant qu'administrateur.

Par conséquent, le Conseil d'administration a décidé de coopter la société ITALCEMENTI FABBRICHE RIUNITE CEMENTO S.p.A. BERGAMO représentée par Mme Natalya Seyalova en qualité d'administrateur en remplacement de la société CIMENTS FRANÇAIS et ce, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer, sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2023.

Par ailleurs, nous vous informons que ce même Conseil d'administration a pris acte de la démission de M. Abdellatif ZAGHNOUN appelé à occuper de nouvelles fonctions au sein de l'Agence Nationale de Gestion des Participations de l'Etat et que M. Yassine HADDAOUI a été proposé pour le remplacer.

Par conséquent, le Conseil d'administration a décidé, en date du 29 septembre 2022, de nommer en tant que nouvel administrateur, M. Yassine HADDAOUI en qualité d'administrateur, et ce, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2023.

Nous vous demandons de bien vouloir ratifier la nomination de ces deux nouveaux administrateurs, et ce conformément aux dispositions de l'article 49 de la Loi.

XII. SITUATION DES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les mandats des Commissaires aux comptes, PwC et Mazars arrivent à expiration et nous vous proposons de les renouveler pour trois exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2025.

XIII. LISTE DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS DANS D'AUTRES CONSEILS D'ADMINISTRATION OU CONSEILS DE SURVEILLANCE AINSI QUE LEURS EMPLOIS OU FONCTIONS PRINCIPAUX

Conformément aux dispositions de l'article 142 de la Loi, nous vous prions de trouver ci-après en Annexe 2 la liste des mandats des administrateurs dans d'autres conseils d'administration ou conseils de surveillance ainsi que leurs emplois ou fonctions principaux.

XIII. JETONS DE PRÉSENCE

Nous vous proposons de fixer le montant global des jetons de présence à la somme maximum de 2 060 000 MAD bruts à répartir entre les administrateurs sur décision du Conseil d'administration.

Vos Commissaires aux Comptes relatent dans leur rapport général leur opinion sur les comptes sociaux et consolidés au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2022.

Votre Conseil vous invite à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.

Fait à Casablanca, le 23 mars 2023.

Mohamed CHAÏBI
Le Président du Conseil d'administration

Rapport de gestion

Du Conseil d'administration à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2022

ANNEXE 1

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité 1	Capital social 2	Participation au capital % 3	Prix d'acquisition global 4	Valeur comptable nette 5	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au C.P.C. de l'exercice 9
						Date de clôture 6	Situation nette 7	Résultat net 8	
Indusaha	Matériaux de construction	121 680 000,00	91,00	396 379 191,82	396 379 191,82	31/12/2022	840 844 930,66	146 680 443,37	210 383 200,00
Banque Populaire	Banque	1,00	0,00	145 000,00	145 000,00	31/12/2022	0,00	0,00	9 350,00
Suez Cement Company (1)	Matériaux de construction	909 282 535,00	11,70	1 600 834 979,09	94 131 937,75	31/12/2022	1 613 861 066,45	-451 811 734,48	0,00
AFRICIM	Gestion des valeurs mobilières	20 000 000,00	100,00	19 999 600,00	15 674 450,19	31/12/2022	15 882 168,96	90 723,73	0,00
BETOSAHA	Matériaux de construction	10 000 000,00	51,00	5 099 900,00	5 099 900,00	31/12/2022	10 090 041,22	-1 818 966,19	0,00
ATLANTIC CIMENT	Matériaux de construction	22 000 000,00	100,00	301 572 540,58	301 572 540,58	31/12/2022	20 972 526,44	-646 351,53	0,00
TOTAL		1 082 962 536,00	-	23 240 312 111,49	81 300 302 034	-	25 016 507 337,33	-307 505 885,10	210 392 550,00

(1) Le capital social de la société Suez Cement Company est exprimé en livre égyptienne

ANNEXE 2

LISTE DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS DANS D'AUTRES CONSEILS D'ADMINISTRATION OU CONSEILS DE SURVEILLANCE

Identité de l'Administrateur	Mandat occupé dans d'autres Conseils d'administration ou Conseils de surveillance
M. Mohamed CHAÏBI	<ul style="list-style-type: none">• Procimar : Président du Conseil• Indusaha : Président du Conseil• Suez Cement Company SAE : Représentant permanent de l'administrateur personne morale Ciments du Maroc• La Fondation Mohammed VI pour la Réinsertion des Détenus : membre du Conseil d'administration• L'Observatoire de la Palmeraie de Marrakech : Président• La Coalition pour la Valorisation des Déchets (COVAD) : Président• APD : Administrateur

M. Matteo ROZZANIGO	<ul style="list-style-type: none"> • Indusaha : Directeur Général non Administrateur • Procimar : Représentant permanent de Italcementi Fabbriche Riunite Cemento S.p.A. Bergamo, personne morale administrateur au Conseil de Procimar • Betosaha : Administrateur • Asment de Temara : Représentant permanent de Italcementi Fabbriche Riunite Cemento S.p.A. Bergamo, personne morale administrateur au Conseil d'Asment de Temara • Atlantic Ciment : Président Directeur Général
M. Hakan GÜRDAL	<ul style="list-style-type: none"> • HeidelbergCement AG : Administrateur • Akçansa Çimento Sanayi ve Ticaret A.S., Turkey : Vice-Président • CEMZA (PTY) LTD, South Africa : Administrateur • Continental Blue Investment SA2), Switzerland : Administrateur • Austral Cimentos Sofala SA, Mozambique : Administrateur • CimBurkina S.A., Burkina Faso : Administrateur • Ciments du Maroc S.A., Morocco : Administrateur • Ciments du Togo SA, Togo : Administrateur • Cimbenin SA, Bénin : Administrateur • Calcim SA, Bénin : Administrateur • Ghacem Ltd., Ghana : Président du Conseil • Granuburkina SA, Burkina Faso : Président du Conseil • Hanson Israel Limited, Israel : Administrateur • Helwan Cement Company, Egypt : Président du Conseil • La Cimenterie de Lukala S.A.R.L., Democratic Republic of the Congo : Administrateur • La Société GRANUTOGO SA, Togo : Président du Conseil • Scancem Holding AS, Norway : Président du Conseil • Scancem International DA, Norway : Président du Conseil • Scantogo Mines SA, Togo : Président du Conseil • Suez Cement Company S.A.E., Egypt : Administrateur • Tourah Portland Cement Company, Egypt : Administrateur • TPCPLC Tanzania Portland Cement Public Limited Company, Tanzania : Président du Conseil • Vassiliko Cement Works SA, Cyprus : Administrateur • HC Trading GmbH, Germany: Advisory Board member
ITALCEMENTI FABBRICHE RIUNITE CEMENTO S.p.A. BERGAMO (Mme Natalya SEYALOVA)	<ul style="list-style-type: none"> • Asment de Temara : Administrateur • Procimar : Administrateur
COFIPAR (M. Dominik MICHEL)	<ul style="list-style-type: none"> • Gacem : Administrateur • Procimar : Administrateur
MENAF (M. Francesco BRAMBILLA)	<ul style="list-style-type: none"> • Gacem : Administrateur • Suez Cement : Administrateur

Rapport de gestion

Du Conseil d'administration à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2022

FIPAR HOLDING (M. Khalid ZIANE)	<ul style="list-style-type: none">• CDG Invest Infrastructures : Administrateur personne physique• Medi Telecom : Administrateur personne morale• Teck Capital Management : Président Directeur Général• Média1 TV : Représentant permanent de CDG Invest• AFMA : Administrateur personne morale• SCE Chemicals : Administrateur personne morale• Fondation CDG : Administrateur personne physique• Tanger Med Port Authority : Administrateur personne morale• Fondation AHLY : Administrateur personne physique• Afrikaia SMDC : Administrateur personne morale• EVIOSYS PACKAGING MAROC : Administrateur personne morale
CIMR (M. Mohamed ABOUMEJD)	<ul style="list-style-type: none">• AFMA : Administrateur personne morale• AL MADA HOLDING : Administrateur personne morale• A6 immobilier : Administrateur personne morale• BANQUE CENTRALE POPULAIRE : Administrateur personne morale• OPCV AVENIR PATRIMOINE SECURITE : Administrateur personne morale• BRASSERIES DU MAROC : Administrateur personne morale• CFG BANK : Administrateur personne morale• EQDOM : Administrateur personne morale• LAFARGE HOLCIM MAROC : Administrateur personne morale• RISMA : Administrateur personne morale• SOCIETE DE SEL DE MOHAMMEDIA : Administrateur personne morale• SOMED : Administrateur personne morale• SONASID : Administrateur personne morale• LESIEUR CRISTAL : Administrateur personne morale• JORF FERTILIZERS COMPANY V : Administrateur personne morale• IMC : Administrateur personne morale• Tanger Med Zone : Administrateur personne morale• Ramical : Administrateur personne morale• AKWA AFRICA : Administrateur personne morale• IMMORIENTE : Administrateur personne morale• Am Invest Morocco : Administrateur personne morale

ABU DHABI FUND FOR DEVELOPMENT (S.E. Khalifa Abdulla AL QUBAISI)	<ul style="list-style-type: none"> • Maroc Telecom : Administrateur • Rebab Company : Administrateur
Mme Amina FIGUIGUI	<ul style="list-style-type: none"> • Maroclear : Administrateur indépendant - président du comité d'audit • Eqdom : Administrateur indépendant – président du comité d'audit et des risques • Disway : Administrateur indépendant – président du comité d'audit • SNEP : Administrateur indépendant • TERRAMIS : Administrateur indépendant • INPPLC : Membre désigné par les autorités compétentes • ISCAE : Administrateur désigné par arrêté du Ministre de l'Industrie, du Commerce, de l'Economie Verte et Numérique
M. Ahmed NAKKOUCHE	<ul style="list-style-type: none"> • Green Of Africa : PDG • Association R&D : Président • APD : Administrateur
M. Yassine HADDAOUI	<ul style="list-style-type: none"> • Fipar Holding : Président et représentant permanent de CDG Invest • NAMA Holding : Président • CDG Invest Growth : Président • CDG Invest Infrastructures : Président • MADAEF : Administrateur • DXC TECHNOLOGY : Administrateur • CDG Dév : Administrateur • INYAD INC : Administrateur
PROCIMAR	<ul style="list-style-type: none"> • Indusaha : Administrateur • Asment de Temara : Administrateur

Comptes sociaux

au 31 décembre 2022

BILAN ACTIF (MODÈLE NORMAL)

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022				
ACTIF	Brut	Amortissements et provisions	Net	EXERCICE PRÉCÉDENT Net
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS (A)	42 038 159,53	19 278 253,4	22 759 906,13	17 640 466,86
• Frais préliminaires	0,00	0,00	0,00	0,00
• Charges à répartir sur plusieurs exercices	42 038 159,53	19 278 253,40	22 759 906,13	17 640 466,86
• Primes de remboursement des obligations				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	364 491 777,34	45 466 716,23	319 025 061,11	319 108 595,14
• Immobilisation en recherche et développement	0,00	0,00	0,00	0,00
• Brevets, marques, droits et valeurs similaires	46 128 141,88	45 466 716,23	661 425,65	744 959,68
• Fonds commercial	318 363 635,46		318 363 635,46	318 363 635,46
• Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	808 803 670,29	6 558 615 867,67	1 529 420 841,62	1 384 851 251,31
• Terrains	194 723 792,97		194 723 792,97	192 458 554,80
• Constructions	1 606 816 348,58	1 159 178 398,86	447 637 949,72	444 773 538,41
• Installations techniques, matériel et outillage	586 593 515,26	5 251 410 660,04	614 524 499,22	426 684 118,80
• Matériel de transport	65 163 490,98	643 582 37,65	805 253,33	1 015 411,33
• Mobilier matériel de bureau et aménagements divers	94 677 105,36	83 668 571,12	11 008 534,24	9 772 517,84
• Autres immobilisations corporelles			0,00	0,00
• Immobilisations corporelles en cours	260 720 812,14		260 720 812,14	310 147 110,13
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (D)	2 354 419 896,46	15 125 933 13,54	84 182 658,92	84 669 491,87
• Prêts immobilisés	7 554 033,17	1 270 172,39	6 283 860,78	70 553 95,61
• Autres créances financières	22 834 651,80	294 950,00	22 539 701,80	22 338 302,05
• Titres de participation	2 324 031 211,49	1 511 028 191,15	813 003 020,34	817 301 213,21
• Autres titres immobilisés				
ÉCARTS DE CONVERSION-ACTIF (E)	0,00		0,00	0,00
• Diminution des créances immobilisées				
• Augmentation des dettes financières	0,00		0,00	0,00
TOTAL I (A + B + C + D + E)	10 848 986 542,62	81 359 541 50,84	2 713 032 391,78	2 568 295 224,18
STOCKS (F)	714 150 021,74	103 691 423,69	610 458 598,05	437 031 483,00
• Marchandises	265 483,24		265 483,24	265 483,24
• Matières et fournitures consommables	455 906 045,5	870 450 35,69	368 861 009,81	296 001 700,03
• Produits en cours				
• Produits intermédiaires et produits résiduels	202 544 681,54		202 544 681,54	117 380 712,29
• Produits finis	55 433 811,46	16 646 388,00	38 787 423,46	23 383 587,44
CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	1 043 186 926,80	100 807 971,82	942 378 954,98	808 773 081,48
• Fournisseurs débiteurs avances et acomptes	1 586 1280,48	903 438,82	14 957 841,66	4 770 039,45
• Clients et comptes rattachés	884 952 547,37	86 127 271,90	798 825 275,47	753 749 647,54
• Personnel	24 502 47,64	619 384,37	183 086,27	1 806 835,43
• État	114 459 720,81		114 459 720,81	28 723 581,69
• Comptes d'associés	1 858 214,85		1 858 214,85	1 858 214,85
• Autres débiteurs	23 102 839,04	13 157 876,73	9 944 962,31	17 405 717,70
• Comptes de régularisation Actif	502 076,61		502 076,61	459 044,82
TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)	134 834 169,74		134 834 169,74	1 102 405 109,26
ÉCARTS DE CONVERSION-ACTIF (I) (éléments circulants)	2 147 593,91		2 147 593,91	190 101,47
TOTAL II (F + G + H + I)	1 913 647 049,19	204 499 395,51	1 709 147 653,68	2 350 110 688,21
TRÉSORERIE-ACTIF	78 062 498,29	4 238 253,75	73 824 244,54	70 923 321,21
• Chèques et valeurs à encaisser	16 870 897,88		16 870 897,88	-526 564,00
• Banques Trésorerie Générale Chèques postaux	60 969 595,90	4 238 253,75	56 731 342,15	71 191 800,87
• Caisse Régies d'avances et accreditifs	222 004,51		222 004,51	258 084,34
TOTAL III	78 062 498,29	4 238 253,75	73 824 244,54	70 923 321,21
TOTAL GÉNÉRAL I + II + III	12 840 696 090,10	8 344 691 800,10	4 496 004 290,00	4 989 329 233,60

BILAN PASSIF (MODÈLE NORMAL)

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

PASSIF	EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
CAPITAUX PROPRES	3 193 379 150,41	3 557 328 833,37
• Capital social ou personnel ⁽¹⁾	1 443 600 400,00	1 443 600 400,00
• Moins : actionnaires capital souscrit non appelé capital appelé/dont versé		
• Primes d'émission de fusion d'apport	201 299 210,47	201 299 210,47
• Écarts de réévaluation		
• Réserve légale	144 360 040,00	144 360 040,00
• Autres réserves	152 006 503,98	152 006 503,98
• Report à nouveau ⁽²⁾	244 642 298,92	406 907 545,27
• Résultat net en instance d'affectation ⁽²⁾		
• Résultat net de l'exercice ⁽²⁾	1 007 470 697,04	1 209 155 133,65
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (A)	3 193 379 150,41	3 557 328 833,37
CAPITAUX PROPRES ASSIMILÉS (B)	1 617 200,26	1 977 420,80
• Subventions d'investissement		
• Provisions réglementées	1 617 200,26	1 977 420,80
DETTES DE FINANCEMENT (C)		
• Emprunts obligataires		
• Autres dettes de financement		
PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (D)	220 337 918,95	238 922 789,88
• Provisions pour risques	300 000,00	442 666,50
• Provisions pour charges	220 037 918,95	238 480 123,38
ÉCARTS DE CONVERSION-PASSIF (E)		
• Augmentation des créances immobilisées		
• Diminution des dettes de financement		
Total I (A + B + C + D + E)	3 415 334 269,62	3 798 229 044,05
DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)	908 156 626,74	1 163 126 902,15
• Fournisseurs et comptes rattachés	628 833 831,14	769 356 033,46
• Clients créditeurs avances et acomptes	37 043 958,85	34 954 381,47
• Personnel	25 762 827,09	21 684 743,11
• Organismes sociaux	25 642 589,99	24 961 297,26
• État	86 045 967,57	258 259 136,45
• Comptes d'associés	9 270 010,09	8 305 075,09
• Autres créanciers	95 557 442,01	45 606 235,31
• Comptes de régularisation Passif		
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)	32 120 936,51	19 355 231,73
ÉCARTS DE CONVERSION-PASSIF (Éléments circulants) (H)	433 962,45	7 573 345,58
Total II (F + G + H)	940 711 525,70	1 190 055 479,46
TRÉSORERIE-PASSIF	139 958 494,68	1 044 710,09
• Crédits d'escompte	362 402,00	964 723,00
• Crédits de trésorerie		
• Banques	139 596 092,68	79 987,09
Total III	139 958 494,68	1 044 710,09
TOTAL GÉNÉRAL I + II + III	4 496 004 290,00	4 989 329 233,60

(1) Capital personnel débiteur (-)

(2) Bénéficiaire (+) ; déficitaire (-)

Comptes sociaux

au 31 décembre 2022

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (HORS TAXES)

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

	DÉSIGNATION	OPÉRATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE 3 = 2 + 1	TOTAUX DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT 4
		Propres à l'exercice 1	Concernant les exercices précédents 2		
EXPLOITATION	PRODUITS D'EXPLOITATION	3 821 508 890,84		3 821 508 890,84	3 719 154 781,35
	• Ventes de marchandises (en l'état)				
	• Ventes de biens et services produits	3 637 454 211,75		3 637 454 211,75	3 640 773 512,10
	• Chiffre d'affaires	3 637 454 211,75		3 637 454 211,75	3 640 773 512,10
	• Variation de stocks de produits (1)	108 998 087,33		108 998 087,33	-18 935 336,90
	• Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	10 526 708,54		10 526 708,54	19 397 187,78
	• Subventions d'exploitation				
	• Autres produits d'exploitation				
	• Reprises d'exploitation : transferts de charges	64 529 883,22		64 529 883,22	77 919 418,37
	Total I	3 821 508 890,84		3 821 508 890,84	3 719 154 781,35
EXPLOITATION	CHARGES D'EXPLOITATION	2 611 947 410,39	18 135 666,97	2 630 083 077,36	2 326 367 452,21
	• Achats revendus (2) de marchandises				-10 537,61
	• Achats consommés (2) de matières et fournitures	1 578 317 264,02	22 777,43	1 578 340 041,45	1 343 247 065,86
	• Autres charges externes	462 579 384,84	3 060 272,20	465 639 657,04	423 653 493,48
	• Impôts et taxes	30 702 205,79	5 806,00	30 708 011,79	30 621 563,97
	• Charges de personnel	270 602 825,83	648 408,46	271 251 234,29	259 208 369,38
	• Autres charges d'exploitation	5 664 718,85	14 398 402,88	20 063 121,73	10 855 141,68
	• Dotations d'exploitation	264 081 011,06		264 081 011,06	258 792 355,45
	Total II	2 611 947 410,39	18 135 666,97	2 630 083 077,36	2 326 367 452,21
	III RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	1 209 561 480,45	-18 135 666,97	1 191 425 813,48	1 392 787 329,14
FINANCIER	PRODUITS FINANCIERS	253 904 202,74		253 904 202,74	295 054 287,67
	• Produits des titres de participation et autres titres immobilisés	210 392 550,00		210 392 550,00	203 146 574,78
	• Gains de change	32 129 805,55		32 129 805,55	10 458 031,73
	• Intérêts et autres produits financiers	9 480 832,72		9 480 832,72	19 526 811,57
	• Reprises financières ; transferts de charges	1 901 014,47		1 901 014,47	61 922 869,59
	Total IV	253 904 202,74		253 904 202,74	295 054 287,67
	CHARGES FINANCIÈRES	44 433 331,65		44 433 331,65	10 704 720,96
	• Charges d'intérêts	3 523 546,56		3 523 546,56	64 610,56
	• Pertes de change	19 433 854,18		19 433 854,18	8 739 095,93
	• Autres charges financières				
• Dotations financières	21 475 930,91		21 475 930,91	1 901 014,47	
Total V	44 433 331,65		44 433 331,65	10 704 720,96	
VI RÉSULTAT FINANCIER (IV-V)	209 470 871,09		209 470 871,09	284 349 566,71	
VII RÉSULTAT COURANT (III + VI)	1 419 032 351,54	-18 135 666,97	1 400 896 684,57	1 677 136 895,85	

1) Variation de stocks : stock final - stock initial ; augmentation (+) ; diminution (-)

2) Achats revendus ou consommés : achats - variation de stocks

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (HORS TAXES) (SUITE)

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

DÉSIGNATION		OPÉRATIONS		TOTALS DE L'EXERCICE 3 = 2 + 1	TOTALS DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT 4	
		Propres à l'exercice 1	Concernant les exercices précédents 2			
VII	RÉSULTAT COURANT (III+VI)	1 419 032 351,54	-18 135 666,97	1 400 896 684,57	1 677 136 895,85	
NON COURANT	PRODUITS NON COURANTS	82 306 098,83	70 052,66	82 376 151,49	108 612 032,61	
	Produits des cessions d'immobilisations	19 451 933,34		19 451 933,34	63 365 201,16	
	Subventions d'équilibre					
	VIII	Reprises sur subventions d'investissement				
	Autres produits non courants	17 088 663,17	70 052,66	17 158 715,83	8 865 379,40	
	Reprises non courantes ; transferts de charges	45 765 502,32		45 765 502,32	36 381 452,05	
	Total VIII	82 306 098,83	70 052,66	82 376 151,49	108 612 032,61	
	CHARGES NON COURANTES	111 955 439,02		111 955 439,02	121 962 440,81	
	Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	6 247 054,28		6 247 054,28	42 820 228,85	
	Subventions accordées					
	IX	Autres charges non courantes	103 703 328,40		103 703 328,40	66 050 781,38
	Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions	2 005 056,34		2 005 056,34	13 091 430,58	
	Total IX	111 955 439,02		111 955 439,02	121 962 440,81	
X	RÉSULTAT NON COURANT (VIII-IX)	-29 649 340,19	70 052,66	-29 579 287,53	-13 350 408,20	
XI	RÉSULTAT AVANT IMPOTS (VII+X)	1 389 383 011,35	-18 065 614,31	1 371 317 397,04	1 663 786 487,65	
XII	IMPOTS SUR LES RESULTATS	363 846 700,00		363 846 700,00	454 631 354,00	
XIII	RÉSULTAT NET (XI-XII)	1 025 536 311,35	-18 065 614,31	1 007 470 697,04	1 209 155 133,65	
XIV						
XV	TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VII)	4 157 719 192,41	70 052,66	4 157 789 245,07	4 122 821 101,63	
XVI	TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XIII)	3 132 182 881,06	18 135 666,97	3 150 318 548,03	2 913 665 967,98	
	RÉSULTAT NET (total des produits-total des charges)	1 025 536 311,35	-18 065 614,31	1 007 470 697,04	1 209 155 133,65	

Comptes sociaux

au 31 décembre 2022

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION (E S G)

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

DÉSIGNATION		EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT
1	+ Ventes de marchandises (en l'état)		
2	- Achats revendus de marchandises		-10 537,61
I	= MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ÉTAT		10 537,61
II	+ PRODUCTION DE L'EXERCICE (3 +4 +5)	3 756 979 007,62	3 641 235 362,98
3	Ventes de biens et services produits	3 637 454 211,75	3 640 773 512,10
4	Variation stocks produits	108 998 087,33	-18 935 336,90
5	Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	10 526 708,54	19 397 187,78
III	- CONSOMMATIONS DE L'EXERCICE (6 +7)	2 043 979 698,49	1 766 900 559,34
6	Achats consommés de matières et fournitures	1 578 340 041,45	1 343 247 065,86
7	Autres charges externes	465 639 657,04	423 653 493,48
IV	= VALEUR AJOUTÉE (I + II + III)	1 712 999 309,13	1 874 345 341,25
8	+ Subventions d'exploitation		
9	- Impôts et taxes	30 708 011,79	30 621 563,97
10	- Charges de personnel	271 251 234,29	259 208 369,38
V	= EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE) OU INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION (IBE)	1 411 040 063,05	1 584 515 407,90
11	+ Autres produits d'exploitation	20 063 121,73	10 855 141,68
12	- Autres charges d'exploitation	20 063 121,73	10 855 141,68
13	+ Reprises d'exploitation transferts de charges	64 529 883,22	77 919 418,37
14	- Dotations d'exploitation	264 081 011,06	258 792 355,45
VI	= RÉSULTAT D'EXPLOITATION (+ ou -)	1 191 425 813,48	1 392 787 329,14
VII	+/- RÉSULTAT FINANCIER	209 470 871,09	284 349 566,71
VIII	= RÉSULTAT COURANT (+ ou -)	1 400 896 684,57	1 677 136 895,85
IX	+/- RÉSULTAT NON COURANT	-29 579 287,53	-13 350 408,20
15	- Impôt sur les résultats	363 846 700,00	454 631 354,00
X	= RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (+ ou -)	1 007 470 697,04	1 209 155 133,65

TABLEAU DE FORMATION DES RÉSULTATS (T,F,R)		EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT
1	Résultat net de l'exercice	1 007 470 697,04	1 209 155 133,65
	Bénéfice +	1 007 470 697,04	1 209 155 133,65
	Perte -		
2	+ Dotations d'exploitation (1)	194 391 035,58	203 566 839,47
3	+ Dotations financières (1)		
4	+ Dotations non courantes (1)	5 056,34	5 955 917,52
5	- Reprises d'exploitation (2)		2 801 519,36
6	- Reprises financières (2)		53 744 783,63
7	- Reprises non courantes (2) (3)	29 956 290,66	21 621 640,62
8	- Produits des cessions d'immobilisations	19 451 933,34	63 365 201,16
9	+ Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	6 247 054,28	42 820 228,85
I	CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (C,A,F)	1 158 705 619,24	1 319 964 974,72
10	Distributions de bénéfices	1 371 420 380,00	1 443 600 400,00
II	AUTOFINANCEMENT	-212 714 760,76	-123 635 425,28

(1) À l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie

(2) À l'exclusion des reprises relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie

(3) Y compris reprises sur subventions d'investissement

TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

I, SYNTHÈSE DES MASSES DU BILAN	EXERCICE a	EXERCICE PRÉCÉDENT b	VARIATIONS	
			EMPLOIS c	RESSOURCES d
1 Financement Permanent	3 415 334 269,62	3 798 229 044,05	382 894 774,43	
2 Moins actif immobilisé	2 713 032 391,78	2 568 295 224,18	144 737 167,60	
3 = Fonds de Roulement Fonctionnel (2-1) (A)	702 301 877,84	1 229 933 819,87	527 631 942,03	
4 Actif circulant	1 709 147 653,68	2 350 110 688,21		640 963 034,53
5 Moins passif circulant	940 711 525,70	1 190 055 479,46	249 343 953,76	
6 = Besoin de Financement Global (5-4) (B)	768 436 127,98	1 160 055 208,75		391 619 080,77
7 TRÉSORERIE NETTE (Actif - Passif) = A-B	-66 134 250,14	69 878 611,12		136 012 861,26
II, EMPLOIS ET RESSOURCES	EXERCICE		EXERCICE PRÉCÉDENT	
	EMPLOIS	RESSOURCES	EMPLOIS	RESSOURCES
I, RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
*AUTOFINANCEMENT (A)		-212 714 760,76		-123 635 425,28
+ Capacité d'autofinancement		1 158 705 619,24		1 319 964 974,72
- Distributions de bénéfices		1 371 420 380,00		1 443 600 400,00
*CESSIONS ET RÉDUCTIONS D'IMMOBILISATIONS (B)		33 076 703,68		74 831 590,22
+ Cessions d'immobilisations incorporelles				
+ Cessions d'immobilisations corporelles		3 751 833,34		15 230 000,00
+ Cessions d'immobilisations financières		15 700 100,00		48 135 201,16
+ récupérations sur créances immobilisées		13 624 770,34		11 466 389,06
*AUGMENTATION DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILÉS (C)	0,00	0,00	0,00	0,00
+ Apports de fusion de la société Betomar	0,00	0,00	0,00	0,00
+ Subventions d'investissement				
*PROVISIONS DURABLES DE FINANCEMENT (D) (nettes de primes de remboursement)				
TOTAL I - RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)				
II, EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
*ACQUISITIONS ET AUGMENTATIONS D'IMMOBILISATIONS (E)	340 812 655,02		235 432 757,28	
+ Acquisitions d'immobilisations incorporelles				
+ Acquisitions d'immobilisations corporelles	327 758 019,74		225 581 864,05	
+ Acquisitions d'immobilisations financières				
+ Augmentation des créances immobilisées	13 054 635,28		9 850 893,23	
*REMBOURSEMENT DES CAPITAUX PROPRES (F)				
*REMBOURSEMENTS DES DETTES DE FINANCEMENT (G)				
*EMPLOIS EN NON VALEURS (H)	7 181 229,93			
TOTAL II - EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)	347 993 884,95		235 432 757,28	
III, VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B.F.G.)		391 619 080,77		343 143 597,85
IV, VARIATION DE LA TRÉSORERIE		136 012 861,26	58 907 005,51	
TOTAL GÉNÉRAL	347 993 884,95	347 993 884,95	294 339 762,79	294 339 762,79

Comptes sociaux

au 31 décembre 2022

ÉTAT DES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES (E.T.I.C)

SOMMAIRE

A. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

- A1. Principales méthodes d'évaluation spécifiques à l'entreprise
- A2. État des dérogations
- A3. État des changements de méthodes

B. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES AU BILAN (B L) ET AU COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (CPC)

- B1. Détail des non-valeurs
- B2. Tableau des immobilisations
- B2 Bis. Tableau des amortissements
- B3. Tableau des plus ou moins-values sur cessions ou retraits d'immobilisations
- B4. Tableau des titres de participation
- B5. Tableau des provisions
- B6. Tableau des créances
- B7. Tableau des dettes
- B8. Tableau des sûretés réelles données ou reçues
- B9. Engagements financiers reçus ou donnés hors opération de crédit-bail
- B10. Tableau des biens en crédit-bail
- B11. Détail des postes du CPC
- B12. Passage du résultat net comptable au résultat net fiscal
- B13. Détermination du résultat courant après impôts
- B14. Détail de la taxe sur la valeur ajoutée

C. AUTRES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- C1. État de répartition du capital social
- C2. Tableau d'affectation des résultats intervenue au cours de l'exercice
- C3. Résultats et autres éléments caractéristiques de l'entreprise au cours des trois derniers exercices
- C4. Tableau des opérations en devises comptabilisées pendant l'exercice
- C5. Datation et événements postérieurs

A. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

A1. PRINCIPALES MÉTHODES D'ÉVALUATION SPÉCIFIQUES À L'ENTREPRISE

INDICATION DES MÉTHODES D'ÉVALUATION APPLIQUÉES PAR L'ENTREPRISE

I. ACTIF IMMOBILISÉ	CONFORME AU CGNC
A. ÉVALUATION À L'ENTRÉE <ol style="list-style-type: none">1. Immobilisations en non-valeurs2. Immobilisations incorporelles3. Immobilisations corporelles4. Immobilisations financières	<p>La valeur d'entrée correspond au coût de revient de l'immobilisation.</p> <p>La valeur d'entrée correspond au coût de revient de l'immobilisation.</p> <p>Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens.</p> <p>La valeur d'entrée correspond aux sommes payées pour l'acquisition des titres de participation, ainsi que pour les dépôts et cautionnements. Les titres de participation acquis à titre onéreux sont évalués au prix d'achat à l'exclusion des frais d'acquisition qui sont directement comptabilisés en charges. Ils sont ensuite évalués à chaque clôture au plus faible de leur coût d'entrée et de leur valeur actuelle. La valeur actuelle des titres de participation est déterminée en fonction de l'utilité que la participation présente pour l'entreprise compte tenu des perspectives de rentabilité des titres, de la conjoncture économique, des capitaux propres réels de la société contrôlée et des effets de complémentarité technique, commerciale ou économique susceptibles de résulter de la participation.</p>
B. CORRECTIONS DE VALEUR <ol style="list-style-type: none">1. Méthodes d'amortissements2. Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation3. Méthodes de détermination des écarts de conversion - Actif	<p>Les méthodes d'amortissement pratiquées sont les méthodes prévues par les règles fiscales en vigueur pour chaque catégorie d'immobilisation</p> <ul style="list-style-type: none">- Immobilisations corporelles : lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.- Titres de participation : lorsque la valeur actuelle est inférieure au coût d'entrée, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. <p>Les écarts de conversion sont calculés d'après le taux de change à la date de clôture.</p>

Comptes sociaux

au 31 décembre 2022

II. ACTIF CIRCULANT (Hors trésorerie)

A. ÉVALUATION A L'ENTRÉE

1. Stocks
2. Créances
3. Titres et valeurs de placement

Les stocks sont inscrits en comptabilité au coût d'achat pour les biens acquis à titre onéreux et au coût de production pour les biens produits. Les créances sont inscrites en comptabilité pour leur montant nominal. Les créances libellées en monnaies étrangères sont converties en monnaie nationale à leur date d'entrée.

Les titres et valeurs de placement sont estimés à la date de clôture au cours de la valeur à la date de fin d'exercice.

B. CORRECTIONS DE VALEUR

1. Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation
2. Méthodes de détermination des écarts de conversion - Actif

La provision pour dépréciation des créances clients est calculée sur la base de la règle statistique reflétant les créances dont le règlement final prévu paraît certain.

- Stock : la provision sur stock à rotation lente est calculée via une règle statistique.

Les écarts de conversion sont calculés d'après le taux de change à la date de clôture.

III. FINANCEMENT PERMANENT

1. Méthodes de réévaluation
2. Méthodes d'évaluation des provisions réglementées
3. Dettes de financement permanent
4. Méthodes d'évaluation des provisions durables pour risques et charges
5. Méthodes de détermination des écarts de conversion - Passif

Les capitaux propres et les dettes de financement sont inscrits à leur valeur nominale. Provisions comptabilisées en application des dispositions légales.

Les dettes de financement sont inscrites en comptabilité pour leur montant nominal. Les provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face à la charge future ou aux risques créés au cours de l'exercice.

Les écarts de conversion sont calculés d'après le taux de change à la date de clôture.

IV. PASSIF CIRCULANT (Hors trésorerie)

1. Dettes du passif circulant
2. Méthodes d'évaluation des autres provisions pour risques et charges
3. Méthodes de détermination des écarts de conversion - Passif

Les dettes du passif circulant sont inscrites pour leur montant nominal.

Les provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face à la charge future ou aux risques créés au cours de l'exercice.

Les écarts de conversion sont calculés d'après le taux de change à la date de clôture.

V. TRÉSORERIE

1. Trésorerie - Actif
2. Trésorerie - Passif
3. Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation

La trésorerie est comptabilisée à la date de son engagement. La société utilise le rapprochement bancaire pour rapprocher ses soldes comptables aux soldes bancaires.

La trésorerie est comptabilisée à la date de son engagement. La société utilise le rapprochement bancaire pour rapprocher ses soldes comptables aux soldes bancaires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nominale brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

A.2 ÉTAT DES DÉROGATIONS

du 01/01/2022 au 31/12/2022

INDICATIONS DES DÉROGATIONS	UTILISATIONS DES DÉROGATIONS	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS
1- Dérogations aux principes comptables fondamentaux	NÉANT	NÉANT
1- Dérogations aux méthodes d'évaluation	NÉANT	NÉANT
1- Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	NÉANT	NÉANT

A.3 ÉTAT DES CHANGEMENTS DE MÉTHODES

du 01/01/2022 au 31/12/2022

	JUSTIFICATION DU CHANGEMENT	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation	NÉANT	NÉANT
II. Changements affectant les règles de présentation	NÉANT	NÉANT

B.1 DÉTAIL DES NON-VALEURS

du 01/01/2022 au 31/12/2022

COMPTE PRINCIPAL	INTITULÉ	MONTANT
211	*FRAIS PRÉLIMINAIRES	
2111	Frais de constitution	
2112	Frais préalables au démarrage	
2113	Frais d'augmentation du capital	
2114	Frais sur opérations de fusions, scissions et transformations	
2116	Frais de prospection	
2117	Frais de publicité	
2118	Autres frais préliminaires	
212	CHARGES À RÉPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES	42 038 159,53
2121	Frais d'acquisitions des immobilisations	
2125	Frais d'émission des emprunts	
2128	Autres charges à répartir	42 038 159,53
213	PRIME DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS	
2130	Primes de remboursements des obligations	
	TOTAL	42 038 159,53

Comptes sociaux

au 31 décembre 2022

B.2 TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIÈRES

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

NATURE	Montant brut début exercice	Augmentation			Diminution			Montant brut fin exercice
		Acquisition	Prod. par l'entrep. pour elle-même	Virement	Cession	Retrait	Virement	
IMMOBILISATIONS EN NON-VALEURS	99 851 154,67			13 527 071,18		71 340 066,32		42 038 159,53
• Frais préliminaires	5 989 219,00					5 989 219,00		
• Charges à répartir sur plusieurs exercices	93 861 935,67			13 527 071,18		65 350 847,32		42 038 159,53
• Primes de remboursement des obligations								
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	364 201 010,54			290 766,80				364 491 777,34
• Immobilisation en recherche et développement								
• Brevets, marques, droits et valeurs similaires	45 837 375,08			290 766,80				46 128 141,88
• Fonds commercial	318 363 635,46							318 363 635,46
• Autres immobilisations incorporelles								
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	7 775 869 508,29	324 412 541,13	10 526 708,54	-13 817 837,98		8 954 210,69		8 088 036 709,29
• Terrains	192 458 554,80			2 265 238,17				194 723 792,97
• Constructions	1 548 973 427,68			57 842 920,90				1 606 816 348,58
• Installations techniques, matériel et outillage	5 568 007 020,03			306 466 524,97		8 538 385,74		5 865 935 159,26
• Matériel de transport	65 544 600,07					381 109,09		65 163 490,98
• Mobilier, matériel bureau et aménagements divers	90 738 795,58			3 973 025,64		34 715,86		94 677 105,36
• Autres immobilisations corporelles								
• Immobilisations corporelles en cours	310 147 110,13	324 412 541,13	10 526 708,54	-384 365 547,66				260 720 812,14
TOTAL GÉNÉRAL	8 239 921 673,50	324 412 541,13	10 526 708,54	0,00		80 294 277,01		8 494 566 646,16

B.2 BIS TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

NATURE	Cumul début exercice	Dotation de l'exercice	Amortissements sur immobilisations sorties	Cumul d'amortissement fin exercice
	1	2	3	4 = 1+2-2b-3
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS	82 210 687,81	8 407 631,91	71 340 066,32	19 278 253,40
*Frais préliminaires	5 989 219,00		5 989 219,00	
*Charges à répartir sur plusieurs exercices	76 221 468,81	8 407 631,91	65 350 847,32	19 278 253,40
*Primes de remboursement des obligations				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	45 092 415,40	374 300,83		45 466 716,23
*Immobilisation en recherche et développement				
*Brevets, marques, droits et valeurs similaires	45 092 415,40	374 300,83		45 466 716,23
*Fonds commercial				
*Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	6 391 018 256,98	174 602 959,99	7 005 349,30	6 558 615 867,67
*Terrains				
*Constructions	1 104 199 889,27	54 978 509,59		1 159 178 398,86
*Installations techniques; matériel et outillage	5 141 322 901,23	116 679 225,25	6 591 466,44	5 251 410 660,04
*Matériel de transport	64 529 188,74	208 215,91	379 167,00	64 358 237,65
*Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	80 966 277,74	2 737 009,24	34 715,86	83 668 571,12
*Autres immobilisations corporelles				
*Immobilisations corporelles en cours				
TOTAL GÉNÉRAL	6 518 321 360,19	183 384 892,73	78 345 415,62	6 623 360 837,30

Comptes sociaux

au 31 décembre 2022

B.3 TABLEAU DES PLUS OU MOINS-VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Date de cession ou de retrait	Compte principal	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur nette d'amortissements	Produit de cession	Plus-values	Moins-values
01/01/2022	2510200000	4 298 192,87	0,00	4 298 192,87	15 700 100,00	11 401 907,13	0,00
17/03/2022	2340100000	379 167,00	379 167,00	0,00	209 166,67	209 166,67	0,00
30/06/2022	2340000000	1 942,11	0,00	1 942,11	0,00	0,00	1 942,11
31/07/2022	2332110000	32 045,00	267,04	31 777,96	1 791 666,67	1 759 888,71	0,00
31/07/2022	2331000000	7 047 793,68	5 418 611,97	1 629 181,71	1 751 000,00	121 818,29	0,00
31/07/2022	2332110000	1 458 547,06	1 172 587,43	285 959,63	0,00	0,00	285 959,63
31/07/2022	2355000000	34 715,86	34 715,86	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2022	2113000000	175 450,00	175 450,00	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2022	2118000000	5 813 769,00	5 813 769,00	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2022	2128000000	65 350 847,30	65 350 847,32	-0,02	0,00	0,02	0,00
TOTAL		84 592 469,88	78 345 415,62	6 247 054,26	19 451 933,34	13 492 780,82	287 901,74

B.4 TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital %	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au C.P.C. de l'exercice
						Date de clôture	Situation nette	Résultat net	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9
Indusaha	Matériaux de construction	121 680 000,00	91,00	396 379 191,82	396 379 191,82	31/12/2022	840 844 930,66	146 680 443,37	210 383 200,00
Banque Populaire	Banque	1,00	0,00	145 000,00	145 000,00	31/12/2022	0,00	0,00	9 350,00
Suez Cement Company (1)	Matériaux de construction	909 282 535,00	11,70	1 600 834 979,09	94 131 937,75	31/12/2022	1 613 861 066,45	-451 811 734,48	0,00
AFRICIM	Gestion des valeurs mobilières	20 000 000,00	100,00	19 999 600,00	15 674 450,19	31/12/2022	15 882 168,96	90 723,73	0,00
BETOSAHA	Matériaux de construction	10 000 000,00	51,00	5 099 900,00	5 099 900,00	31/12/2022	10 090 041,22	-1 818 966,19	0,00
ATLANTIC CIMENT	Matériaux de construction	22 000 000,00	100,00	301 572 540,58	301 572 540,58	31/12/2022	20 972 526,44	-646 351,53	0,00
TOTAL		1 082 962 536,00	-	2 324 031 211,49	813 003 020,34	-	2 501 650 733,73	-307 505 885,10	210 392 550,00

(1) Le capital social de la société Suez Cement Company est exprimé en livre égyptienne

B.5 TABLEAU DES PROVISIONS

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

NATURE	MONTANT DÉBUT EXERCICE	DOTATIONS			REPRISES			MONTANT FIN EXERCICE
		D'exploitation	Financières	Non courantes	D'exploitation	Financières	Non courantes	
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	1 512 593 313,54							1 512 593 313,54
2. Provisions réglementées	1 977 420,80			5 056,34			365 276,88	1 617 200,26
3. Provisions durables pour risques et charges	238 922 789,88	11 006 142,85					29 591 013,78	220 337 918,95
SOUS-TOTAL (A)	1 753 493 524,22	11 006 142,85		5 056,34			29 956 290,66	1 734 548 432,75
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	184 776 310,68	62 689 987,46			42 966 902,63			204 499 395,51
5. Autres provisions pour risques et charges	19 355 231,73	7 000 000,00	21 475 930,91	2 000 000,00		1 901 014,47	15 809 211,66	32 120 936,51
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie	4 238 253,75							4 238 253,75
SOUS-TOTAL (B)	208 369 796,16	69 689 987,46	21 475 930,91	2 000 000,00	42 966 902,63	1 901 014,47	15 809 211,66	240 858 585,77
TOTAL (A + B)	1 961 863 320,38	80 696 130,31	21 475 930,91	2 005 056,34	42 966 902,63	1 901 014,47	45 765 502,32	1 975 407 018,52

B.6 TABLEAU DES CRÉANCES

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

CRÉANCES	TOTAL	ANALYSE PAR ÉCHÉANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Échues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'État et Org. Publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par effets
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	30 388 684,97	1 461 018,86	27 362 543,72	1 565 122,39		20 671 378,14		
• Prêts immobilisés	7 554 033,17	1 461 018,86	4 822 841,92	1 270 172,39				
• Autres créances financières	22 834 651,80		22 539 701,80	294 950,00		20 671 378,14		
DE L'ACTIF CIRCULANT	1 043 186 926,80		942 378 954,98	100 807 971,82	235 901 434,90	114 459 566,25	267 369 274,33	132 661 734,14
• Fournisseurs débiteurs avances et acomptes	15 861 280,48		14 957 841,66	903 438,82	1 154 723,41			
• Clients et comptes rattachés	884 952 547,37		798 825 275,47	86 127 271,90	234 542 126,93		261 312 440,97	132 661 734,14
• Personnel	2 450 247,64		1 830 863,27	619 384,37	204 584,56			
• État	114 459 720,81		114 459 720,81			114 459 566,25		
• Compte d'associés	1 858 214,85		1 858 214,85					
• Autres débiteurs	23 102 839,04		9 944 962,31	13 157 876,73			6 056 833,36	
• Comptes de régularisation actif	502 076,61		502 076,61					
T O T A U X	1 073 575 611,77	1 461 018,86	969 741 498,70	102 373 094,21	235 901 434,90	135 130 944,39	267 369 274,33	132 661 734,14

Comptes sociaux

au 31 décembre 2022

B.7 TABLEAU DES DETTES

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

DETTES	TOTAL	ANALYSE PAR ÉCHÉANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Échues et non payées	Montants en devises	Montants vis-à-vis de l'État et Org. Publics	Montants vis-à-vis des entreprises liées	Montants représentés par effets
DE FINANCEMENT								
• Emprunts obligataires								
• Autres dettes de financement								
DU PASSIF CIRCULANT	908 156 626,74		908 156 626,74		217 977 958,75	105 730 784,22	177 272 636,94	76 731 221,36
• Fournisseurs et comptes rattachés	628 833 831,14		628 833 831,14		217 666 948,51	10 378 774,00	177 272 636,94	61 959 555,25
• Clients créditeurs, avances et acomptes	37 043 958,85		37 043 958,85					
• Personnel	25 762 827,09		25 762 827,09					
• Organismes Sociaux	25 642 589,99		25 642 589,99			9 306 042,65		
• État	86 045 967,57		86 045 967,57			86 045 967,57		
• comptes d'associés	9 270 010,09		9 270 010,09		311 010,24			
• Autres créanciers	95 557 442,01		95 557 442,01					14 771 666,11
• Comptes de régularisation passif								
T O T A U X	908 156 626,74		908 156 626,74		217 977 958,75	105 730 784,22	177 272 636,94	76 731 221,36

B.8 TABLEAU DES SÛRETÉS RÉELLES DONNÉES OU REÇUES

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

TIERS CRÉDITEURS OU TIERS DÉBITEURS	Montant couvert par la sûreté	Nature (1)	Date et lieu d'inscription	Objet (2) (3)	Valeur comptable nette de la sûreté donnée à la date de clôture
• Sûretés données					
Néant					
• Sûretés reçues					
Néant					

(1) Gage : 1 Hypothèque : 2 Nantissement : 3 Warrant : 4 Autres : 5 (à préciser)

(2) Préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tierces (sûretés données) (entreprises liées associés membres du personnel)

(3) Préciser si la sûreté reçue par l'entreprise provient de personnes tierces autres que le débiteur (sûretés reçues)

B.9 ENGAGEMENTS FINANCIERS REÇUS OU DONNÉS HORS OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

ENGAGEMENTS DONNÉS	Montants exercice	Montants exercice précédent
*Avals et cautions	122 690 596,66	119 557 516,66

(1) Dont engagements à l'égard d'entreprises liées

ENGAGEMENTS REÇUS	Montants exercice	Montants exercice précédent
*Avals et cautions	243 822 720,00	249 663 100,00
*Autres engagements reçus/Fournisseur	25 772 398,41	51 354 534,65
*Autres engagements reçus/assurance	457 350 000,00	389 415 000,00

B.10 TABLEAU DES BIENS EN CRÉDIT-BAIL

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Rubriques	Date de la 1 ^{ère} échéance	Durée du contrat en mois	Valeur estimée du bien à la date du contrat	Durée théorique d'amortissement du bien	Cumul des exercices précédents des redevances	Montant de l'exercice des redevances	Redevances restant à payer		Prix d'achat résiduel en fin de contrat	Observations
							Date de clôture	Situation nette		
1	2	3	4	5	6		6	7	10	11
Contrat N° 143774SO C A Béton	10/09/2015	84	3 204 500,00	10	3 477 821,00	371 930,42	0,00	0,00	32 045,00	
Contrat N° 143773MO C A Béton	10/01/2016	84	3 300 000,00	10	3 384 761,40	569 324,40	0,00	0,00	33 000,00	
Contrat N° 69333-CM-0 Mat Criblage	01/07/2016	84	4 500 000,00	10	4 206 145,20	776 351,40	381 088,20	0,00	45 000,00	
TOTAL			11 004 500,00	--	11 068 727,60	1 717 606,22	381 088,20	0,00	110 045,00	

Comptes sociaux

au 31 décembre 2022

B.11 DÉTAIL DES POSTES DU CPC

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

POSTE		EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT
611	CHARGES D'EXPLOITATION		
	Achats revenus de marchandises		-10 537,61
	* Achats de marchandises		-16 950,09
	* Variation des stocks de marchandises (±)		6 412,48
	Total		-10 537,61
612	Achats consommés de matières et fournitures	1 578 340 041,45	1 343 247 065,86
	* Achat de matières premières	185 797 596,04	241 919 813,45
	* Variation des stocks de matières premières (±)	-26 958 127,72	-24 815 271,73
	* Achats de matériel et fournitures consommables et d'emballages	914 431 181,14	621 063 341,43
	* Variation des stocks de matières fournitures et emballages (±)	-45 609 155,25	-15 029 121,41
	* Achats non stockés de matières et de fournitures	257 981 821,55	254 400 683,31
	* Achats de travaux études et prestations de services	292 696 725,69	265 707 620,81
	Total	1 578 340 041,45	1 343 247 065,86
613/614	* Autres charges externes	465 639 657,04	423 653 493,48
	* Locations et charges locatives	43 479 174,59	39 427 870,80
	* Redevances de crédit-bail	1 717 606,22	1 906 739,96
	* Entretien et réparations	63 766 516,38	70 058 564,26
	* Primes d'assurances	19 111 168,17	19 339 322,21
	* Rémunérations du personnel extérieur à l'entreprise	21 491 045,86	19 618 511,10
	* Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	17 669 207,18	19 034 274,67
	* Redevances pour brevets, marques, droits...		
	* Transports	258 981 259,52	215 469 175,13
	* Déplacements missions et réceptions	14 157 077,02	12 227 093,32
	* Reste du poste des autres charges externes	25 266 602,10	26 571 942,03
	Total	465 639 657,04	423 653 493,48
617	* Charges de personnel	271 251 234,29	259 208 369,38
	* Rémunération du personnel	200 595 947,33	193 378 872,02
	* Charges sociales	57 562 981,35	54 762 301,61
	* Reste du poste des charges de personnel	13 092 305,61	11 067 195,75
618	Total	271 251 234,29	259 208 369,38
	Autres charges d'exploitation	20 063 121,73	10 855 141,68
	* Jetons de présence	1 860 000,00	1 860 000,00
	* Pertes sur créances irrécouvrables	3 804 718,85	8 995 141,68
	* Reste du poste des autres charges d'exploitation	14 398 402,88	
	Total	20 063 121,73	10 855 141,68
638	CHARGES FINANCIÈRES		
	* Autres charges financières		
	* Charges nettes sur cessions de titres et valeurs de placement		
	* Reste du poste des autres charges financières	0,00	0,00
	Total	0,00	0,00
658	CHARGES NON COURANTES	103 703 328,40	66 050 781,38
	Autres charges non courantes	103 703 328,40	66 050 781,38
	* Pénalités sur marchés et dédits		
	* Rappels d'impôts (autres qu'impôts sur les résultats)	75 236 428,00	35 878 332,00
	* Pénalités et amendes fiscales	184 646,46	1 062 983,67
	* Créances devenues irrécouvrables	4 071 589,77	8 143 459,64
	* Reste du poste des autres charges non courantes	24 210 664,17	20 966 006,07
	Total	103 703 328,40	66 050 781,38

B.11 DÉTAIL DES POSTES DU CPC (SUITE)

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

POSTE	EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT
PRODUITS D'EXPLOITATION		
711 *Ventes de marchandises		
*Ventes de marchandises au Maroc		
*Ventes de marchandises à l'étranger		
*Reste du poste des ventes de marchandises		
Total		
712 *Ventes de biens et services produits	3 637 454 211,75	3 640 773 512,10
*Ventes de biens au Maroc	3 089 691 436,05	3 276 988 729,32
*Ventes de biens à l'étranger	452 656 448,60	274 537 617,19
*Ventes des services au Maroc	11 771 272,33	13 603 453,09
*Ventes des services à l'étranger		
*Redevances pour brevets, marques, droits		
*Reste du poste des ventes et services produits	83 335 054,77	75 643 712,50
Total	3 637 454 211,75	3 640 773 512,10
713 *Variation des stocks de produits	108 998 087,33	-18 935 336,90
*Variation des stocks des biens produits (+/-)	108 998 087,33	-18 935 336,90
*Variation des stocks des services produits (+/-)		
*Variation des stocks des produits en cours (+/-)		
Total	108 998 087,33	-18 935 336,90
718 *Autres produits d'exploitation		
*Jetons de présence reçus		
*Reste du poste (produits divers)		0,00
Total	0,00	0,00
719 Reprises d'exploitation transferts de charges	64 529 883,22	77 919 418,37
*Reprises	42 966 902,63	50 679 873,42
*Transferts de charges	21 562 980,59	27 239 544,95
Total	64 529 883,22	77 919 418,37
PRODUITS FINANCIERS		
738 *Intérêts et autres produits financiers	9 480 832,72	19 526 811,57
*Intérêts et produits assimilés	258 986,70	337 8314,89
*Revenus des créances rattachées à des participations		
*Revenus des titres et valeurs de placement		
*Reste du poste intérêts et autres produits financiers	9 221 846,02	16 148 496,68
Total	9 480 832,72	19 526 811,57

Comptes sociaux

au 31 décembre 2022

B.12 PASSAGE DU RÉSULTAT NET COMPTABLE AU RÉSULTAT NET FISCAL

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

INTITULÉ	EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT
I. RÉSULTAT NET COMPTABLE		
*Bénéfice net	1 007 470 697,04	
*Perte nette		
II. RÉINTEGRATIONS FISCALES	542 441 924,91	
1. RÉINTEGRATIONS FISCALES COURANTES	95 708 914,83	
. Amortissement voitures leasing	1 175 731,32	
. Provision pour LTI CODIR (PROV GRATIFICATIONS)	1 563 614,00	
. Cadeaux à la clientèle	908 652,22	
. Dons non déductibles et libéralité	1 358 339,25	
. Provision allocation départ en retraite	742 000,04	
. Provision couverture médicale personnel retraité	3 116 000,04	
. Provision allocation départ en retraite (DOT PROV PENSION)	4 827 000,00	
. Provision / hausse achat transport	2 000 000,00	
. DOT prov risque et charges factures IAM	5 000 000,00	
. Provision pour compte MAESTRO	2 000 000,00	
. Provision pour dépréciation stocks pièces de rechange	3 503 772,99	
. Provision pour dépréciation des stocks + Granulats 2020	16 646 388,00	
. Provision pour dépréciation sur créances non déductibles	34 501 750,00	
. Autres charges d'exploitation sur exercices antérieurs	14 398 402,88	
. Charges des exercices antérieurs : Achats de M&F	22 777,43	
. Charges des exercices antérieurs : Autres Charges externes	3 060 272,20	
. Charges des exercices antérieurs : Impôt et Taxes	5 806,00	
. Charges des exercices antérieurs Charges de personnel	648 408,46	
. Honoraires SM partners (mission SCI)	230 000,00	
RÉINTEGRATIONS FISCALES NON COURANTES	446 733 010,08	
. Plus-value de fusion	2 954 627,61	
. IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS	363 846 699,45	
. CONTRIBUTION SOCIALE DE SOLIDARITÉ SUR LES BÉNÉFICES 2022	75 236 428,00	
. PÉNALITÉS & AMENDES	7 552,26	
. PÉNALITÉS & AMENDES	177 094,20	
. AUTRES CHARGES NC	4 069 334,70	
. CHARGES NC => DIFF S/RÈGLEMENT	2 255,07	
. DNC AMORTISSEMENT DÉROGATOIRE	5 056,34	
. ÉCART DE CONVERSION PASSIF AU 31,12,2022	433 962,45	
III. DÉDUCTIONS FISCALES		325 887 978,56
DÉDUCTIONS FISCALES COURANTES		210 392 550,00
- Dividende des titres de participation perçue sur action INDUSAHA		210 383 200,00
- Dividende des titres de participation perçue sur action CINOR		9 350,00
DÉDUCTIONS FISCALES NON COURANTES		115 495 428,56
. Écart de conversion passif 31/12/2021-REPRISE ÉCART CONVERSION		7 573 345,58
. Reprise provision pour dépréciation stocks pièces de rechange		5 055 982,66
. Reprise provision pour dépréciation des stocks + Granulats 2020		6 964 228,00
. Reprise provision clts dou, initial, Non déduct. (REP /PROV CLTS DED)		30 136 370,00
. Dons COVID-19		20 000 000,00
. REP Amortissement dérogatoire		365 276,88
. Reprise provision initial, cote-part payée 2022		22 682 000,00
. Reprise AUTRE PROV RISQUE ET CHARGES		142 666,50
. Reprise provision IS / plus-value de fusion (REP PROV POUR IMPOT)		886 388,28
. Reprise Provision pour restructuration personnel:réalisation 2022		21 689 170,66
Total	1 549 912 621,95	325 887 978,56
IV. RÉSULTAT BRUT FISCAL		
Bénéfice brut si T1 > T2 (A)	1 224 024 643,39	
Déficit brut fiscal si T2 > T1 (B)		
V. REPORTS DÉFICITAIRES IMPUTÉS (C) (1)		
*Exercice n-4		
*Exercice n-3		
*Exercice n-2		
*Exercice n-1		
VI. RÉSULTAT NET FISCAL		
Bénéfice net fiscal (A-C) ou déficit net fiscal (B)	1 224 024 643,39	
VII. CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFÉRÉ		
VIII. CUMUL DES DÉFICITS FISCAUX RESTANT À REPORTER		
*Exercice n-4		
*Exercice n-3		
*Exercice n-2		
*Exercice n-1		

(1) Dans la limite du montant du bénéfice brut fiscal (A)

B.13 DÉTERMINATION DU RÉSULTAT COURANT APRÈS IMPÔTS

Au 31 décembre 2022

I. DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	MONTANT
*Résultat courant d'après C.P.C. (+/-)	1 400 896 684,57
*Réintégrations fiscales sur opérations courantes (+)	95 708 914,83
*Déductions fiscales sur opérations courantes (-)	210 392 550,00
*Résultat courant théoriquement imposable (=)	1 286 213 049,40
*Impôt théorique sur résultat (-)	398 726 045,31
*Résultat courant après impôts (=)	1 002 170 639,26

II. INDICATION DU RÉGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYÉS PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LÉGALES SPÉCIFIQUES

NÉANT

B.14 DÉTAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

NATURE	Solde au début de l'exercice 1	Opérations comptables de l'exercice 2	Déclarations T.V.A. de l'exercice 3	Solde fin d'exercice (1+2-3=4)
A T.V.A. Facturée		736 997 453,88	736 997 453,88	
B T.V.A. Récupérable	22 897 851,43	458 279 323,17	463 808 326,96	17 368 847,64
*sur charges	19 605 337,24	419 213 881,04	427 048 328,42	11 770 889,86
*sur immobilisations	3 292 514,19	39 065 442,13	36 759 998,54	5 597 957,78
CT.V.A. due ou crédit de T.V.A. = (A - B)	-22 897 851,43	278 718 130,71	273 189 126,92	-17 368 847,64

B.15 PASSIFS ÉVENTUELS

Au 31 décembre 2022

Conformément à la législation fiscale en vigueur les exercices 2020, 2021 et 2022 ne sont pas prescrits. Les déclarations fiscales de Ciments du Maroc au titre de l'impôt sur les sociétés (IS) de la TVA et de l'impôt sur les revenus salariaux (IR) peuvent faire l'objet de contrôle par l'administration et de rappels éventuels d'impôts taxes. Au titre des périodes non prescrites, les impôts émis par voie de rôles peuvent également faire l'objet de révision. Les déclarations sociales au titre de la CNSS peuvent faire l'objet de contrôle et de rappels éventuels de cotisations.

C. AUTRES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

C.1 ÉTAT DE RÉPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

Au 31 décembre 2022

Nom prénom ou raison sociale des principaux associés (1)	Adresse	NOMBRE DE TITRES		Valeur nominale de chaque action ou part sociale	MONTANT DU CAPITAL		
		Exercice précédent	Exercice actuel		Souscrit	Appelé	Libéré
1	2	3	4	5	6	7	8
ITALCEMENTI S.P.A.		6854617	6854637	100	685463700,00	0,00	685463700,00
autres		4559950	4668801	100	466880100,00	0,00	466880100,00
CIMR		1374951	1374951	100	137495100,00	0,00	137495100,00
FIPAR HOLDING		857556	857556	100	85755600,00	0,00	85755600,00
PROCIMAR		507746	507746	100	50774600,00	0,00	50774600,00
PATRIMOINE MULTIVALEURS (WAFA GESTION)		0	48217	100	4821700,00	0,00	4821700,00
PATRIMOINE ACTIONS (WAFA GESTION)		0	30614	100	3061400,00	0,00	3061400,00
WAFA ASSURANCE OPTIMISATION (WAFA GESTION)		143985	23748	100	2374800,00	0,00	2374800,00
ATTIJARI PATRIMOINE VALEURS (WAFA GESTION)		0	18148	100	1814800,00	0,00	1814800,00
FCP CIMR MOUBADARA (WAFA GESTION)		137199	17884	100	1788400,00	0,00	1788400,00
CMR ACTIONS		0	17775	100	1777500,00	0,00	1777500,00
WAFA ASSURANCE EXPANSION		0	15927	100	1592700,00	0,00	1592700,00
		14436004	14436004	--	1443600400,00	0,00	1443600400,00

Comptes sociaux

au 31 décembre 2022

C.2 TABLEAU D'AFFECTATION DES RÉSULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE

Au 31 décembre 2022

A. ORIGINE DES RÉSULTATS À AFFECTER	MONTANT	B. AFFECTATION DES RÉSULTATS	MONTANT
30/06/2022 Décision du		Réserve légale	0,00
. Report à nouveau	406 907 545,27	Autres réserves	0,00
. Résultats nets en instance d'affectation			
. Résultat net de l'exercice	1 209 155 133,65	Dividendes	1 371 420 380,00
. Prélèvements sur les réserves		Autres affectations	
. Autres prélèvements (Primes de fusion, d'apport)		Report à nouveau	244 642 298,92
TOTAL A	1 616 062 678,92	TOTAL B	1 616 062 678,92

C.3 RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTREPRISE AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

Au 31 décembre 2022

NATURE DES INDICATIONS	Exercice n - 2	Exercice n - 1	Exercice n
SITUATION NETTE DE L'ENTREPRISE :			
*Capitaux propres + capitaux propres assimilés - solde des immobilisations en non valeurs	3 776 437 961,09	3 541 665 787,31	3 172 236 444,54
*OPÉRATIONS ET RÉSULTATS DE L'EXERCICE			
1. Chiffre d'affaires hors taxes	3 334 721 186,38	3 640 773 512,10	3 637 454 211,75
2. Résultat avant impôts	1 026 865 204,99	1 663 786 487,65	1 371 317 397,04
3. Impôts sur les résultats	307 196 799,00	454 631 354,00	363 846 700,00
4. Bénéfices distribués	1 443 600 400,00	1 443 600 400,00	1 371 420 380,00
5. Résultats non distribués (mis en réserves ou en instances d'affectation)	719 668 405,99	1 209 155 133,65	1 007 470 697,04
*RÉSULTAT PAR TITRE (Pour les sociétés par actions et SARL)			
. Résultat net par action ou part sociale	49,85	83,76	69,79
. Bénéfices distribués par action ou part sociale	100,00	100,00	95,00
*PERSONNEL			
. Montant des salaires bruts de l'exercice	239 937 389,35	259 208 369,38	271 251 234,29
. Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	675	651	646

C.4 TABLEAU DES OPÉRATIONS EN DEVISES COMPTABILISÉES PENDANT L'EXERCICE

Au 31 décembre 2022

NATURE	Entrée Contre Valeur en Dirhams	Sortie Contre Valeur en Dirhams
*Financement permanent		
*Immobilisations brutes		115 545 855,09
*Retraites sur immobilisations		
*Remboursement des dettes de financement		
*Produits y compris produits financiers	452 656 448,6	
*Charges	452 656 448,6	
TOTAL DES ENTRÉES		752 113 069,45
TOTAL DES SORTIES		752 113 069,45
BALANCE DEVISES	452 656 448,6	
TOTAL		86 7658 924,54

C.5 DATATION ET ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS

I. DATATION

Date de clôture (1)	-
Date d'établissement des états de synthèse (2)	Le 18/03/2022

(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice.

(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèses.

II. ÉVÉNEMENTS NÉS POSTÉRIEUREMENT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES À CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1^{ère} COMMUNICATION EXTERNE DES ÉTATS DE SYNTHÈSE

Date	Indication des événements	
	*Favorables	NÉANT
	*Défavorables	À la date de l'arrêté des comptes nous n'avons pas identifié d'impact significatif lié à la situation de guerre entre la Russie et l'Ukraine sur la situation financière de la société.

Assemblée Générale Ordinaire du 30 mai 2023

TEXTE DES PROJETS DE RÉSOLUTIONS

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte et approuve, à toutes fins utiles, les modalités de convocation de l'Assemblée Générale par le Conseil d'administration réuni le 23 mars 2023.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'administration et des Commissaires aux comptes sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2021, approuve expressément les états de synthèse tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports, se soldant par un bénéfice net comptable de **1 007 470 697,04 MAD**.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, décide d'affecter le résultat ci-dessus approuvé, soit le bénéfice net de **1 007 470 697,04 MAD** ainsi qu'il suit:

Bénéfice net comptable:	1 007 470 697,04 MAD
Augmenté du report bénéficiaire antérieur:	244 642 298,92 MAD
Soit un bénéfice distribuable de:	1 252 112 995,96 MAD
Dividende aux actionnaires (soit 60 dirhams par action)	866 160 240,00 MAD
Au compte report à nouveau:	385 952 755,96 MAD

Les dividendes bruts, ainsi fixés à **866 160 240,00 MAD**, seront payables à compter du 17 juillet 2023.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes, sur les conventions relevant de l'article 56 de la Loi, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

CINQUIÈME RÉSOLUTION

Par suite de l'adoption des résolutions précédentes, l'Assemblée Générale confère aux administrateurs quitus définitif, et sans réserve, de leur gestion pendant l'exercice dont les comptes ont été ci-dessus approuvés.

SIXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale constate que le mandat de M. Matteo ROZZANIGO en tant qu'administrateur expirera à l'issue de la présente Assemblée Générale et décide de le renouveler pour une durée de deux ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2024.

SEPTIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale constate que le mandat de M. Hakan GÜRDAL en tant qu'administrateur expirera à l'issue de la présente Assemblée Générale et décide de le renouveler pour une durée de deux ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2024.

HUITIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale constate que le mandat de PROCIMAR en tant qu'administrateur expirera à l'issue de la présente Assemblée Générale et décide de le renouveler pour une durée de deux ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2024.

NEUVIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale constate que le mandat de COFIPAR en tant qu'administrateur expirera à l'issue de la présente Assemblée Générale et décide de le renouveler pour une durée de deux ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2024.

DIXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale constate que le mandat de COFIPAR en tant qu'administrateur expirera à l'issue de la présente Assemblée Générale et décide de le renouveler pour une durée de deux ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2024.

ONZIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale constate que le mandat de FIPAR HOLDING en tant qu'administrateur expirera à l'issue de la présente Assemblée Générale et décide de le renouveler pour une durée de deux ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2024.

DOUZIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale constate que le mandat de CAISSE INTERPROFESSIONNELLE MAROCAINE DE RETRAITES (CIMR) en tant qu'administrateur expirera à l'issue de la présente Assemblée Générale et décide de le renouveler pour une durée de deux ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2024.

TREIZIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale constate que le mandat de ABU DHABI FUND FOR DEVELOPMENT en tant qu'administrateur expirera à l'issue de la présente Assemblée Générale et décide de le renouveler pour une durée de deux ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2024.

QUATORZIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale constate la cessation des fonctions d'administrateur de la société CIMENTS FRANÇAIS par suite de sa fusion par absorption par la société ITALCEMENTI FABBRICHE RIUNITE CEMENTO S.p.A. Bergamo et la cooptation par le Conseil d'administration de cette dernière en tant que nouvel administrateur en remplacement et ce, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2023.

L'Assemblée Générale décide, conformément à l'article 49 de la Loi, de ratifier la nomination de la société ITALCEMENTI FABBRICHE RIUNITE CEMENTO S.p.A. Bergamo en tant qu'administrateur.

QUINZIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale constate la démission de M. Abdellatif ZAGHNOUN de ses fonctions d'administrateur de la société et la cooptation de M. Yassine HADDAOUI en tant que nouvel administrateur en remplacement, et ce, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2023.

L'Assemblée Générale décide, conformément à l'article 49 de la Loi, de ratifier la nomination de M. Yassine HADDAOUI en tant qu'administrateur.

SEIZIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide de fixer à 2 060 000 MAD bruts le montant maximum des jetons de présence à répartir entre les administrateurs sur décision du Conseil d'administration.

DIX-SEPTIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte de l'expiration du mandat du Commissaire aux Comptes, le cabinet PwC et décide de le renouveler pour une durée de trois exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2025.

DIX-HUITIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte de l'expiration du mandat du Commissaire aux Comptes, le cabinet Mazars et décide de le renouveler pour une durée de trois exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2025.

DIX-NEUVIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une expédition, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour accomplir les formalités prescrites par la loi.

Le Conseil d'administration

Comptes consolidés

au 31 décembre 2022

SOMMAIRE

NOTE DE PRÉSENTATION
PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION
BILAN CONSOLIDÉ
CPC CONSOLIDÉ
DÉTAIL ACTIF CONSOLIDÉ
DÉTAIL PASSIF CONSOLIDÉ
DÉTAIL RÉSULTAT CONSOLIDÉ
FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ
NOTE 1- SYNTHÈSE DES IMMOBILISATIONS
NOTE 2- AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS
NOTE 3- TITRES DE PARTICIPATION NON CONSOLIDÉS
NOTE 4- STOCKS
NOTE 5- ÉTAT DES CRÉANCES
NOTE 6- VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT
NOTE 7- VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS
NOTE 8- PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES
NOTE 9- ETAT DES DETTES
NOTE 10- ENGAGEMENTS HORS BILAN
NOTE 11- FRAIS DE PERSONNEL
NOTE 12- IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT
NOTE 13- DOTATIONS D'EXPLOITATION
NOTE 14- CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS
NOTE 15- PRODUITS ET CHARGES NON COURANTS
NOTE 16- VACATION ET JETONS DE PRÉSENCE
NOTE 17- INFORMATIONS SECTORIELLES
NOTE 18- DATATION ET ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS
NOTE : CHANGEMENT DE MÉTHODE

PRINCIPES ET RÈGLES DE CONSOLIDATION

1- RÉFÉRENTIEL COMPTABLE

Les comptes consolidés de la société Ciments du Maroc sont établis conformément aux Normes Marocaines telles que prescrites par le Conseil National de Comptabilité.

2- PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Le périmètre de consolidation englobe les sociétés Indusaha, Africim, Betosaha et Atlantique ciment sur lesquelles la société Ciments du Maroc exerce un contrôle exclusif.

3- MÉTHODES DE CONSOLIDATION

Les sociétés contrôlées de manière exclusive sont intégrées globalement.

4- PRINCIPAUX RETRAITEMENTS

La consolidation est réalisée à partir des comptes annuels retraités selon les Normes Marocaines. Ces retraitements portent sur :

- les immeubles acquis au moyen de contrat de leasing ;
- les écarts de conversion ;
- les provisions à caractère fiscal ;
- la réévaluation de fusion ;
- les actifs en non valeur ;
- les résultats internes (dividendes).

5- PRINCIPALES RÈGLES D'ÉVALUATION

- **Écarts d'acquisition:** la différence entre le coût d'acquisition des titres et la valeur des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition constitue l'écart d'acquisition. L'écart positif inscrit à l'actif sous la rubrique « Ecart d'acquisition » est amorti linéairement sur une durée de 20 ans. Cette durée reflète raisonnablement les hypothèses et objectifs fixés lors de l'acquisition. L'écart de première consolidation réalisé suite à l'acquisition de la société Atlantique Ciment a été initialement affecté aux écarts d'acquisition et amortis sur une durée de 20 ans. En 2021, cet écart de première consolidation a été affecté définitivement aux immobilisations incorporelles s'agissant d'un contrat d'exploitation de carrière. La durée d'amortissement de cet actif incorporel est de 30 ans et démarrera à la date de début d'exploitation de la carrière.
- **Immobilisations incorporelles:** elles se composent principalement des logiciels et licences enregistrés au bilan à leur coût d'acquisition et le fonds de commerce. Les logiciels sont amortis linéairement sur une durée de 5 ans.
- **Immobilisations corporelles:** elles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production pour celles produites en interne. Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction des durées d'utilisations usuelles au Maroc. Ainsi, les constructions sont amorties sur 20 ans, les installations techniques, matériel et outillage sur 10 ans, le matériel informatique sur 6 ans et le matériel et mobilier de bureau agencements et aménagement divers sur 10 ans.
- **Immobilisations financières:** la valeur d'entrée des titres de participation non consolidés correspond aux sommes payées pour l'acquisition des titres de participation ainsi que pour les dépôts et cautionnements. Les titres de participation acquis à titre onéreux sont évalués au prix d'achat à l'exclusion des frais d'acquisition qui sont directement comptabilisés en charges. Ils sont ensuite évalués à chaque clôture au plus faible de leur coût d'entrée et de leur valeur actuelle. La valeur actuelle des titres de participation est déterminée en fonction de l'utilité que la participation présente pour l'entreprise compte tenu des perspectives de rentabilité des titres, de la conjoncture économiques, des capitaux propres réels de la société contrôlée et des effets de complémentarité technique, commerciale ou économique susceptibles de résulter de la participation. Lorsque la valeur actuelle est inférieure au coût d'entrée, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Comptes consolidés

au 31 décembre 2022

- **Créances et dettes en monnaie étrangères:** les gains latents et les pertes latentes de conversion sont pris en considération dans le compte de résultat.
- **Provision pour dépréciation des créances clients:** la provision pour dépréciation des créances clients est calculée sur la base de la règle statistique reflétant les créances dont le règlement final prévu paraît certain.
- **Contrats de location financement:** les biens acquis au moyen de contrats de location financement "leasing" font l'objet d'un retraitement dans les comptes consolidés dans la mesure où ils présentent un caractère significatif. Les actifs retraités sont identifiés dans le tableau d'évolution des immobilisations.
- **Provisions réglementées:** les écritures passées pour la seule application des législations fiscales sont éliminées dans les comptes consolidés.
- **Engagement de retraite et prestations assimilées:** les engagements comptabilisés en matière d'indemnités de départ à la retraite et de couverture médicale du personnel retraité sont calculés en appliquant une évaluation actuarielle. Cette évaluation a été confiée à un cabinet spécialisé.
- **Provisions pour risques et charges :** les provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face à la charge future ou aux risques créés au cours de l'exercice.
- **Impôts différés:** les impositions différées résultantes des décalages temporaires et des retraitements de consolidation sont calculées sur la base du taux en vigueur.
- **Trésorerie actif et passif:** la trésorerie est comptabilisée à la date de son engagement. La société utilise le rapprochement bancaire pour rapprocher ses soldes comptables des soldes bancaires.

6- RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat net par action est calculé en divisant le résultat net consolidé par le nombre d'actions en circulation à la clôture de l'exercice.

7- COMPARABILITÉ DES COMPTES

Les données comparatives ont été retraitées et présentées selon les mêmes normes. Aucun changement n'est à relever.

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Au 31 DÉCEMBRE 2022

Société	Activité	Pourcentage d'intérêt 31.12.2022	Pourcentage d'intérêt 31.12.2021	Méthode de consolidation	Type de contrôle
Ciments du Maroc	Ciment	100%	100%	Intégration globale	Contrôle exclusif
Indusaha	Ciment	91%	92%	Intégration globale	Contrôle exclusif
Africim	Ciment	100%	100%	Intégration globale	Contrôle exclusif
Betosaha	Matériaux de construction	51%	51%	Intégration globale	Contrôle exclusif
Atlantique Ciment	Ciment	100 %	100 %	Intégration globale	Contrôle exclusif

Variation du périmètre

Le périmètre de consolidation a connu la cession de 1% des actions détenues chez Indusaha aux minoritaires.

Comptes consolidés

au 31 décembre 2022

BILAN ACTIF CONSOLIDÉ

En milliers de dirhams

ACTIF	Au 31 décembre 2022	Au 31 décembre 2021
Actif immobilisé	2 728 903	2 614 451
Écart d'acquisition	191 882	205 212
Immobilisations incorporelles	559 585	559 872
Immobilisations corporelles	1 711 072	1 585 676
Immobilisations financières	128 509	130 061
Actifs d'impôts différés	137 855	133 630
Titres mis en équivalence	-	-
Actif circulant	2 064 376	2 783 128
Stocks et en cours	692 337	488 420
Clients et comptes rattachés	826 899	730 175
Autres créances et comptes de régularisation	141 082	54 538
Valeurs mobilières de placement	307 999	1 413 561
Disponibilités	96 059	96 435
Total de l'actif	4 793 279	5 397 579

BILAN PASSIF CONSOLIDÉ

En milliers de dirhams

PASSIF	Au 31 décembre 2022	Au 31 décembre 2021
Capitaux propres (part Groupe)	3 321 526	3 788 013
Capital	1 443 600	1 443 600
Primes	143 954	140 999
Réserves consolidées	828 892	1 006 363
Résultat net part Groupe	905 080	1 197 051
Autres	0	0
Intérêts minoritaires	38 713	42 631
Provisions pour risques et charges	223 755	242 104
Dettes	1 209 285	1 324 831
Emprunts et dettes financières	407	2 233
Fournisseurs et comptes rattachés	745 243	894 799
Autres dettes et comptes de régularisation	323 676	426 755
Trésorerie - Passif	139 958	1 045
Total du passif	4 793 279	5 397 579

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

En milliers de dirhams

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES	Au 31 décembre 2022	Au 31 décembre 2021
Chiffre d'affaires	4 067 756	4 146 387
Autres produits d'exploitation	189 471	79 494
Achats consommés	-2 285 814	-2 008 798
Charges de personnel	-287 599	-274 032
Autres charges d'exploitation	-32 678	-5 570
Impôts et taxes	-30 788	-30 640
Dotations d'exploitation	-293 245	-287 271
Résultat d'exploitation	1 327 103	1 619 570
Charges et produits financiers	-6 351	79 173
Résultat courant	1 320 752	1 698 743
Charges et produits non courants	-31 817	-17 059
Impôts sur les résultats	-360 490	-463 318
Résultat net des entreprises intégrées	928 445	1 218 366
Quote-part dans les résultats des entreprises incluses par mises en équivalence	0	0
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	-11 090	-1 883
Résultat net de l'ensemble consolidé	917 355	1 216 483
Résultat minoritaire	-12 275	-19 432
Résultat net part Groupe	905 080	1 197 051
Résultat net consolidé par action en dirhams	63	83
Nombre d'actions	14 436 004	14 436 004

Comptes consolidés

au 31 décembre 2022

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

En milliers de dirhams

	Au 31 décembre 2022	Au 31 décembre 2021
Résultat net des sociétés intégrées	917 355	1 216 483
Élimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité		
*Dotations nettes consolidées	229 022	208 886
*Reprises subventions d'investissements	0	0
*Variation des impôts différés	-431	-2 484
*Plus ou moins-values de cession nettes d'impôt	0	0
*Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	0	0
*Autres impacts sans incidence sur la trésorerie	0	0
Capacité d'autofinancement des sociétés intégrées	1 145 947	1 422 885
Dividendes reçus de sociétés mises en équivalence	0	0
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	-640 803	155 193
Flux net de trésorerie généré par l'activité	505 144	1 578 078
Acquisitions d'immobilisations nettes d'impôt	-366 729	-271 133
Cessions d'immobilisations nettes d'impôt	19 452	63 365
Variation immobilisations financières	-1 552	-9 714
Incidence des variations de périmètre	-7 113	-16 539
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-355 942	-234 020
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-1 371 420	-1 443 600
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	-20 809	-17 553
Augmentations de capital en numéraire	0	0
Émissions d'emprunts	0	0
Remboursement d'emprunts	-1 825	-1 708
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-1 394 054	-1 462 861
Variation de trésorerie	-1 244 852	-118 803
Trésorerie d'ouverture	1 508 952	1 627 755
Trésorerie de clôture	264 099	1 508 952
Incidence des variations des monnaies étrangères		
Variation de trésorerie	-1 244 852	-118 803

NOTE 1. SYNTHÈSE DES IMMOBILISATIONS ÉVOLUTION DES IMMOBILISATIONS AU 31/12/2022

En milliers de dirhams

	Valeur brute au 31-12-2021	Augmentation	Diminution	Virements poste à poste	Cessions et sorties	Valeur brute au 31-12-2022
Écart d'acquisition*	233 593		-2 240			231 352
Immobilisations incorporelles	605 788			393		606 181
Brevets, marque, droits et valeurs similaires	45 192			393		45 585
Fonds de commerce	560 596					560 596
Immobilisations corporelles	8 348 379	333 913		-393	-8 954	8 672 944
Terrains	186 545			2 265		188 811
Constructions	1 637 322			66 527		1 703 849
Installations techniques, matériel et outillage	6 009 204			319 845	-8 538	6 320 510
Matériel de transport	68 094			224	-381	67 937
Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	94 799			4 490	-35	99 254
Immobilisations en cours	352 415	333 913		-393 745		292 583
Immobilisations financières	1 638 330	24 283	-25 835			1 636 778
Titres de participation non consolidés	1 601 428					1 601 428
Prêts immobilisés	9 419	24 283	-25 835			7 867
Autres créances financières	27 482					27 482
Titres mis en équivalence						
Total	10 826 089	256 004	-22 479		-112 065	10 947 549

* Écarts d'acquisition : la différence entre le coût d'acquisition des titres et la valeur des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition constitue l'écart d'acquisition. L'écart positif inscrit à l'actif sous la rubrique « Écarts d'acquisition » est amorti linéairement sur une durée de 20 ans. Cette durée reflète raisonnablement les hypothèses et objectifs fixés lors de l'acquisition. L'écart d'acquisition réalisé suite à l'acquisition de la société Atlantique Ciment a été affecté aux immobilisations incorporelles du moment qu'il s'agit d'un contrat d'exploitation de carrière. La durée d'amortissement de ce goodwill est de 30 ans. L'écart d'acquisition réalisé suite à l'acquisition de la société Atlantic Ciment a été affecté en immobilisations incorporelles du moment qu'il s'agit d'un contrat d'exploitation de carrière.

NOTE 2. AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS ÉVOLUTION DES AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS 31/12/2022

En milliers de dirhams

	Montants au 31-12-2021	Dotations	Reprises	Cessions et sorties	Virements poste à poste	Montants au 31-12-2022
Écart d'acquisition*	28 380	11 090				39 471
Immobilisations incorporelles	45 916	624				46 540
Brevets, marque, droits et valeurs similaires	45 916	680				46 596
Fonds de commerce						
Immobilisations corporelles	6 762 703	206 174		-7 005		6 961 872
Terrains						
Constructions	1 141 814	57 618				1 199 432
Installations techniques, matériel et outillage	5 474 774	145 172		-6 591		5 613 355
Matériel de transport	62 052	231		-379		61 903
Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	84 064	3 153		-35		87 182
Immobilisations en cours						
Immobilisations financières	1 508 268					1 508 268
Titres de participation non consolidés	1 506 703					1 506 703
Prêts immobilisés	1 270					1 270
Autres créances financières	295					295
Titres mis en équivalence						
Total	8 345 268	217 888		-7 005		8 556 151

Comptes consolidés

au 31 décembre 2022

NOTE 3. TITRES DE PARTICIPATION NON CONSOLIDÉS

TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION NON CONSOLIDÉS AU 31/12/2022

En milliers de dirhams

Sociétés non consolidées	% détention du groupe	Capital Social (1)	Résultat net au 31-12-2021 (1)	Valeur nette au 31-12-2022	Valeur nette au 31-12-2021	Variation
SUEZ CEMENT COMPANY (1)	11,70 %	909 283	-451 812	94 132	94 132	0
BANQUE POPULAIRE				145	145	0

(1) Le capital social et le résultat net sont exprimés en milliers de livre égyptienne

NOTE 4. STOCKS

En milliers de dirhams

	Valeur brute au 31-12-2021	Dépréciation	Valeur nette au 31-12-2022	Valeur brute au 31-12-2022
Marchandises	265	-	265	265
Matières premières et fournitures	435 657	90 797	444 600	535 397
Produits intermédiaires et produits résiduels	118 316	-	203 082	203 082
Produits finis	32 799	16 646	44 390	61 036
Total	587 037	107 443	692 337	799 781

NOTE 5. ÉTAT DES CRÉANCES

TABLEAU DES CRÉANCES

En milliers de dirhams

	Valeur brute au 31-12-2022	Moins d'un an	Plus d'un an	Dépréciation	Valeur nette au 31-12-2022	Valeur nette au 31-12-2021
Clients et comptes rattachés	915 073	838 066	77 007	-88 174	826 899	730 175
Autres créances et comptes de régularisation	155 765	141 084	14 681	-14 681	141 084	54 538
Fournisseurs débiteurs	19 859	18 955	903	-903	18 955	7 313
Personnel	2 574	1 955	619	-619	1 955	1 878
État	115 645	115 645		0	115 645	30 245
Comptes d'associés	0	0		0	0	0
Autres débiteurs	17 133	3 975	13 158	-13 158	3 975	14 590
Comptes de régularisation actif	554	554		0	554	511
Écart de conversion actif	0	0		0	0	0
Total	1 070 838	979 150	91 688	-102 855	967 983	784 713

NOTE 6. VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

En milliers de dirhams

	Valeur nette au 31-12-2022	Valeur nette au 31-12-2021
SICAV	307 998	1 413 560
Total	307 998	1 413 560

NOTE 7. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS (PART GROUPE)

En milliers de dirhams

	Capital	Primes	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Autres			Total des capitaux propres
					Écart de conversion	Titres de l'entreprise consolidée	Total autres	
Situation au 31-12-2020	1 443 600	138 044	1 745 645	709 134				4 036 424
Affectation du résultat 2020			709 134	-709 134				0
Distribution par l'Ese consolidante			-1 443 600					-1 443 600
Résultat consolidé 2021				1 197 051				1 197 051
Augmentation du capital								0
Autres affectations		2 955	-4 816					-1 861
Situation au 31-12-2021	1 443 600	140 999	1 006 363	1 197 051				3 788 013
Affectation du résultat 2021			1 197 051	-1 197 051				0
Distribution par l'Ese consolidante			-1 371 420					-1 371 420
Résultat consolidé 2022				905 080				905 080
Augmentation du capital								0
Autres affectations		2 955	-3 101,77					-147
Situation au 31.12.2022	1 443 600	143 954	828 892	905 080				3 321 526

NOTE 8. PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES

FLUX DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

En milliers de dirhams

	Montants au 31/12/2021	Dotations	Reprises	Montants au 31/12/2022
Provisions pour risques	443		143	300
Provisions pour charges	239 116	11 889	30 095	220 910
Provisions pour impôts	2 545	0		2 545
Total	242 104	38 700	30 238	223 755

NOTE 9. ÉTAT DES DETTES

TABLEAU DES DETTES

En milliers de dirhams

	Montant 31-12-2022	Moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Montant 31-12-2021
Emprunts et dettes financières	407	407	0	0	2 233
Emprunts et dettes financières	407	407	0		2 233
Fournisseurs et comptes rattachés	745 018	745 018			894 799
Autres dettes et comptes de régularisation	319 137	319 137			422 973
Clients créditeurs, avances et acomptes	51 401	51 401			38 465
Personnel	26 843	26 843			22 549
Organismes sociaux	27 041	27 041			26 280
État	86 999	86 999			259 183
Comptes d'associés	15 315	15 315			14 349
Autres créanciers	73 935	73 935			28 761
Comptes de régularisation passif	0	0			1 376
Provisions pour risques et charges	37 169	37 169			23 516
Écart de conversion Passif	434	434			8 493
Total	1 064 563	1 064 563	0	0	1 320 004

Comptes consolidés

au 31 décembre 2022

NOTE 10. ENGAGEMENTS HORS BILAN

En milliers de dirhams

	31/12/2022	31/12/2021
Engagements donnés	125 137	121 971
Cautions de garantie	125 137	121 971
Autres engagements donnés		
Engagements reçus	754 863	713 901
Avais et cautions reçues	260 123	264 563
Autres engagements reçus	494 740	449 338

NOTE 11. FRAIS DE PERSONNEL

En milliers de dirhams

CHARGES DE PERSONNEL	2022	2021
Salaires et appointements	212 904	204 534
Charges sociales sur salaires	61 165	58 003
Autres frais de personnel	13 530	11 495
Total	287 599	274 032

EFFECTIF EMPLOYÉ	2022	2021
Cadres	316	314
Mensuels	395	394
Horaires		
Total	711	708

NOTE 12. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

En milliers de dirhams

	2022	2021
Impôts exigibles	-363 850	-454 634
Impôts différés	3 360	-8 684
Total	-360 490	-463 318

NOTE 13. DOTATIONS D'EXPLOITATION

En milliers de dirhams

	2022	2021
Dotations aux amortissements	213 628	212 571
Dotations aux provisions pour risques et charges	9 813	18 262
Dotations aux provisions pour dépréciations	69 803	56 439
Total	293 245	287 271

NOTE 14. CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS

En milliers de dirhams

	2022	2021
Produits financiers	39 578	93 562
Produits des titres de participation et des autres titres immobilisés	10	50 371
Gains de change	32 296	10 752
Intérêts et autres produits financiers	7 272	32 439
Charges financières	45 929	14 389
Charges d'intérêts	3 753	3 609
Pertes de change	19 471	8 878
Dotations financières	22 705	1 901
Résultat financier	6 351	-79 173

NOTE 15. PRODUITS ET CHARGES NON COURANTS

En milliers de dirhams

	2022	2021
Produits non courants	89 857	156 371
Produits des cessions des immobilisations	19 452	63 365
Autres produits non courants	20 018	9 324
Reprises non courantes ; transferts de charges	50 387	83 681
Charges non courantes	121 674	173 430
Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	8 775	42 920
Autres charges non courantes	107 578	117 418
Dotations non courantes	5 321	13 091
Résultat non courant	-31 817	-17 059

Comptes consolidés

au 31 décembre 2022

NOTE 16. VACATION ET JETONS DE PRÉSENCE

En milliers de dirhams

	2022	2021
Rémunérations du Conseil d'administration (jetons de présence)	1 190	1 190
Vacation	670	670
TOTAL	1 860	1 860

NOTE 17. INFORMATIONS SECTORIELLES

En milliers de dirhams

	Exercice 2021				Exercice 2022			
	Activité Ciments	Activité Matériaux	Intra-groupe	TOTAL	Activité Ciments	Activité Matériaux	Intra-groupe	TOTAL
Chiffres d'affaires activité	3 809 355	558 530	-221 498	4 146 387	3 791 357	512 479	-236 080	4 067 756
Autres produits d'exploitation	33 027	46 467		79 494	136 712	52 759		189 471
Charges d'exploitation	-2 128 284	-412 254	221 498	-2 319 040	-2 507 736	-365 222	236 080	-2 636 879
Dotations d'exploitation	-218 535	-68 736		-287 271	-208 194	-85 051		-293 245
Résultat d'exploitation	1 495 562	124 008	0	1 619 570	1 212 139	114 965	0	1 327 103
Résultat financier	79 168	6	0	79 173	-6 351		0	-6 351
Résultat courant	1 574 730	124 013	0	1 698 743	1 205 788	114 965	0	1 320 752
Résultat non courant	-5 802	-11 257		-17 059	-37 964	6 147	0	-31 817
Impôts sur le résultat	-463 318	0		-463 318	-360 490	0		-360 490
Quote-part résultats entreprises mises en équivalence	0	0	0	0	0	0	0	0
Dotations amortissements écarts d'acquisition	-1 883	0	0	-1 883	-11 090	0	0	-11 090
Résultat net de l'ensemble consolidé	1 103 727	112 756	0	1 216 483	796 243	121 112	0	917 355
Intérêts minoritaires	19 432	0	0	19 432	-12 275	0	0	-12 275
Résultat net part du Groupe	1 084 295	112 756	0	1 197 051	783 968	121 112	0	905 080

NOTE 18. DATATION ET ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS

Au 31 décembre 2022

DATATION ET ÉVÈNEMENTS POSTERIEURS

I. DATATION

Date de clôture (1)	Le 31/12/2022
Date d'établissement des états de synthèse (2)	Le 18/03/2023

(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice.

(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états du synthèses

II. ÉVÈNEMENTS NÉS POSTÉRIEUREMENT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE 'NON RATTACHABLES À CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1^{ère} COMMUNICATION EXTERNE DES ÉTATS DE SYNTHÈSE

Dates	Indication des événements	
	* Favorables	NÉANT
	* Défavorables	NÉANT

NOTE : CHANGEMENT DE MÉTHODE

Au 31 décembre 2022

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATION DU CHANGEMENT	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation	NÉANT	NÉANT
II. Changements affectant les règles de présentation	NÉANT	NÉANT

Rapport général

mazars

101, Bd Abdelmoumen
20360 Casablanca
Maroc



Lot 57, Tour CFC,
Casa-Anfa, 20220 Hay Hassani
Casablanca

Aux Actionnaires de la société
CIMENTS DU MAROC S.A
621, Boulevard Panoramique
20 150 Casablanca

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2022

AUDIT DES ETATS DE SYNTHESE

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 28 mai 2020, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société Ciments du Maroc, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2022, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 3 194 996 351 MAD dont un bénéfice net de 1 007 470 697 MAD.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société Ciments du Maroc au 31 décembre 2022, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Evaluation des titres de participation

Risque identifié

Les titres de participation figurent au bilan au 31 décembre 2022 pour un montant net de 813 003 020 MAD.

Comme indiqué dans la note A1 de l'état des informations complémentaires (ETIC), les titres de participation sont évalués à chaque clôture au plus faible de leur coût d'entrée et de leur valeur actuelle, celle-ci étant estimée en fonction de l'utilité que la participation présente pour l'entreprise.

L'estimation de la valeur d'utilité des titres de participation requiert l'exercice du jugement de la direction dans son choix des éléments à considérer selon les participations concernées, éléments qui peuvent correspondre selon le cas à des éléments historiques (par exemple, capitaux propres pour certaines entités et transactions récentes pour d'autres) ou à des éléments prévisionnels (perspectives de rentabilité et conjoncture économique dans les pays considérés).

La concurrence et l'environnement économique auxquels sont confrontées certaines filiales, ainsi que l'implantation géographique de certaines d'entre elles, peuvent entraîner une baisse de leur activité et une dégradation du résultat opérationnel.

Du fait des incertitudes inhérentes à certains éléments, notamment à la probabilité de réalisation des prévisions, accrues dans un contexte économique difficile, nous avons considéré que la correcte évaluation des titres de participation constituait un point clé de l'audit.

Réponse d'audit

Pour apprécier le caractère raisonnable de l'estimation des valeurs d'utilité des titres de participation, sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté principalement à vérifier que l'estimation de ces valeurs, déterminée par la direction, est fondée sur une justification appropriée de la méthode d'évaluation et des éléments chiffrés utilisés et, selon les titres concernés, à :

Pour les évaluations reposant sur des éléments historiques :

- vérifier que les capitaux propres retenus concordent avec les comptes des entités qui ont fait l'objet d'un audit ou de procédures analytiques et que les ajustements opérés, le cas échéant, sur ces capitaux propres sont fondés sur une documentation probante ;
- apprécier comment la direction a pris en considération les prix des transactions récentes et les éventuels faits marquants pouvant impacter les valeurs d'utilité qui en résultent.

Pour les évaluations reposant sur des éléments prévisionnels :

- obtenir les prévisions d'exploitation et de flux de trésorerie des entités concernées établies par leurs directions opérationnelles sous le contrôle de leur direction générale et approuvées, le cas échéant, par le conseil d'administration ;
- vérifier la cohérence des hypothèses retenues avec l'environnement économique aux dates de clôture et d'établissement des comptes ;
- vérifier que la valeur résultant des prévisions de flux de trésorerie a été ajustée du montant de l'endettement de l'entité considérée.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 20 avril 2023

Les Commissaires aux Comptes

Mazars Audit et Conseil

MAZARS AUDIT ET CONSEIL
101- Boulevard Abdelouahab
20360 Casablanca
Tél. : 05 22 42 34 23 (L-G)
Fax : 05 22 42 34 00
Adnane Loukili
Associé


PwC Maroc
Lot 57 Tour CFC, 19^{ème} étage, Case Anita,
20220 Hay Hassani - Casablanca
T: +212 (0) 5 22 99 88 00 F: +212 5 22 23 88 70
RC : 169183 - TP : 37999135
IF : 1106706 - CNSB : 7567045

Leila Sijelmassi
Associée

mazars

101, Bd Abdelmoumen
20360 Casablanca
Maroc



Lot 57, Tour CFC, Casa-Anfa
20220 Hay Hassani
Casablanca

Aux Actionnaires de la société
CIMENTS DU MAROC S.A
621, Boulevard Panoramique
20 150 Casablanca

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES ETATS DE SYNTHESE CONSOLIDES
EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2022**

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états de synthèse consolidés de la société Ciments du Maroc et de ses filiales (le « groupe »), qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2022, ainsi que le compte de produits et charges consolidé, le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC), y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états de synthèse consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de 3 360 240 KMAD dont un bénéfice net consolidé de 917 355 KMAD.

Nous certifions que les états de synthèse consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du groupe au 31 décembre 2022, ainsi que du résultat de l'ensemble consolidé pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Evaluation des titres de participation non consolidés

Risque identifié

Les titres de participation non consolidés figurent au bilan consolidé au 31 décembre 2022 pour un montant net de 94 277 KMAD, compris dans un total d'immobilisations financières de 128 509 KMAD.

Comme indiqué dans la note « Principes et règles de consolidation » de l'état des informations complémentaires, les titres de participation non consolidés sont comptabilisés à la clôture au plus faible de leur coût d'entrée et de leur valeur actuelle, celle-ci étant estimée en fonction de l'utilité que la participation présente pour l'entreprise.

L'estimation de la valeur d'utilité des titres de participation requiert l'exercice du jugement de la direction dans son choix des éléments à considérer selon les participations concernées, éléments qui peuvent correspondre à des éléments prévisionnels (perspectives de rentabilité et conjoncture économique dans les pays considérés).

La concurrence et l'environnement économique auxquels sont confrontées certaines filiales et participations, ainsi que l'implantation géographique de certaines d'entre elles, peuvent entraîner une baisse de leur activité et une dégradation de leur résultat opérationnel.

Du fait des incertitudes inhérentes à certains éléments, notamment à la probabilité de réalisation des prévisions, accrues dans un environnement économique difficile, nous avons considéré que la correcte évaluation de ces titres de participation constituait un point clé de l'audit.

Réponse d'audit

Pour apprécier le caractère raisonnable de l'estimation des valeurs d'utilité des titres de participation non consolidés, sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté principalement à vérifier que l'estimation de ces valeurs, déterminée par la direction, est fondée sur une justification appropriée de la méthode d'évaluation et des éléments chiffrés utilisés et, selon les titres concernés, à :

- obtenir les prévisions d'exploitation et de flux de trésorerie des entités concernées établies par leurs directions opérationnelles sous le contrôle de leur direction générale et approuvées, le cas échéant, par le conseil d'administration ;
- vérifier la cohérence des hypothèses retenues avec l'environnement économique aux dates de clôture et d'établissement des comptes ;
- vérifier que la valeur résultant des prévisions de flux de trésorerie a été ajustée du montant de l'endettement de l'entité considérée.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse consolidés conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation.

Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états de synthèse consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états de synthèse consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 20 avril 2023

Les Commissaires aux Comptes



Adnane Loukili
Associé

PwC Maroc
PwC Maroc
Lot 57 Tour CFC, 19ème étage, Casa Anfa,
20220 Hay Hassani Casablanca
T: +212 (0) 5 22 99 98 00 F: +212 5 22 23 88 70
RQ: 169167 JTP: 37999135
IF: 110570R - CNSS: 7567045

Leila Sijelmassi
Associée

Rapport spécial

mazars

101, Bd Abdelmoumen
20360 Casablanca
Maroc


pwc

Lot 57, Tour CFC,
Casa-Anfa, 20220 Hay Hassani
Casablanca

Aux Actionnaires de la société
CIMENTS DU MAROC S.A.
621, Boulevard Panoramique
20 150 Casablanca

RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2022

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 56 à 59 de la loi 17-95 telle que modifiée et amendée.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés par le Président du Conseil d'Administration ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

1. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE 2022

Le Président de votre Conseil d'Administration ne nous a donné avis d'aucune convention nouvelle conclue au cours de l'exercice 2022.

2. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

2.1. Conventions conclues avec Betosaha

Entités et personnes concernées

- Betosaha, détenue à 51% par Ciments du Maroc.
- M. Matteo Rozzanigo, administrateur des deux sociétés.

2.1.1. Convention d'assistance technique et prestations diverses

Nature et objet de la convention

Convention écrite d'assistance technique et de prestations diverses.

Modalités essentielles

Ciments du Maroc consent à fournir à Betosaha une assistance technique et des prestations de services notamment en matière administrative, comptable, financière, fiscale et juridique pour une rémunération correspondant à 0,5% du chiffre d'affaires annuel réalisé par Betosaha.

Montants comptabilisés

- Aucun produit n'a été comptabilisé au cours de l'exercice 2022.
- Le montant encaissé sur l'exercice 2022 s'élève à KMAD 156.
- Le solde de la créance est nul au 31 décembre 2022.

2.1.2. Convention d'avances en compte courant d'actionnaire

Nature et objet de la convention

Convention écrite d'avances en compte courant d'actionnaire.

Modalités essentielles

Ciments du Maroc accepte de consentir à Betosaha des avances en compte courant d'actionnaire d'un montant maximum de KMAD 20 000 pour une rémunération correspondant à 2,5% HT/an.

Montants comptabilisés

- Le montant total des avances consenties à fin 2022 s'élève à KMAD 6 000.
- Le montant comptabilisé en produits au cours de l'exercice 2022 s'élève à KMAD 155.
- Le montant encaissé en 2022 au titre de cette convention s'élève à KMAD 166.
- Le solde de la créance s'élève à KMAD 6 057 au 31 décembre 2022.

2.1.3. Prestation de montage électrique, plomberie, automatisme et chaudronnerie des équipements industriels

Nature et objet de la convention

Convention écrite de prestations de services.

Modalités essentielles

Exécution par Ciments du Maroc au profit de Betosaha de prestations de montage électrique, plomberie, automatisme et chaudronnerie des équipements industriels comprenant : les moyens humains, les consommables et les moyens de manutention (nacelle télescopique, échafaudages...). Cette prestation est à facturer au prix coûtant.

Montants comptabilisés

- Aucun produit n'a été comptabilisé au cours de l'exercice 2022.
- Aucun montant n'a été encaissé au cours de l'exercice 2022.
- Le solde de la créance est nul au 31 décembre 2022.

2.1.4. Cession d'une centrale à Béton à Betosaha et d'un silo de stockage

Nature et objet de la convention

Convention écrite de cession d'une centrale à béton et d'un silo de stockage.

Modalités essentielles

Convention entérinée en 2020 et portant sur la cession par CIMAR d'une centrale à béton de marque Frumecar MODULMIX 2000 d'une capacité malaxeur de 2 m³ avec trois silos au prix de KMAD 2 150 et d'un silo de stockage au prix de KMAD 150.

Montants comptabilisés

- Le montant comptabilisé en produits au cours de l'exercice 2022 s'élève à KMAD 1 792.
- Le montant encaissé en 2022 au titre de cette convention s'élève à KMAD 2 150.
- Le solde de la créance est nul au 31 décembre 2022.

2.2. Conventions conclues avec Atlantic Ciment

Entités et personnes concernées

- Atlantic Ciment, détenue à 100% par Ciments du Maroc.
- M. Matteo Rozzanigo, administrateur des deux sociétés.

2.2.1. Convention d'avances en compte courant d'actionnaire

Nature et objet de la convention

Convention écrite d'avances en compte courant d'actionnaire.

Modalités essentielles

Ciments du Maroc accepte de consentir à Atlantic Ciment une avance en compte courant d'actionnaire pour une rémunération de 2,23% HT/an.

Montants comptabilisés

- Le montant des avances consenties à fin 2022 s'élève à KMAD 2 408.
- Le montant comptabilisé en produits au cours de l'exercice 2022 au titre de cette convention s'élève à KMAD 41.
- Aucun montant n'a été encaissé au cours de l'exercice 2022 au titre de cette convention.
- Le solde de la créance, y compris les intérêts non encore réglés, s'élève à KMAD 2 527 au 31 décembre 2022.

2.2.2. Contrat de bail professionnel

Nature et objet de la convention

Contrat écrit de bail à usage professionnel.

Modalités essentielles

Ciments du Maroc donne à bail à usage professionnel à Atlantic Ciment un local professionnel de 12 m² sis au 621, boulevard Panoramique, Casablanca, moyennant un loyer mensuel de MAD 2 000 TTC.

Montants comptabilisés

- Le montant comptabilisé en produits au cours de l'exercice 2022 s'élève à KMAD 20.
- Aucun montant n'a été encaissé au cours de l'exercice 2022.
- Le solde de la créance s'élève à KMAD 60 au 31 décembre 2022.

2.3. Accord relatif aux frais du Directeur Administratif et Financier détaché avec HeidelbergCement France

Entités et personnes concernées

- HeidelbergCement France, actionnaire indirect de Ciments du Maroc.
- M. Laurent Meynet, représentant permanent de Ciments Français et administrateur des deux sociétés.

Nature et objet de la convention

Accord écrit relatif aux frais du Directeur Administratif et Financier.

Modalités essentielles

Ciments du Maroc accepte de prendre en charge les frais supportés par HeidelbergCement France concernant M. Christophe Allouchery, affecté à Ciments du Maroc en qualité de Directeur Administratif et Financier.

Montants comptabilisés

- Le montant comptabilisé en charges au titre de cette convention s'élève à KMAD 3 366.
- Le montant décaissé en 2022 au titre de cette convention s'élève à 3 120.
- Le solde de la dette s'élève à KMAD 3 366 au 31 décembre 2022.

2.4. Conventions conclues avec la société HeidelbergCement AG (HCAG)

Entités et personnes concernées

- HeidelbergCement AG, actionnaire indirect de Ciments du Maroc.
- M. Hakan Gurdal, administrateur des deux sociétés.

2.4.1. Accord relatif aux frais des expatriés

Nature et objet de la convention

Accord écrit relatif aux frais du Directeur des Achats et du Directeur Général.

Modalités essentielles

Ciments du Maroc s'engage à prendre en charge les frais supportés par HCAG en ce qui concerne M. Juan TERES affecté à Ciments du Maroc en qualité de Directeur des Achats ainsi que M. Matteo Rozzanigo en qualité de Directeur Général.

Montants comptabilisés

- Le montant comptabilisé en charges en 2022 s'élève à KMAD 7 574.
- Aucun montant n'a été décaissé au cours de l'exercice 2022.
- Le solde de la dette s'élève à KMAD 15 552 au 31 décembre 2022.

2.4.2. Contrat de services (Technology Center)

Nature et objet de la convention

Convention écrite de prestations de services (conseil et ingénierie).

Modalités essentielles

Convention portant sur les modalités régissant les services de conseil et d'ingénierie effectués par HeidelbergCement AG pour le compte de Ciments du Maroc. La convention prend effet à partir du 1^{er} janvier 2018 et précise les taux horaires de facturation en fonction de l'expertise et de la qualification des prestataires de services.

Montants comptabilisés

- Le montant comptabilisé en charges en 2022 s'élève à KMAD 1 205.
- Le montant décaissé en 2022 s'élève à KMAD 2 601.
- Le solde de la dette s'élève à KMAD 560 au 31 décembre 2022.

2.4.3. Contrat-Cadre de Licence (Master Licence Agreement)

La convention écrite, conclue avec HeidelbergCement AG le 19 octobre 2018 pour une durée indéterminée avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2018, regroupe deux contrats à savoir :

- **Contrat de Licence**

Nature et objet de la convention

Contrat écrit de licence portant sur les différents droits de propriété intellectuelle notamment les brevets et savoir-faire.

Modalités essentielles

La convention porte sur les modalités de mise à disposition de la propriété intellectuelle HeidelbergCement et ses modalités de facturation par branche d'activité (Ciment, BPE, Granulats) à Ciments du Maroc. Des droits de licence sont calculés par branche d'activité comme suit : Taux des droits de licence * Marge sur Matières Premières de la branche d'activité.

Les taux par branche sont définis comme suit :

- Activité Ciment : 1,20%
- Activité BPE : 0,18%
- Activité Granulats : 0,40%

Montants comptabilisés

- Le montant comptabilisé en charges en 2022 s'élève à KMAD 48 063.
- Le montant décaissé en 2022 s'élève à KMAD 110 016.
- Le solde de la dette s'élève à KMAD 85 175 au 31 décembre 2022.

- **Contrat de prestation de services**

Nature et objet de la convention

Convention écrite de prestation de services, de conseil et d'assistance.

Modalités essentielles

Convention portant sur les modalités de répartition des coûts du siège HeidelbergCement AG et des coûts engagés par la Direction régionale AEM selon la méthode du coût de revient majoré.

Montants comptabilisés

- Le montant comptabilisé en charges en 2022 s'élève à KMAD 24 975 (allocation de coûts informatiques Groupe KMAD 14 554, frais de siège HC-Group KMAD 2 847 et refacturation des frais de personnel KMAD 7 574).
- Le montant décaissé en 2022 s'élève à KMAD 13 416.

2.4.4 Contrat de Recherche & Développement pour la culture des algues à l'usine de Safi

Nature et objet de la convention

Contrat écrit de recherche et développement.

Modalités essentielles

Convention prenant effet à partir du 15 février 2018 qui désigne Ciments du Maroc comme étant sous-traitant de HCAG dans le domaine de la recherche et développement de la culture de microalgues à l'usine de Safi. HeidelbergCement AG s'engage à rembourser les coûts payés par la société Ciments du Maroc dans le cadre du projet avec une marge de gestion de 7%.

Montants comptabilisés

- Le montant comptabilisé en produits en 2022 s'élève à KMAD 2 846.
- Le montant encaissé en 2022 s'élève à KMAD 4 774.
- Le solde de la créance s'élève à KMAD 7 142 au 31 décembre 2022.

2.5. Convention de mise à disposition de personnel conclue avec Ciments Calcia

Entités et personnes concernées

- HeidelbergCement France, actionnaire indirect commun des deux sociétés.

Nature et objet de la convention

Convention écrite de mise à disposition de personnel détaché au profit de la société Ciments du Maroc.

Modalités essentielles

La convention couvre la période allant du 1^{er} septembre 2016 jusqu'au 31 août 2017 et Ciments du Maroc s'engage (à travers cette convention) à rembourser les coûts payés par la société Ciments Calcia aux salariés mis à disposition.

Montants comptabilisés

- Aucune charge n'a été comptabilisée en 2022.
- Aucun montant n'a été décaissé en 2022.
- Le solde de la dette s'élève à KMAD 921 au 31 décembre 2022.

2.6. Conventions conclues avec les sociétés civiles immobilières

2.6.1. Convention conclue avec la société civile immobilière « ASSIF » : avances sur acquisition de terrains

Entités et personnes concernées

- M. Mohamed Boujanoui, Directeur Général Délégué de Ciments du Maroc et associé de la SCI « Assif ».

Nature et objet de la convention

Convention tacite d'avances pour l'acquisition de terrains.

Modalités essentielles

Avances faites à la Société Civile Immobilière « Assif », en vue de l'acquisition de terrains destinés à son activité. Ces avances ne font pas l'objet de rémunération.

Montants comptabilisés

- Le montant des avances accordées au cours de l'exercice 2022 s'élève à KMAD 30.
- Aucun remboursement n'a été effectué au titre de l'exercice 2022.
- Le solde des avances accordées par Ciments du Maroc à fin 2022 s'élève à KMAD 2 256.

2.6.2. Convention conclue avec la société civile immobilière « AL ABDIA » : avances sur acquisition de terrains

Entité et personnes concernées

- M. Mohamed Boujanoui, Directeur Général Délégué de Ciments du Maroc et associé de la SCI « El Abdia ».

Nature et objet de la convention

Convention tacite d'avances pour l'acquisition de terrains.

Modalités essentielles

Avances accordées par Ciments du Maroc à la Société Civile Immobilière « Al Abdia » en vue de l'acquisition de terrains destinés à son activité. Ces avances ne font pas l'objet de rémunération.

Montants comptabilisés

- Des avances de KMAD 12 928 ont été accordées à la SCI « Al Abdia » au cours de l'exercice 2022.
- Le montant des remboursements effectués en 2022 s'élève à KMAD 771.
- Le solde des avances accordées par Ciments du Maroc s'élève à KMAD 44 104 au 31 décembre 2022.

2.6.3. Conventions conclues avec la société civile immobilière « El Jadida Jorf » : avances sur acquisition de terrains

Entités et personnes concernées

- M. Mohamed Boujanoui, Directeur Général Délégué de Ciments du Maroc et associé de la SCI « El-Jadida Jorf ».

Nature et objet de la convention

Convention tacite d'avances sur acquisitions de terrains.

Modalités essentielles

Avances accordées par Ciments du Maroc à la Société Civile Immobilière « El Jadida Jorf » en vue de l'acquisition de terrains destinés à son activité. Ces avances ne font pas l'objet de rémunération.

Montants comptabilisés

- Aucune avance n'a été accordée à la SCI « El Jadida Jorf » au titre de l'exercice 2022.
- Aucun remboursement n'a été enregistré au cours de l'exercice 2022.
- Le solde des avances accordées par Ciments du Maroc au 31 décembre 2022 s'élève à KMAD 2 145.

2.6.4. Avances sur acquisition de terrains auprès de la société civile immobilière « Terrains IMI »

Entités et personnes concernées

- M. Mohamed Boujanoui, Directeur Général Délégué de Ciments du Maroc et associé de la SCI « IMI ».

Nature et objet de la convention

Convention tacite d'avances sur acquisitions de terrains.

Modalités essentielles

Avances accordées par Ciments du Maroc à la Société Civile Immobilière « Terrains IMI » en vue de l'acquisition de terrains destinés à son activité. Ces avances ne font pas l'objet de rémunération.

Montants comptabilisés

- Aucune avance n'a été accordée en 2022 au titre de cette convention.

- Aucun remboursement n'a été effectué au cours de l'exercice 2022.
- Le solde des avances accordées par Ciments du Maroc au 31 décembre 2022 s'élève à KMAD 11 865.

2.6.5. Convention conclue avec la société civile immobilière « MELK » : avances sur acquisition de terrains

Entités et personnes concernées

- M. Mohamed Boujanouf, Directeur Général Délégué de Ciments du Maroc et associé de la SCI « MELK ».

Nature et objet de la convention

Convention tacite d'avances sur acquisitions de terrains.

Modalités essentielles

Avances accordées à la Société Civile Immobilière « Melk », en vue de l'acquisition de terrains destinés à son activité. Ces avances ne font pas l'objet de rémunération.

Montants comptabilisés

- Aucune avance n'a été accordée à la SCI « Melk » au titre de l'exercice 2022.
- Aucun remboursement n'a été effectué au titre de l'exercice 2022.
- Le solde des avances accordées par Ciments du Maroc s'élève à KMAD 7 363 au 31 décembre 2022.

2.7. Convention de refacturation des honoraires, avocats et prestataires consultants conclue avec Africim

Entités et personnes concernées

- Ciments du Maroc, actionnaire majoritaire d'Africim.
- M. Matteo Rozzanigo et M. Hakan Gürdal sont administrateurs des deux sociétés.

Nature et objet de la convention

Convention écrite de refacturation des honoraires, des salaires et des prestations consultants à Africim.

Modalités essentielles

Des frais ont été payés par Ciments du Maroc pour le compte d'Africim et refacturés à Africim au titre de l'exercice 2020.


Montants comptabilisés

- Aucun produit n'a été comptabilisé au titre de l'exercice 2022.
- Aucun montant n'a été encaissé au cours de l'exercice 2022.
- Le solde de la créance s'élève à KMAD 85 au 31 décembre 2022.

Casablanca, le 20 avril 2023

Les Commissaires aux Comptes

Mazars Audit et Conseil



Adnane Loukili
Associé

PwC Maroc

PwC Maroc
Lot 57 Tour OPC, (Ibn el Jazayr), Casablanca
20280 Hay Hassan - Casablanca
T: +212 (0) 5 22 69 00 01 / +212 5 22 23 88 70
Rég. - M. Sjelmasi 21135
IF - M. Sjelmasi 21135
Associée

État des honoraires des commissaires aux comptes

	MAZARS					
	Montant/Année			Pourcentage/Année		
	2022	2021	2020	2022	2021	2020
Commissariat aux comptes certifications examen des comptes individuels et consolidés	464 000	443 000	403 000	92%	97%	100%
Émetteur						
Filiale						
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissaire aux comptes	-	-	-	0%	0%	0%
Émetteur						
Filiale						
Sous-total	464 000	443 000	403 000	92%	97%	100%
Autres prestations rendues	42 000	15 092	-	8%	3%	0%
Autres						
Sous-total	42 000	15 092	-	8%	3%	0%
Total général	506 000	458 092	403 000	100%	100%	100%

PWC						Total
Montant/Année			Pourcentage/Année			
2022	2021	2020	2022	2021	2020	
1 099 350	1 050 000	1 050 000	97%	100%	100%	4 509 350
-	-	-	0%	0%	0%	-
1 099 350	1 050 000	1 050 000	97%	100%	100%	4 509 350
31 868			3%			88 960
31 868	-	-	3%	0%	0%	88 960
1 131 218	1 050 000	1 050 000	100%	100%	100%	4 598 310

Liste des communiqués financiers

2023

Publication	Date de publication	Supports
Communication trimestrielle: T4 2022	24/02/2023	L'Economiste et Media 24
Communiqué post Conseil d'administration du 23 mars 2023	24/03/2023	L'Economiste et Media 24
Avis de réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire du 31 mai 2023	28/04/2023	L'Economiste et Media 24

2022

Publication	Date de publication	Supports
Communication trimestrielle: T4 2021	24/02/2022	L'Economiste et Media 24
Communiqué post Conseil d'administration du 22 mars 2022	24/03/2022	L'Economiste et Media 24
Avis de réunion de l'Assemblée Générale Mixte du 31 mai 2022	29/04/2022	L'Economiste et Media 24
Comptes sociaux et consolidés au 31 décembre 2021 et commentaires sur la réalisation de l'exercice	29/04/2022	L'Economiste et Media 24
Communication trimestrielle: T1 2022	27/05/2022	L'Economiste et Media 24
Communiqué post Assemblée Générale Mixte du 31 mai 2022	02/06/2022	L'Economiste et Media 24
Communication trimestrielle: T2 2022	26/08/2022	L'Economiste et Media 24
Communiqué post Conseil d'administration du 29 septembre 2022	30/09/2022	L'Economiste et Media 24
Communication semestrielle: S1	30/09/2022	L'Economiste et Media 24
Rapport semestriel 2022	30/09/2022	Site Ciment du Maroc
Communication trimestrielle : T3 2022	25/11/2022	L'Economiste et Media 24

05

إسهنت المرفرب

Ciments du Maroc

INFORMATIONS
JURIDIQUES

HEIDELBERGCEMENT Group

Informations juridiques

RAISON SOCIALE

CIMENTS DU MAROC

FORME

Société anonyme régie par la législation marocaine, et notamment la loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes, telle que modifiée et complétée par les lois n° 20-05 et n° 78-12 et par le Dahir portant loi n° 1-93 -212 du 21 septembre 1993 relatif à l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC).

RC

Registre chronologique n° 2535.

Registre analytique n° 70617.

DATE DE CONSTITUTION

28 juin 1951.

OBJET

La société a pour objet:

à titre principal: la fondation, l'acquisition, l'exploitation d'usines à ciment, à chaux ou autres liants hydrauliques et matériaux de construction au Maroc ou en tout autre pays, et généralement tout ce qui a rapport à la fabrication, au commerce, à l'industrie, aux applications de tous liants hydrauliques et de tous matériaux de construction ainsi que de tous produits entrant dans cette fabrication ou de tous produits pouvant en dériver, à titre accessoire: toutes études, recherches, expériences et essais intéressant ces applications techniques et industrielles, d'une manière générale: toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières se rattachant, directement ou indirectement, aux activités ci-dessus énoncées ou susceptibles de favoriser le développement de la société.

SIÈGE SOCIAL

621, boulevard Panoramique, 20150 Casablanca.

DURÉE

La durée de la société est fixée à quatre-vingt-dix-neuf ans, à compter de sa constitution définitive.

CAPITAL SOCIAL

Le capital social est fixé à la somme de 1443600400 DH, divisé en 14436004 actions ayant une valeur nominale de 100 DH.

DOCUMENTS JURIDIQUES

Les statuts procès-verbaux d'assemblées, rapports des commissaires aux comptes peuvent être consultés au siège social, 621, boulevard Panoramique, 20150 Casablanca.

EXERCICE SOCIAL

Du 1^{er} janvier au 31 décembre.

RÉPARTITION DES BÉNÉFICES

Les produits de l'exercice, déduction faite des charges de période, de tous amortissements et de toutes provisions, généralement quelconques, constituent le résultat net de l'exercice. En cas de résultat positif, le bénéfice net ainsi dégagé, diminué le cas échéant des pertes nettes antérieures, fait l'objet d'un prélèvement de 5 % affecté à un fonds de réserve légale, ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le montant de la réserve légale excède le dixième du capital social.

Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice net de l'exercice, après dotation à la réserve légale et affectation des résultats nets reportés. Sur ce bénéfice, l'assemblée générale peut prélever toute somme qu'elle juge à propos d'affecter à la dotation de tout fonds de réserves facultatives, ordinaires ou extraordinaires, ou de reporter à nouveau.

Le solde, s'il en existe, est attribué aux actionnaires sous forme de dividendes.

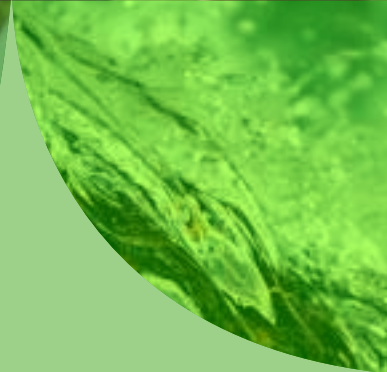


إسمنت المغرب
Ciments du Maroc
HEIDELBERGCEMENT Group

Ensemble, construisons le Maroc



RAPPORT ESG



20
22

**Rapport extra-financier relatif aux critères
Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG)
Publié par Ciments du Maroc en avril 2023**



Sommaire

01

MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

PROFIL DE CIMENTS DU MAROC

Présentation du Groupe	10
Implantation à travers le Maroc	12
Production et durabilité du ciment	13
Métiers	14

02

STRATÉGIE ET MANAGEMENT

Vision et missions - engagements	19
Responsabilité et organisation	22
Défis et stratégie	23
Engagement envers les parties prenantes	24
Étude de matérialité	25

03

NOTRE DÉMARCHE RSE

Engagements et ambitions	28
Axes de la RSE	29
Principales réalisations	30

04

RÉFÉRENTIEL ADOPTÉ

32

05

CHAMPS DU REPORTING

34

06

MÉTHODOLOGIE 36

07

ENVIRONNEMENT

Management environnemental	40
Efficacité énergétique	41
Combustibles alternatifs	42
Émissions CO ₂	42
Exploitation des carrières et biodiversité	43
Intégration dans l'environnement	44

08

SOCIAL

Politique RH	48
Santé, sécurité & hygiène	51
Droits humains au travail	53

09

GOVERNANCE

Organes de gouvernance	56
Gestion et contrôle des risques	60
Gestion de la conformité	61
Éthique déontologique et prévention de la corruption	62
Relations avec les actionnaires	63

10

MAINTIEN DES BONNES RELATIONS AVEC LES PARTIES PRENANTES EXTERNNES

À proximité de nos sites de production	66
Nos partenaires commerciaux	67
Mise en œuvre et surveillance	67

11

ANNEXES

Indicateurs environnementaux	70
Indicateurs RH	71
Santé et sécurité au travail	72
Formations sécurité	73

12

INDEX

75

Message

du Directeur Général



Matteo Rozzanigo
DIRECTEUR GÉNÉRAL

Notre groupe est fermement engagé dans une démarche responsable car nous sommes conscients de notre rôle important en tant qu'acteur économique et nous assumons les responsabilités qui en découlent. C'est en respectant l'environnement que nous pourrions assurer un avenir durable pour tous y compris pour notre activité.

Les chiffres-clés financiers sont loin d'être les seuls indicateurs de notre performance au cours de l'exercice écoulé. Nos progrès en matière de minimisation de notre empreinte écologique traduisent tout aussi bien notre croissance.

En effet, nous avons mis en œuvre différentes actions tout au long de notre processus de production afin de limiter nos émissions de CO₂: utilisation de combustibles alternatifs, priorisation de l'efficacité énergétique et optimisation de nos procédés industriels. Aussi, nous avons lancé des projets de recherche destinés à réduire nos émissions de CO₂ mais également à développer des matériaux capables de répondre aux enjeux du futur.

Aussi importante que notre engagement en faveur de l'environnement est notre démarche concrète de responsabilité sociétale. C'est dans ce sens que nous veillons à offrir des conditions de travail optimales à nos collaborateurs. Nous portons également un intérêt particulier aux communautés à proximité desquelles nous opérons en respectant notre rôle de créateur d'emplois et d'acteur économique et social local.

Enfin, nous cherchons continuellement à nous améliorer en faisant preuve d'agilité et en incitant aussi bien nos parties prenantes que les autres acteurs du secteur à être écologiquement responsables.

Conjuguer notre croissance économique avec notre responsabilité ESG est désormais la priorité majeure.

En somme, notre engagement en faveur du développement durable est un élément central de notre stratégie globale. Nous sommes déterminés à contribuer à l'édification d'un futur plus pérenne en répondant aux défis actuels.

Relever les défis actuels

Les conséquences du changement climatique, les crises économiques et politiques mondiales qui impactent les économies locales... combinées aux exigences de plus en plus accrues des parties prenantes en matière de transparence, sont autant de défis qui

nous poussent à trouver des solutions durables. Pour ce faire, Ciments du Maroc s'est aligné aux engagements en matière de développement durable du groupe Heidelberg Materials. Ces derniers reposent sur:

- **La neutralité carbone (Net Zero)** à travers la réduction des émissions de CO₂ et des autres émissions, le renforcement de l'utilisation des énergies renouvelables ainsi que la fabrication de produits à bas carbone;
- **Un futur sûr et inclusif** en accordant la priorité à la santé et à la sécurité de nos employés, en favorisant la diversité et l'équité, mais également en prenant en compte nos parties prenantes ainsi que les fournisseurs engagés dans la voie de la durabilité;
- **Un impact positif sur la nature** en conduisant des programmes en faveur de la biodiversité et du management durable de l'eau;
- **Une économie circulaire et résiliente** à travers la réduction et la réutilisation des ressources et matériaux naturels.



01

PROFIL DE CIMENT DU MAROC

- Présentation du Groupe 10
- Implantation à travers le Maroc 12
- Production et durabilité du ciment 13
- Métiers 14

Présentation du Groupe

À propos de nous

Filiale d'Heidelberg Materials, Ciments du Maroc est l'un des opérateurs cimentiers majeurs du pays et le premier opérateur dans le béton prêt à l'emploi et les granulats.

Employant plus de 700 salariés, Ciments du Maroc dispose d'un solide ancrage territorial qui s'appuie sur un dispositif industriel complet constitué aujourd'hui de 33 sites comprenant des cimenteries, des centres de broyage, des carrières et des centrales à béton. Ce sont, donc, 3 cimenteries intégrées à Aït Baha (Agadir), Had Hrara (Safi) et M'zoudia (Marrakech), 4 centres de broyage (2 à Laâyoune, 1 à Jorf Lasfar et 1 à Nador), 4 carrières de granulats et 22 centrales à béton qui constituent l'ensemble de notre implantation au Maroc.

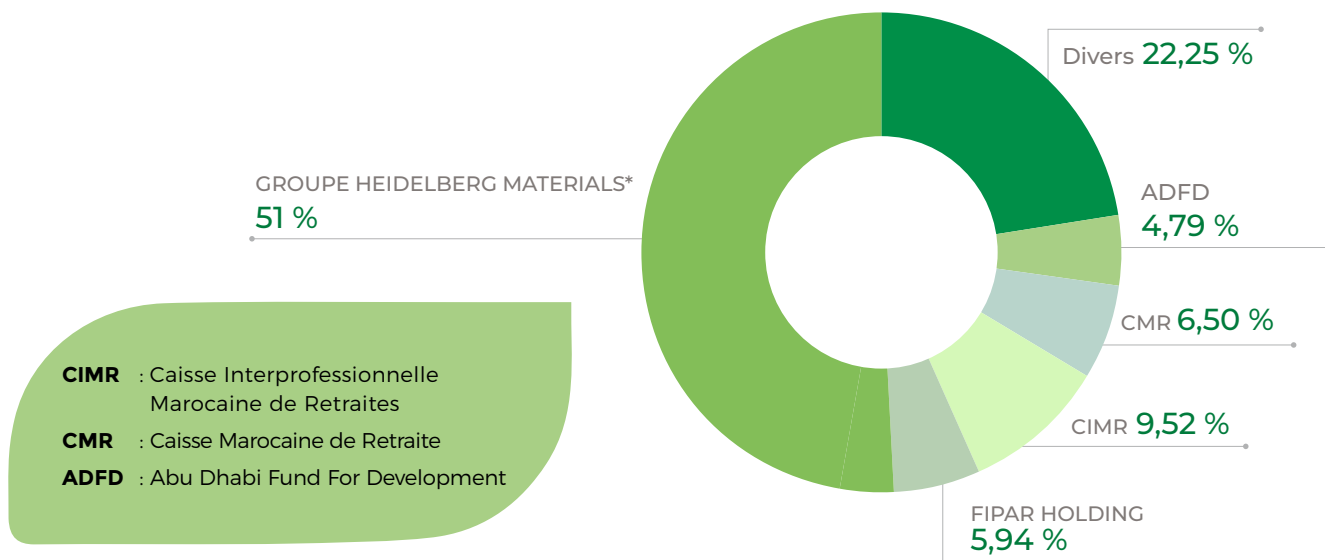
Forme juridique

Société anonyme régie par la législation marocaine, et notamment la loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes, telle que modifiée et complétée par les lois n° 20-05 et n° 78-12 et par le Dahir portant loi n° 1-93- 212 du 21 septembre 1993 relatif à l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) .

Capital

1443600400 MAD

Actionnariat au 31 mai 2022



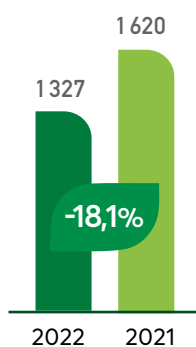
* Groupe Heidelberg Materials à travers ses filiales Italcementi S.p.A avec 47,48% et Procimar avec 3,52%

Comptes consolidés

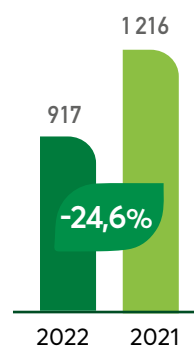
CHIFFRE D'AFFAIRES
(MMAD)



RÉSULTAT D'EXPLOITATION
(MMAD)



RÉSULTAT NET
(MMAD)



CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT
(MMAD)
























CHIFFRE D'AFFAIRES OPÉRATIONNEL
(MMAD)



Implantation à travers le Maroc

Un réseau national

VILLES	DISPOSITIF
Aït Baha	1  1 
Marrakech	1  1 
Safi	1 
Berrechid	1 
El Jadida	2 
Benslimane	1 
Rabat	4 
Casablanca	5  
Settat	1 
Tanger	2 
Oulad Abbou	1 
Jorf Lasfar	1 
Oued Souss	1 
Agadir	2 
Laâyoune	4  1  2 
Nador	1 



3 cimenteries



4 carrières granulats



4 centres de broyage



1 parc éolien

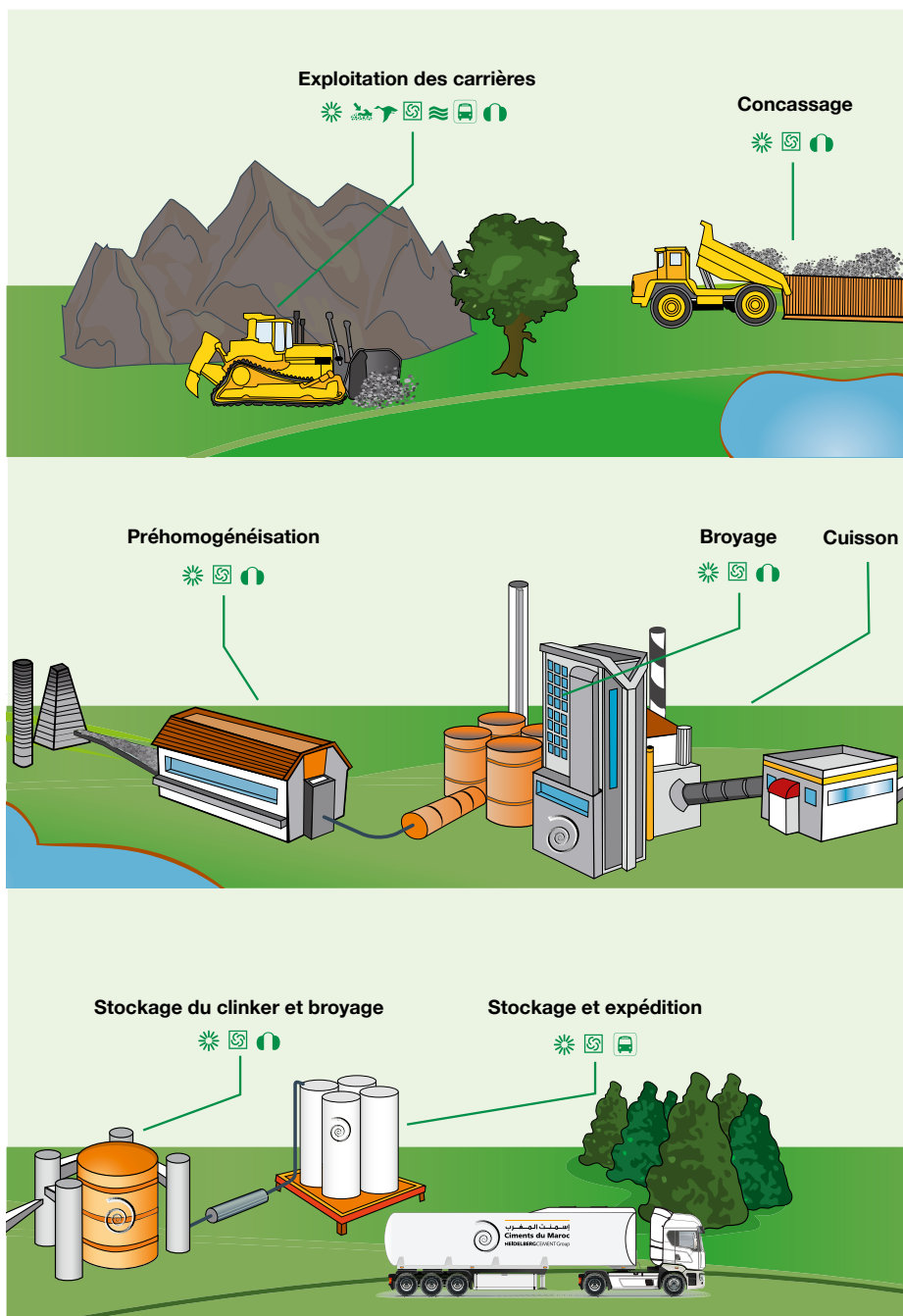


22 centrales BPE



Siège social

Production et durabilité du ciment



ASPECTS ENVIRONNEMENTAUX

- Consommation d'énergie
- Émissions d'air
- Consommation de matières premières
- Utilisation d'eau
- Trafic
- Bruit
- Écosystème et protection du paysage
- Gaz à effet de serre

ASPECTS ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX

Développement économique régional, modernisation des infrastructures, transfert de technologies, emploi, santé et sécurité des employés, santé et bien-être communautaire, soutien à la communauté.

Métiers

Engagé dans un projet ambitieux de réduction des émissions de CO₂, Ciments du Maroc œuvre en faveur de l'amélioration continue de ses matériaux et de leur innovation.

En tant qu'acteur majeur de l'industrie des matériaux de construction, nous offrons une gamme complète de produits qui respectent les exigences les plus strictes en matière de technicité, de durabilité et de préservation de l'environnement. De surcroît, nos produits sont adaptés à tous les usages de nos clients.

Le ciment

Le ciment est un produit dont la production nécessite des investissements lourds et des réserves en matières premières suffisantes et de bonne qualité. Les usines de Ciments du Maroc sont installées à proximité de carrières dont les réserves permettent de faire face à leurs besoins d'exploitation à long terme. Les matières premières prélevées dans les carrières (calcaire 80 % et argile 20 %) sont concassées, broyées finement puis séchées pour donner le « cru ».

Porté à une température avoisinant les 1450 degrés Celsius dans un four rotatif, ce cru subit des réactions chimiques complexes qui le transforment en clinker. Enfin, ce dernier est finement broyé avec du gypse et divers ajouts qui déterminent les qualités escomptées du produit final, à savoir le ciment.

Le béton prêt à l'emploi (BPE)

Les bétons prêts à l'emploi répondent aux différents besoins des entrepreneurs du bâtiment, des travaux publics, de la voirie et du génie civil. Le BPE est un mélange de ciment, de granulats, d'eau et d'adjuvants, dont la composition répond à des exigences techniques très rigoureuses. Il durcit pour former le matériau de

construction le plus couramment utilisé dans le monde. Sa résistance à la traction et à la pression, sa durabilité, ses temps de prise, sa facilité de pose, son esthétique et sa maniabilité sous différentes conditions climatiques et de construction sont les principales caractéristiques que nos clients prennent en compte pour l'achat de ce produit. Il est livré par des camions toupies directement sur les chantiers aux entreprises de construction.

Les granulats

Les granulats servent de matière première pour le béton, la maçonnerie et l'asphalte. Ils sont également utilisés comme matériaux de base pour la construction de routes, de remblais et de bâtiments.

Les granulats sont des sables et des graviers naturels provenant de carrières de roches alluvionnaires ou massives.

Les granulats se différencient par leur composition physique et chimique, en particulier par leur granulométrie et leur dureté. La géologie locale détermine les types de granulats disponibles sur un marché donné et tous les granulats ne sont pas disponibles sur tous les marchés. Environ 70 % des granulats sont utilisés dans l'industrie du bâtiment et constituent les composants essentiels des matériaux de construction: béton, béton prêt à l'emploi, préfabrication... Le reste de la production est destiné aux travaux routiers.

Ciment: les produits et services

Ciments du Maroc commercialise une gamme complète et diversifiée de produits ciments et liants routiers adaptés aux besoins de ses clients et à tous les usages. Ces produits sont fabriqués dans nos usines conformément aux normes marocaines.

Ces produits peuvent être conditionnés en sacs (avec ou sans palettes) ou bien, présentés en vrac. Ils peuvent être livrés en FOB (vente départ usine) ou en CFR (vente rendu).



- Cimartob®
- Lamaalem 35®
- CimarPro 45®
- Cimagglo 55® et Cimagglo 55 ultra® et Cimagglo optima®
- Cimagglo 65 ultra plus®
- Awrach 55®
- Almokaouem 45® et 55®
- Teknicima 55®
- Teknicima 65®
- LHR M3
- LHR M4

L'assistance technique

Ciments du Maroc offre à ses clients un service d'assistance technique reposant sur un laboratoire dédié à cet effet. Situé dans notre usine de Marrakech, ce laboratoire permet de réaliser une large palette de tests de pointe sur granulats, mortier, béton frais, béton durci, agglos et hourdis ainsi que des essais spéciaux: maturométrie, essais MBE (Mortier du Béton Équivalent), essais sur coulis de ciment ou identification rapide des ciments. Nos entreprises clientes des secteurs de la préfabrication, du béton prêt à l'emploi et de la route peuvent également compter sur les services de notre département Assistance Technique pour optimiser des études de formulation de béton, participer à la mise au point du processus industriel en préfabrication ou proposer des essais spécifiques liés au développement de nouvelles techniques.

Une large gamme de produits béton organisée autour du concept de la performance

Ciments du Maroc propose une nouvelle offre élargie et innovante de bétons prêts à l'emploi organisée autour du concept de la « Performance » pour toutes les applications constructives. Le nouveau portefeuille produits béton permet aux clients d'accéder à un éventail complet de solutions constructives par performance et/ou par domaine d'application.

Granulats

Il existe 5 classes granulaires:

- Les fillers (0/D avec $D < 0,08$ mm);
- Les sablons et sables (0/D avec $D \leq 4$ mm);
- Les gravillons et graviers (d/D avec $d \geq 3$ mm et $D \leq 40$ mm);
- Les graves (d/D avec $d \geq 0$ mm et $D \leq 80$ mm);
- Les enrochements.



ANALISA TIA 2020

ANALISA TIA 2020

02

STRATÉGIE ET MANAGEMENT

- Vision et missions - engagements 19
- Responsabilité et organisation 22
- Défis et stratégie 23
- Engagement envers les parties prenantes 24
- Étude de matérialité 25

Vision et missions

Vision et missions

Pour Ciments du Maroc, être un important opérateur cimentier signifie également accorder une place primordiale à la préservation de l'environnement et au capital humain. C'est cette vision qui a façonné notre stratégie de développement durable.

Nous avons conscience qu'atteindre notre objectif de développement à long terme va de pair avec un apport bénéfique à la société dans laquelle nous opérons. Nous avons, donc, parfaitement intégré l'importance d'une utilisation responsable des ressources naturelles qui représentent la base de notre activité.

Pour ce faire, nous avons généralisé notre responsabilité sociétale à l'ensemble de nos sites et auprès de l'ensemble de nos employés. Pour ces derniers, nous nous sommes donné pour objectif de leur assurer un revenu stable et de hautes qualifications. Dans nos activités de production, nous veillons à leur assurer les conditions de travail et les connaissances nécessaires pour garantir leur santé et leur sécurité au travail.

Ces valeurs se répercutent positivement sur les partenariats que nous scellons avec nos clients puisque, grâce à notre gestion responsable, nous leur proposons des produits et des services de grande qualité. Une gestion que nous étendons à l'ensemble de nos fournisseurs avec lesquels nous entretenons de bonnes relations et dont nous attendons le respect de nos standards de durabilité.

Nous nous imposons pour mission de respecter les bonnes pratiques commerciales, les lois et réglementations en vigueur. Nous encourageons la création d'une valeur ajoutée dans nos sites et participons au soutien des

communautés locales voisines.

En somme, nous visons une croissance durable qui n'est pas antinomique avec la préservation de l'environnement et le développement sociétal, et c'est ce qui débouche sur des résultats satisfaisants pour nos actionnaires et encourage davantage d'investissements pour contribuer à protéger ce qui nous entoure.

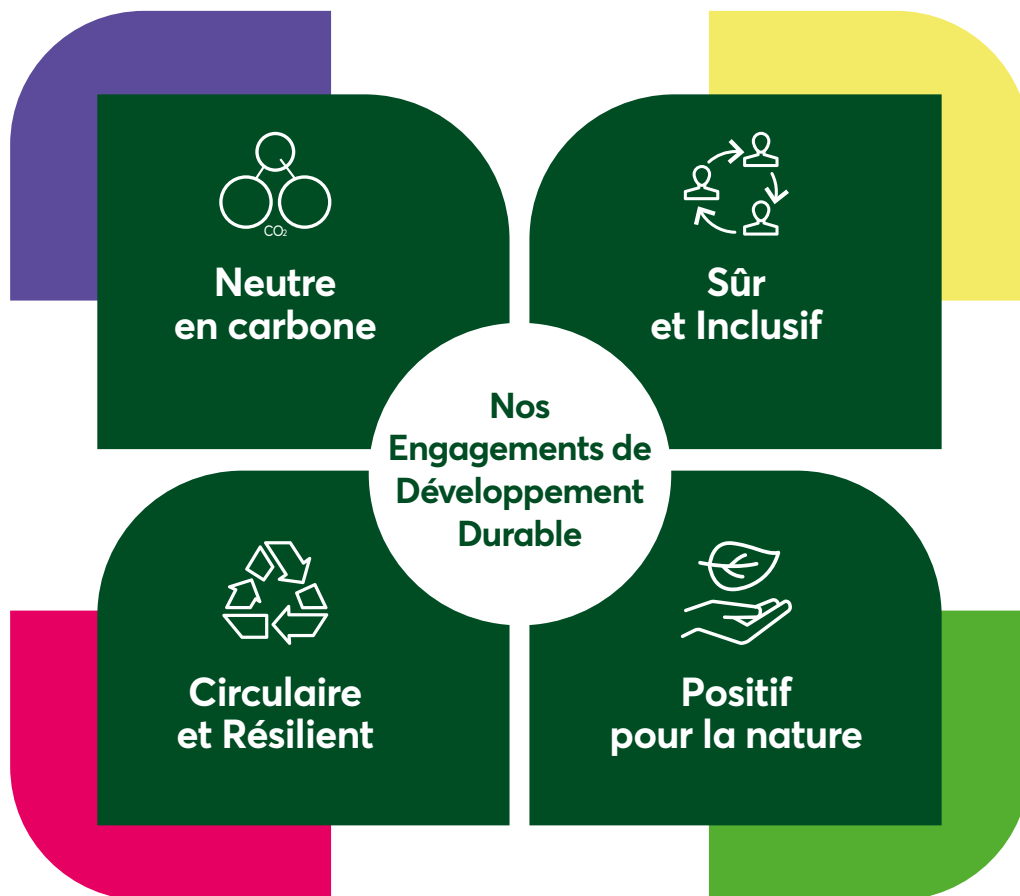


Construire un avenir plus durable

Face au défi climatique et devant la nécessité de préserver les ressources naturelles, il est indispensable de faire évoluer les méthodes de production et d'utilisation des matériaux de construction. Chez Heidelberg Materials et Ciments du Maroc, nous nous transformons pour relever ces défis et plaçons la durabilité au coeur de nos activités.

Nos engagements de Développement Durable à l'horizon 2030

Les Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies guident notre stratégie et nos engagements en la matière. Nos engagements pour 2030 soutiennent notre vision de construire un avenir plus durable qui sera neutre en carbone, sûr et inclusif, positif pour la nature, circulaire et résilient.



Vision et missions

Notre stratégie de développement durable 2030 et nos programmes sont axés sur quatre éléments clés:



Construire un Avenir Neutre en Carbone

Nous conduisons la décarbonation de notre secteur et fournissons des produits bas carbone.

CO₂ et Énergie

Réduire nos émissions de CO₂ du scope 1 à 400 kg/t de ciment

Réduire notre empreinte carbone totale conformément au SBTi 1,5 °C ⁽¹⁾

Capter 10 millions de tonnes de CO₂ grâce à nos projets CCUS



Autres émissions

Réduire les émissions de SO_x et NO_x de 40 % par rapport à 2008



Revenus Durables

- Réaliser 50 % de nos revenus grâce à des produits durables (bas carbone ou de recyclage).



Construire un Avenir Circulaire et Résilient

Nous contribuons au développement d'une économie circulaire en réduisant et en réutilisant les ressources et matériaux naturels.

Économie circulaire

Proposer des matériaux recyclés pour 50 % de nos produits en béton.



Revenus Durables

Réaliser 50 % de nos revenus grâce à des produits durables (bas carbone ou de recyclage).



(1) situées dans le doc de base

1 Ambitions SBTi pour 1,5 °C; Réductions de CO₂ sur baseline (2020):

Scope 1: -24 % par tonne de matériau cimentaire

Scope 2: -65 % par tonne de matériau cimentaire

Scope 3: -25 % en émissions absolues provenant du ciment et du clinker achetés



Construire un Avenir Sûr et Inclusif

Nous plaçons la santé et le bien-être des employés, des communautés et des fournisseurs au coeur de nos opérations.

Diversité, Équité et Inclusion

S'assurer que 25 % des postes de direction soient occupés par des femmes.



Santé et Sécurité

Atteindre le zéro accident fatal et réduire de 50 % le taux de fréquence d'accidents avec arrêt (LTIFR) par rapport à 2020.



Engagement Communautaire

- 100 % de nos sites ont des plans d'engagement communautaire.
- Tous les employés se voient offrir une journée de congé payé par an pour des actions de volontariat au profit de la communauté.



Fournisseurs Durables

80 % de nos principaux fournisseurs doivent être certifiés par une notation ESG.



Construire un Avenir à Impact Positif sur la Nature

Nous contribuons à avoir un impact positif sur la nature à travers notre industrie en conduisant des programmes en faveur de la biodiversité et du management durable de l'eau.

Biodiversité

100 % des carrières actives contribuent à l'objectif global d'un impact positif sur la nature, avec 15 % d'espace réservé à la nature.



Eau

100 % des sites situés dans des zones à risque hydrique mettent en oeuvre des plans de gestion de l'eau et des systèmes de recyclage de l'eau.



Responsabilité et organisation

L'efficacité de nos systèmes de gestion est garante du processus d'amélioration continue que nous impose notre stratégie de durabilité. Dans le cadre de ces systèmes, nous avons défini des domaines de responsabilité et créé des structures qui servent de support et de suivi aux mesures que nous avons établies pour atteindre nos objectifs de durabilité. Ces objectifs sont axés sur la santé et la sécurité au travail, la protection de l'environnement et la conformité.

Santé et sécurité au travail

La santé et la sécurité au travail constituent l'une des valeurs fondamentales de notre entreprise. Il s'agit là d'une responsabilité qui incombe à tous les Directeurs. Notre organisation de la sécurité au travail relève de la compétence du Directeur Général auquel le Chef du Département Sécurité rend compte directement. Ce dernier est épaulé par des animateurs sécurité basés dans les sites de production ainsi qu'au siège.

Les mesures individuelles de santé et de sécurité au travail sont définies par Heidelberg Materials et, localement, par Ciments du Maroc en fonction de leur nature et de leur impact. Les mesures de sécurité au travail font partie de l'accord d'objectif personnel des membres du Comité de Direction, des Directeurs des sites et du middle management.

Depuis l'année 2020, la santé et la sécurité au travail font partie des objectifs de l'ensemble des cadres. Enfin, chaque employé, chaque sous-traitant et chaque visiteur se doit de respecter les règles de sécurité au travail.

Environnement

La protection de l'environnement fait partie intégrante de la stratégie définie par le Conseil d'administration de Ciments du Maroc. L'organisation de Ciments du Maroc comporte un Département Environnement & Combustibles de Substitution au sein de la Direction Technique, lequel département s'appuie sur des Responsables Environnement basés dans les sites de production.

Le Département Environnement & Combustibles de Substitution soutient des activités prospectives de Heidelberg Materials dans le domaine de la durabilité environnementale à l'échelle locale. Concrètement, ce département procède à des évaluations comparatives internes et externes, et coordonne les plans d'actions après avoir identifié, au préalable, les mesures à appliquer pour atteindre les objectifs du Groupe en matière d'environnement. Enfin, le département Environnement veille à l'application des lignes directrices de Heidelberg Materials en la matière.

Conformité

L'organe de conformité est placé sous l'autorité du Directeur Général, auquel le « Compliance Officer » rend directement compte. Veiller à ce que les employés se comportent conformément aux lois et règlements en vigueur est une responsabilité qui incombe à tous les directeurs et aux employés eux-mêmes.

ESG

La dimension ESG est visible également dans notre organisation. Nous avons désigné une Direction qui a pris en charge la responsabilité sociétale ainsi que la coordination ESG dans sa globalité à travers le suivi des indicateurs, de la réalisation des objectifs et des engagements en coordination avec l'ensemble des autres métiers et activités.

Défis et stratégie

Chez Ciments du Maroc, nous ne nous contentons pas de privilégier notre capital humain et de respecter l'environnement. Nous déployons nos efforts pour faire rimer croissance économique de notre entreprise avec solutions durables. Un défi de taille que nous nous réjouissons de relever en nous concentrant sur les domaines suivants:

Santé et sécurité au travail

Conscients que nous opérons dans un secteur à risques, nous accordons la plus haute importance à la santé et à la sécurité au travail. C'est ainsi que nous usons d'outils précis mesurant et améliorant nos performances en termes de sécurité au travail et sensibilisant nos employés et nos sous-traitants au respect des consignes de sécurité.

Sécuriser l'approvisionnement en matières premières et préserver les ressources

Nos activités dépendent de l'accès à long terme aux matières premières se trouvant à proximité de nos usines. Ces ressources sont limitées et leur exploitation locale entraîne souvent des conflits. C'est pourquoi nous considérons la sécurité de l'approvisionnement en matières premières et la conservation des ressources comme des défis stratégiques essentiels. Notre stratégie de conservation des ressources dans la production de ciment inclut l'utilisation de matières premières et de combustibles alternatifs.

Protection de la biodiversité

La nature de notre activité nous contraint à empiéter temporairement sur les ressources hydriques, sur le sol, sur la flore et sur la faune afin de nous approvisionner en matières premières. D'un autre côté, notre utilisation des terres crée des refuges pour les espèces animales et végétales. Nous exploitons nos carrières conformément à la législation nationale et aux bonnes pratiques environnementales. Nous avons pour objectif d'ici 2030 de gérer tous nos sites d'extraction sur la base de plans d'exploitation et

de réhabilitation convenus avec les autorités locales et tenant compte des besoins de la communauté.

Nous nous efforçons d'intégrer les recommandations pour la promotion de la biodiversité dans chaque nouveau plan de réhabilitation.

Efficacité énergétique

La production du ciment est une opération énergivore. Par conséquent, nous devons améliorer en permanence notre efficacité énergétique. Un défi que nous nous devons de relever aussi bien pour l'environnement que pour nos intérêts économiques. Par ailleurs, la production de ciment occasionne également un niveau élevé d'émissions de CO₂. Le Groupe auquel nous appartenons, Heidelberg Materials, s'est engagé à assumer sa part de responsabilité dans la limitation de l'augmentation de la température mondiale à moins de 2 degrés Celsius. L'objectif déclaré par notre maison mère est de réduire, à l'échelle globale, les émissions spécifiques de CO₂ de 30 % d'ici 2030, par rapport au niveau de 1990, et de réaliser notre vision d'un béton neutre en CO₂ d'ici 2050. Nous prévoyons de contribuer à atteindre cet objectif en augmentant la proportion de matières premières et de combustibles alternatifs neutres en CO₂ dans notre production. Pour ce faire, nous comptons sur le développement de types de ciment innovants avec une empreinte carbone plus faible. Aussi, sur le long terme, nous avons prévu de développer des projets de capture et d'utilisation des émissions de CO₂ (CCU) à l'instar de la ferme de micro-algues installée dans notre usine de Safi.

Engagements envers les parties prenantes

Compte tenu de la forte orientation locale de nos activités, notre réussite dans le long terme est étroitement liée aux relations que nous entretenons avec les différents acteurs de la société. C'est dans cette optique que nous établissons et maintenons un dialogue basé sur la confiance avec toutes nos parties prenantes. L'échange d'idées et d'opinions qui en résulte nous aide à identifier les problèmes critiques, à les résoudre à un stade précoce et, par conséquent, à exercer nos activités dans les meilleures conditions.

Au niveau local, le dialogue avec les parties prenantes est opéré et supervisé par nos directeurs d'usines. Ces derniers sont soutenus par les responsables administratifs locaux, les responsables Environnement et la Direction communication, relations publiques et RSE.

Nos carrières et nos usines sont majoritairement situées à proximité de communes locales. Il est, par conséquent, tout à fait logique que nous soyons à leur écoute, à l'écoute des autorités locales et des associations. Parce que nous faisons partie de cet écosystème, notre objectif est de faire coïncider les intérêts de l'entreprise avec ceux de la communauté locale.

Les préoccupations de nos parties prenantes varient d'une région à une autre. Elles peuvent aller d'une simple demande de renseignement ou de visite, à du soutien pour la réalisation de projets locaux, en passant par des actions sportives, culturelles ou éducatives. Les parties prenantes peuvent également émettre des réserves quant aux mesures imminentes de modernisation et d'expansion. Elles peuvent aller jusqu'à se plaindre des nuisances sonores ou de la poussière occasionnée par nos usines et carrières. Nous répondons au mieux aux plaintes et fournissons des informations transparentes chaque fois que cela est possible.

Enfin, Ciments du Maroc est membre de l'Association Professionnelle des Cimentiers qui est une association à but non lucratif regroupant l'ensemble des producteurs de ciment et de clinker au Maroc. Ce type d'adhésion favorise l'échange avec d'autres entreprises du même secteur sur une détermination commune à atteindre une plus grande durabilité. Les thèmes abordés portent essentiellement sur la protection de l'environnement, les économies d'énergie, l'économie circulaire, la valorisation des déchets, la santé et la sécurité au travail, ainsi que les questions sociales et professionnelles. L'objectif commun est de promouvoir le développement durable et d'assumer collectivement la responsabilité sociale.



Étude de matérialité

Nous avons utilisé une analyse de matérialité pour examiner la pertinence de chaque thème de développement durable pour les différents groupes de parties prenantes et pour l'entreprise elle-même.

L'analyse nous a, ainsi, permis d'identifier et d'évaluer les enjeux les plus importants pour notre entreprise aujourd'hui ou ceux susceptibles de l'être à l'avenir.

Engagement des parties prenantes

Afin de déterminer les thèmes pertinents pour Ciments du Maroc, nous avons, dès notre premier rapport 2019, comparé les thèmes de durabilité identifiés dans le cadre des différents systèmes de management avec les listes de thèmes utilisées par la Global Reporting Initiative (GRI) ainsi que celles mentionnées dans le cadre d'autres exigences de l'industrie, et avons examiné leur pertinence pour l'entreprise.

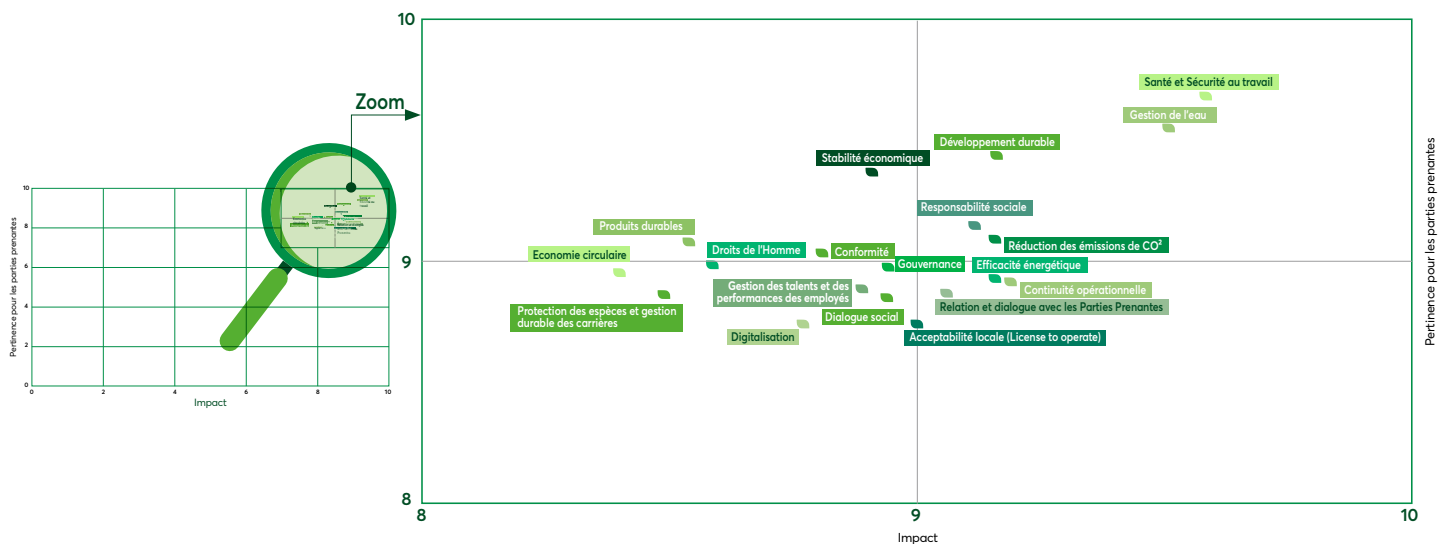
L'étape suivante a consisté à élaborer une analyse du point de vue des parties prenantes pour déterminer l'impact social, économique et environnemental de notre activité.

Nous avons ainsi mené une enquête en ligne auprès de plus de 300 personnes dont les employés, les actionnaires, des clients, des fournisseurs et des associations pour nous faire part de leur opinion sur les thèmes les plus importants en matière de développement durable.

Une priorisation et un reclassement des thématiques et enjeux ont été effectués. Ce processus a abouti à une sélection et à la mise en place d'une matrice de matérialité qui a été utilisée dans le présent rapport et qui nous a permis d'identifier les domaines d'actions clés.

Sélection et classement des thématiques et enjeux suite à l'étude de matérialité

- Santé et sécurité au travail
- Gestion de l'eau
- Développement durable
- Stabilité économique
- Responsabilité Sociétale
- Réduction des émissions de CO₂
- Produits durables
- Droits de l'Homme
- Economie circulaire
- Protection des espèces et gestion durable des carrières
- Gouvernance
- Conformité
- Efficacité énergétique
- Continuité opérationnelle
- Gestion des talents et des performances des employés
- Relation et dialogue avec les Parties Prenantes
- Dialogue social
- Digitalisation
- Acceptabilité locale (license to operate)





03

NOTRE DÉMARCHE RSE

- Engagements et ambitions 28
- Axes de la RSE 29
- Principales réalisations 30

Engagements et ambitions



L'intégration des enjeux de la durabilité dans la stratégie de Ciments du Maroc n'est pas une démarche récente. En effet, nous avons toujours été convaincus que le développement de nos activités ne peut se faire sans prendre en considération les dimensions environnementale et sociale. Plus nous opérons en harmonie avec la Société et avec notre environnement, mieux nous nous développons.

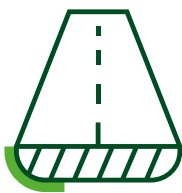
L'ouverture et le dialogue, l'équité envers nos employés et envers nos partenaires commerciaux, un partenariat juste et honnête avec les représentants de nos employés, la préservation des ressources naturelles et la minimisation de notre impact sur l'environnement sont les principes directeurs des activités de Ciments du Maroc.

L'année 2022 a été l'occasion de renforcer notre engagement en recentrant davantage notre démarche sur nos parties prenantes. L'écoute de ces dernières nous a permis de mieux suivre l'évolution de notre environnement et de

mettre en place des plans d'actions adaptés. Notre objectif a été de poursuivre notre croissance tout en créant de la valeur ajoutée pour nos clients, nos employés, nos actionnaires et les communautés locales proches de nos sites de production.

La responsabilité sociétale, le maintien des bonnes relations avec nos parties prenantes et le bon voisinage sont aussi l'une des responsabilités de notre Comité de Direction et de nos directeurs de sites. Ceci implique la compréhension des besoins ainsi que la sélection, la mise en place et le suivi des projets dédiés aux communautés locales. Nous sommes tous attentifs aux défis qu'impose notre position d'acteur majeur sur le marché et nous les relevons en préservant, chaque jour un peu plus, les intérêts de nos différentes parties prenantes et en participant activement au développement de notre pays.

Axes de la RSE



Infrastructures



Environnement



**Éducation & support
aux communautés locales**

Fer de lance de la stratégie de Ciments du Maroc en matière de développement durable, la responsabilité sociétale s'articule autour des axes suivants:

- Infrastructures: nous apportons notre expertise, nos moyens financiers et nos produits à la construction de bâtiments et d'infrastructures;
- Environnement: nous soutenons les initiatives pour la promotion de la protection de l'environnement et pour le renforcement de la diversité de la nature dans nos sites;
- Education et support aux communautés locales: selon les besoins spécifiques de chaque région où sont implantés nos sites de production, nous soutenons les initiatives d'accès à la santé, à l'éducation et à la culture.

Par ailleurs, nous avons défini des critères d'évaluation pour assurer la transparence et l'efficacité de nos actions.

Enfin, nous soutenons les projets et les initiatives qui sont implémentés à proximité de nos sites de production et qui ont un impact sur les communautés avec lesquelles nous avons un lien direct.

Principales réalisations

MOBILISÉS AUPRÈS DES COMMUNAUTÉS LOCALES

La RSE est au cœur de la stratégie de Ciments du Maroc puisque nous faisons évoluer nos modèles de sorte à proposer à toutes nos parties prenantes des solutions et actions à la fois responsables et durables.

En effet, Ciments du Maroc s'est engagé à créer de la valeur en développant des programmes capables de faire face aux enjeux de la durabilité. La minimisation de notre empreinte écologique, la prise en compte des attentes de nos parties prenantes ainsi que notre contribution au développement de notre pays sont autant de « bonnes pratiques » qui matérialisent cette approche au quotidien.

En 2022, la société a poursuivi et renforcé ses actions autour de trois axes majeurs en matière de RSE: l'éducation et le support aux communautés locales, les infrastructures et l'environnement.

Promouvoir l'éducation et soutenir les communautés locales

- Mise à niveau et aménagement d'écoles proches de nos sites de production via des travaux de peinture, la construction de nouvelles classes et création d'espaces verts;
- Equipement en matériel informatique et audiovisuel d'écoles avoisinant nos sites de production;
- Soutien à la scolarisation en facilitant l'accès au transport scolaire dans les régions d'Aït Baha et Fom El Oued;
- Distribution de fournitures scolaires à travers nos sites

de production à l'occasion de la rentrée scolaire 2022;

- Soutien à l'Association de l'école coranique Ida Oumanou afin d'améliorer les services aux étudiants et enseignants;
- Soutien au club Jeunes sans frontières d'Anza à Agadir pour son action auprès des jeunes;
- Soutien à la fondation Academia dont Ciments du Maroc est membre fondateur;
- Soutien à l'association cœur sain pour mener des opérations chirurgicales auprès d'enfants souffrant de maladies cardio-congénitales;
- Distribution de paniers alimentaires auprès des populations riveraines durant le mois de Ramadan;
- Participation à une opération de don de sang organisée dans un de nos sites de production.

Participer au développement d'infrastructures

- Soutien financier et matériel au projet de construction du complexe coranique et culturel Al Houda à Agadir, un édifice de grande envergure;
- Dons en ciment et matériaux pour la construction de routes, la réhabilitation de mosquées, la rénovation et l'aménagement d'écoles, les travaux de reconstruction de murs d'endiguement ou de clôtures de douars;
- Installation de panneaux solaires pour alimenter un puits dans la région de Marrakech.

Protéger l'environnement

- Participation, depuis plus de 10 ans, au programme Plages propres de la Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'Environnement, avec le parrainage de trois plages dans la région de Safi. En 2022, Ciments du Maroc a participé à l'aménagement de trois plages (Safi ville, Lalla Fatna et Kourram Daif) et a poursuivi son programme d'information, de sensibilisation et d'éducation à la protection de l'environnement par la mise en place de structures géantes pour alerter sur les dangers de la pollution du littoral par le plastique et sur le stress hydrique;
- Organisation d'actions d'animation et de sensibilisation à l'environnement en faveur d'écoles de la région de Safi;
- Poursuite du concours Quarry Life Award avec la participation des sites de Safi et Aït Baha, un programme initié par Heidelberg Materials et organisé tous les trois ans en faveur de la biodiversité dans les carrières;
- Participation au programme Spring Alive initié par l'ONG Birdlife pour la sensibilisation des écoliers à proximité de notre site de production de Safi à la préservation des nids des oiseaux durant les périodes de migration;
- Acquisition de bacs de collecte de déchets ménagers en faveur de la commune d'Agadir.





04

RÉFÉRENTIEL ADOPTÉ

Ce rapport, qui présente notre démarche pour apporter notre contribution sociétale, répond aux exigences de l'AMMC en matière de reporting extra-financier selon la circulaire n° 03/19.

Cette circulaire s'applique aux entreprises cotées à la Bourse de Casablanca. Elle rend obligatoire la publication d'un rapport ESG (Environnement, Social et Gouvernance) chaque année, au plus tard 4 mois après la clôture de l'exercice. Ce rapport est donc publié dans le cadre de cette exigence.

Pour l'élaboration de ce rapport, nous nous sommes inspirés des lignes directrices de la « Global Reporting Initiative » suivant ainsi l'un des standards internationaux les plus connus. Par ailleurs, nous référons également dans ce rapport aux Objectifs de Développement Durables des Nations Unies (ODD).



05

CHAMPS DU REPORTING

Les informations contenues dans ce rapport concernent le périmètre de consolidation de Ciments du Maroc, incluant sa filiale Indusaha.

La période du reporting est basée sur l'année calendaire du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022 pour assurer une cohérence avec les reportings déjà existants dans l'entreprise.

Dans le cas où certaines données concernent une période de reporting différente de l'année calendaire, cela sera précisé dans le rapport. C'est le cas des différents indicateurs 2022 comparés aux années 2021 et 2020, ou des actions menées lors des trois dernières années dans le cadre de la responsabilité sociétale de l'entreprise.



06

MÉTHODOLOGIE

L'élaboration du présent rapport s'est appuyée sur un ensemble d'informations et d'indicateurs recueillis auprès des différentes directions au sein de Ciments du Maroc.

Certains indicateurs proviennent d'informations déjà pilotées et consolidées en interne dans le cadre d'autres reportings.

Ce rapport n'a pas fait l'objet de vérification externe.

Ce rapport servira de base à une organisation et une amélioration des informations alignées avec les exigences réglementaires permettant ainsi, chaque année de mettre à jour les indicateurs de performance, les enrichir et à améliorer, par conséquent, notre reporting extra-financier.



07

ENVIRONNEMENT

- Management environnemental 40
- Efficacité énergétique 41
- Combustibles alternatifs 42
- Émissions CO₂ 42
- Exploitation des carrières et biodiversité 43
- Intégration dans l'environnement 44

Management environnemental

Cela fait plusieurs années que Ciments du Maroc s'est engagé sur la voie de la protection de l'environnement.

Conscients que nous opérons dans un secteur énergivore, nous avons fait de la réduction de notre empreinte sur la planète notre première préoccupation. La mise en place d'une démarche d'amélioration de nos performances environnementales a fait de nous un cimentier précurseur en la matière et une entreprise citoyenne en phase avec les ambitions de notre pays.

Cela s'est traduit, notamment, par le recours aux combustibles de substitution, l'intégration de leviers de réduction des émissions de gaz à effet de serre et par le développement de nouvelles sources d'énergie.

Cette volonté s'est également répercutée sur notre rapport aux ressources énergétiques non-renouvelables dont nous développons en permanence l'optimisation.

Concrètement, le recours à l'énergie éolienne a permis, grâce au parc éolien d'Indusaha à Laâyoune, d'épargner près de 5740 tonnes de CO₂ par an et près de 172700 tonnes en 2022 via des parcs éoliens tiers.

Autre démarche innovante et non des moindres, la cogénération permet d'économiser 150000 mètres cube d'eau et d'épargner plus de 7260 tonnes de CO₂ par an. Ce sont autant d'initiatives qui témoignent de l'engagement de Ciments du Maroc en faveur du climat.

Enfin, Ciments du Maroc a mis en place dans tous ses sites de production un système de management environnemental certifié ISO 14001 version 2015, actant ainsi son engagement dans ce cercle vertueux qu'est l'amélioration progressive de sa gestion en faveur de la limitation de son impact sur l'environnement. La première certification remonte à 2003.

Mesures prises et objectifs fixés en matière d'environnement

Ciments du Maroc a adopté une politique visant l'intégration des sites de production dans l'environnement.

Cette démarche est continuellement mise à jour en tenant compte des demandes des parties intéressées et des orientations de Heidelberg Materials en la matière.

Sur le plan opérationnel, l'intégration de nos sites dans l'environnement implique:

- La diminution des émissions de poussière et de gaz;
- L'amélioration des relations avec les parties intéressées;
- L'amélioration continue de nos performances;
- La valorisation des sous-produits et;
- L'économie des ressources naturelles.

Tout notre dispositif de production ciment est certifié ISO 14001 V 2015 ainsi que notre carrière granulats située à Oulad Abbou.

Effacité

énergétique

Ciments du Maroc a mis en place une politique énergétique alignée aux engagements du Maroc en la matière. En effet, nous avons misé sur la diversification de nos approvisionnements en énergie que nous produisons nous-même et que nous achetons à des tiers.

Ainsi, le parc éolien que nous avons construit au niveau du centre de broyage d'Indusaha à Laâyoune alimente ce dernier à hauteur de 69 % de ses besoins en énergie. En y additionnant l'électricité produite par les parcs éoliens tiers et le système de récupération de chaleur, nous avons réalisé plus de 80 % de substitution par de l'énergie d'origine propre consommée au niveau de nos sites de production. Le CO₂ équivalent épargné par l'usage de l'énergie éolienne des parcs tiers, du parc Indusaha et de l'installation du système de cogénération d'Aït Baha a été estimé à plus de 185700 tonnes en 2022.

Ciments du Maroc exploite, depuis 2016, deux installations photovoltaïques dans deux carrières. Ces deux installations expérimentales totalisent une puissance de 06 kW et ont permis d'épargner près de 70 tonnes de CO₂.

Certification ISO 50001

Afin de réduire leur facture énergétique et leurs émissions de CO₂, nos sites de production ont mis en place des plans d'actions constamment mis à jour et qui s'appuient sur:

- Des bilans et audits énergétiques pour identifier les potentiels d'optimisation;
- Des investissements en équipements à haute efficacité énergétique (broyage vertical, variateurs de vitesse, etc.);
- L'optimisation de la conduite des installations de production.

C'est dans ce cadre que nous avons décidé de mettre en place un système de management de l'énergie à l'usine d'Aït Baha et de le certifier ISO 50001. Première cimenterie au Maroc à obtenir cette certification, ce site a, ainsi, été le premier à bénéficier d'un cadre d'exigences lui permettant d'élaborer une politique d'utilisation efficace de l'énergie. En nous donnant, notamment, des données sur lesquelles nous pouvons nous appuyer pour mesurer les résultats de cette politique, la certification ISO 50001 nous permet de prendre des décisions éclairées et d'améliorer continuellement notre management de l'énergie.

Ciments du Maroc sensibilise, également, son personnel aux bonnes pratiques en matière d'énergie.

Combustibles alternatifs

Optimisation de l'utilisation des combustibles de substitution et économie des matières non-renouvelables.

Les combustibles et matières de substitution (CMS) représentent un axe capital autour duquel Ciments du Maroc n'a de cesse de déployer ses efforts. Grâce à un choix optimisé des sources d'énergie, nous évoluons

vers une maximisation de la part des combustibles de substitution et des sous-produits, ce qui nous permet d'opérer une économie considérable concernant les matières premières non-renouvelables et leur utilisation de manière responsable.

Émission de CO₂

Le processus de fabrication du ciment produit diverses émissions de CO₂ (dioxyde de carbone), qui est l'un des principaux gaz à effet de serre. C'est le cas lorsqu'on utilise de l'électricité, notamment dans les installations de broyage, ou que l'on utilise des combustibles fossiles et de substitution. Pour cause, la décarbonation du calcaire (principale matière première du ciment), réaction chimique déclenchée par la soumission du calcaire à des températures très élevées dans le four. Cette matière se décompose alors en chaux (CaO) et en CO₂ de procédé.

Pour réduire ces émissions de CO₂, nous avons mis en place des leviers s'appuyant sur:

- La réduction de la part du clinker dans le ciment via l'amélioration de la réactivité du clinker et l'incorporation d'agents hydrauliquement réactifs;

- L'investissement dans les meilleures technologies disponibles;
- L'utilisation des combustibles de substitution en valorisation thermique (co-processing).

Une Road Map a été mise en place en cohérence avec nos ambitions pour l'horizon 2030 et les objectifs de décarbonation du Groupe.

Au niveau des usines, les émissions de CO₂ subissent un contrôle drastique. Toutes les cheminées de nos fours sont équipées d'analyseurs qui permettent de mesurer, en continu et en temps réel, les émissions de gaz et de poussière issus de la cuisson. Ces contrôles se font en interne mais également par des organismes spécialisés.

Les résultats de ces mesures sont conformes aux seuils réglementaires et aux standards du Groupe.

Un parc de micro-algues pour l'absorption du CO₂ à la cimenterie de Safi

Engagé depuis longtemps dans un vaste chantier d'économie des ressources naturelles et de préservation de l'environnement, Ciments du Maroc a investi dans un parc de micro-algues qu'il a établi au sein de l'usine de Safi. Une expérience-pilote fidèle à la vision globale du groupe Heidelberg Materials en faveur de la décarbonation est ainsi menée dans le cadre du programme Recherche & Développement pour l'absorption du CO₂ issu des flux gazeux du four de

cette cimenterie. Grâce au processus de la captation et l'utilisation de carbone, des micro-algues sont cultivées dans des photo-bioréacteurs. L'accroissement des micro-algues s'opère grâce à la photosynthèse et à l'absorption du CO₂ émanant de l'usine ainsi que d'autres nutriments. Une façon de valoriser biologiquement le gaz carbonique qui est plus intéressante que le simple stockage dans le sol puisque, après la centrifugation et le séchage par atomisation, les micro-algues sont transformées en poudre fine qui peut servir notamment de biofertilisant ou pour l'alimentation animale.

Exploitation des carrières et biodiversité

Le réaménagement des carrières est l'un des pivots de la politique environnementale de Ciments du Maroc. Toutes les carrières alimentant nos sites en matières premières sont, en effet, sujettes à des plans de réaménagement approuvés par des bureaux d'étude spécialisés.

Ainsi, pour une insertion paysagère optimale, Ciments du Maroc s'engage à la réhabilitation des sites exploités. Ce réaménagement se fait soit au fur et à mesure de l'extraction du gisement, soit en fin d'exploitation.

Intégration dans l'environnement

Les activités de nos sites de production ayant un impact direct ou indirect sur l'environnement sont:

- L'exploitation des carrières et l'extraction des matières premières;
- Le concassage des matières premières;
- Le broyage cru et le stockage;
- Le broyage des combustibles;
- La cuisson et la production du clinker;
- Le broyage, le stockage et l'expédition du ciment.

Description de tout litige ou poursuite relatifs à des problématiques d'ordre environnemental, dont Ciments du Maroc, ou l'une de ses filiales, a fait l'objet en 2022

(Aucun litige à signaler).

Les mesures prises pour évaluer et minimiser les impacts environnementaux de l'activité

Pour tout nouveau projet, Ciments du Maroc élabore une étude d'impact sur l'environnement (EIE) qu'elle soumet à l'approbation des parties concernées selon la loi en vigueur. Une EIE permet de mettre en place, d'une manière proactive, les actions nécessaires pour la compliance et la prévention des risques environnementaux.

Dans nos sites de production et d'extraction des matières premières, nous avons mis en place des plans de surveillance environnementale accompagnant ainsi toutes les phases d'exploitation. Ces mesures comprennent

l'ensemble des contrôles prévus par la réglementation et les études d'impact sur l'environnement. Des analyses sont également réalisées pour l'évaluation des impacts de l'activité opérée dans ces sites. Ces mesures sont elles-mêmes contrôlées par des plans de management environnementaux que nous avons élaborés.

Enfin, nous établissons un reporting régulier sur la performance et l'application de tous ces processus que nous adressons au Groupe et au ministère concerné.

Pour mener à bien cette politique, nous avons alloué un budget important aux investissements majeurs relatifs aux actions de contrôles, d'entretien et d'amélioration de la surveillance environnementale.

Les mesures de gestion et d'élimination des déchets

De la collecte au traitement en passant par le stockage, la gestion de nos déchets obéit à la maîtrise de procédures d'atténuation des risques susceptibles d'en découler.

Concrètement, des parcs internes sont aménagés pour l'identification et le stockage des déchets générés par nos activités. S'en suivent la collecte et le tri, deux tâches qui sont confiées à des entreprises spécialisées avant leur évacuation conformément à un processus défini.

Le personnel interne ainsi que celui des entreprises engagées pour la sous-traitance sont sensibilisés aux risques et exigences liés à la gestion des déchets.

Consommations d'eau, d'énergie et de matières premières ainsi que les mesures mises en place pour l'optimisation de ces consommations

L'un des axes de la politique environnementale est la valorisation des sous-produits pour réduire l'appel aux ressources naturelles et, en conséquence, à réduire notre empreinte carbone.

Pour la production du clinker et du ciment, des produits alternatifs sont recyclés et utilisés pour substituer les matières extractives. De même, Ciments du Maroc, développe en continu l'usage des combustibles de substitution, provenant généralement du recyclage des déchets banals, en les valorisant énergétiquement pour assurer une partie du besoin en énergie thermique.

La consommation de l'énergie électrique est également continuellement optimisée grâce à l'amélioration des performances industrielles. Ciments du Maroc recourt dans la majorité de ses sites à l'utilisation des énergies propres en consommant l'électricité autoproduite par récupération de chaleur, par son propre parc éolien et par un parc éolien tiers dans le cadre d'un contrat de fourniture d'électricité.

Toutes les usines de Ciments du Maroc opèrent à voie sèche. La consommation d'eau a été également nettement réduite par le biais d'actions opérationnelles dans ses sites.

L'utilisation de la technique de récupération des gaz dans la cimenterie d'Aït Baha a contribué à une nette amélioration de la consommation en eau.

Dans l'ensemble des sites, les circuits de refroidissement des machines sont fermés et permettent un recyclage d'eau en minimisant les apports.

Les quantités d'eau consommées et les ratios de consommation spécifiques sont suivis de très près et font l'objet de reporting au groupe dans le cadre des standards et procédures mises en place à cet effet.

Préservation de l'arganier

Les arganiers sont un véritable rempart contre la désertification, en plus de leur pouvoir de capture de carbone (6,7 tonnes de CO₂ absorbés par hectare par an). Dans le cadre de sa politique nationale en faveur du climat (programme du Haut-Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification visant la régénération des essences autochtones comme l'arganier), le Maroc a dédié l'une de ses mesures d'atténuation de l'impact sur le climat à la plantation d'arganiers.

C'est dans ce contexte que Ciments du Maroc a planté près de 66600 arbustes *Argania Spinosa* à proximité de son usine à Aït Baha depuis 2010. Le programme global, en partenariat avec la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification, la Fondation du Sud et l'Agence Nationale de Développement des Zones Oasiennes et de l'Arganier, vise la plantation de près de 403800 plants, étalés sur une superficie globale estimée à 2019 hectares. Le programme comprend:

- Le versement du montant équivalent au profit du Fonds National Forestier pour la compensation de près de 298200 plants, sur une superficie estimée à 1491 hectares;
- Les travaux de regarnis de 84600 plants, sur une superficie de 528 hectares.

D'autres programmes de reboisement sont prévus dans le cadre des études de réhabilitations des carrières anciennes et en cours d'exploitation.



08

SOCIAL

- Politique RH 48
- Santé, sécurité & hygiène 51
- Droits humains au travail 53

Politique RH

Privilégier l'humain est une valeur-phare de notre politique. Avec l'environnement, nos ressources humaines représentent le cœur de nos préoccupations. Nous n'avons de cesse d'œuvrer pour une gestion toujours en phase avec le bien-être et le développement professionnel de nos femmes et de nos hommes.

L'essor du groupe Ciments du Maroc repose sur les épaules de plus de 700 collaborateurs, femmes et hommes compétents et dévoués. Il était, donc, logique que notre politique de gestion des ressources humaines soit articulée autour du capital humain, notre atout le plus précieux. C'est pourquoi nous accompagnons nos collaborateurs dans la gestion de leurs projets professionnels via un plan de carrière adapté.

Hygiène et Santé de nos employés

En étroite collaboration avec la Direction Générale, nos médecins de travail conseils et les autorités sanitaires du Maroc, la Direction des Ressources Humaines de Ciments du Maroc déploie toutes ses ressources pour mettre en place les mesures pouvant s'attaquer efficacement à tout l'éventail des dangers sanitaires menaçant la santé de nos collaborateurs.

Compliance RH

Ayant à cœur d'être conforme aux règles et conventions en vigueur en matière de gestion du capital humain, notre Direction des Ressources Humaines veille au quotidien à se tenir au courant des nouvelles réglementations entrées en vigueur au Maroc et à l'étranger et surtout, à leur application.

En effet, le monde du travail étant en constante évolution en matière réglementaire et déontologique, nos actions sont orchestrées de manière à agir en permanence dans le respect des règles de compliance entérinées par le législateur marocain. Nos actions sont également conformes aux conventions internationales signées par le Maroc en la matière.

Concrètement, notre politique Compliance RH s'articule autour des points suivants:

- Le strict respect du Code du Travail;
- La protection des données personnelles de nos

- employés et de nos sous-traitants;
- Le respect des principes de base des droits de l'Homme;
 - Le respect des normes environnementales;
 - Le respect des règles de conformité et de bonne conduite en matière de gestion RH élaborées par notre groupe.

Recrutement et intégration

Les collaborateurs recherchés par Ciments du Maroc sont des profils hautement qualifiés dans leurs spécialités, dotés d'un fort esprit d'équipe, responsables, engagés et susceptibles d'être force de proposition.

Le recrutement obéit à un processus de recherche ciblée. En premier lieu, nous procédons à une définition précise du poste. S'en suivent des entretiens organisés tout aussi orientés avec les responsables, puis, la mise en place de cursus d'intégration et de formations appropriés.

Un dispositif de mobilité a été adopté par notre groupe dans le dessein d'offrir aux collaborateurs à haut potentiel une diversité d'opportunités d'évolution au Maroc et dans les filiales de Heidelberg Materials Group à l'étranger.

Aussi, dans cette même optique de fidélisation, de motivation et de soutien, des avantages sociaux sont octroyés à l'ensemble de nos collaborateurs.

Ces derniers bénéficient également d'une politique de rémunération équitable en interne et en externe, notre objectif étant de leur assurer les meilleures conditions de travail possibles mais aussi, de contribuer à leur garantir une meilleure qualité de vie.

Ainsi, la méritocratie est une valeur qui prime sur toutes les autres au sein de notre groupe. Ce principe se matérialise par une totale objectivité durant le recrutement, en ce sens que nous ne faisons aucune distinction entre les candidatures des personnes à besoins spécifiques et

les autres prétendants au poste à pourvoir. Le même processus est appliqué à tous. Aussi, nos locaux et usines sont aménagés de sorte à faciliter l'accès aux personnes ayant des besoins spécifiques et à les accueillir.

Développement des ressources humaines

Le développement de notre capital humain repose sur un processus bien défini de gestion des performances et des compétences. Il s'agit d'un instrument d'écoute interactive et de communication structurée. Deux approches qui nous permettent de définir des objectifs de performance et de comportement, d'identifier les opportunités professionnelles adaptées à chaque collaborateur et, enfin, de déterminer les axes de formation et de développement personnel.

Ciments du Maroc se porte garant de l'application de l'égalité des chances pour tous, et ce, du recrutement jusqu'à l'accès aux postes de prise de décision, en passant par les échelons de promotion.

Nous sommes fiers de voir aujourd'hui des femmes et des hommes que nous avons accompagnés occuper des postes de responsabilités au sein de notre groupe. Nous continuerons à faire de l'évolution de notre capital humain un levier de notre développement.

Formation

Plus qu'un instrument de développement de nos ressources humaines, la formation est un moyen de renforcer l'expertise du collaborateur et de lui faire acquérir de nouvelles approches et méthodes de travail. La formation est également un bon moyen d'ouverture du collaborateur vers de nouvelles perspectives de carrière comme, à titre d'exemple, une reconversion au sein-même de notre groupe. Par conséquent, il s'agit pour nous d'un dispositif de prédilection pour atteindre les objectifs stratégiques de Ciments du Maroc. C'est pour cette raison que la formation est au cœur de notre politique RH.

Le processus commence durant la période d'essai post-recrutement. A cette étape, nos employés sont formés sur les règles de bonne conduite appliquées au sein de notre groupe ainsi que sur les bases de compliance et d'éthique. Ils sont également sensibilisés sur l'importance du partage des connaissances et des expériences. Cette dynamique est véhiculée tout au long de la gestion des carrières de nos employés quel que soit leur niveau hiérarchique.

Les formations que nous proposons à nos employés peuvent être:

- Internes: elles cernent différents domaines et sont animées par les employés les plus expérimentés du groupe. Aussi, des programmes de formations dans nos métiers sont périodiquement organisés via la plateforme en ligne E@Campus;
- Externes: elles sont assurées par des organismes spécialisés dans différents domaines et selon le besoin.

Représentativité du personnel et dialogue social

Chaque usine ou site de Ciments du Maroc dispose d'un bureau de représentants des salariés ou délégués du personnel. Les représentants sont élus conformément aux dispositions légales du Code du Travail marocain relatives au respect de la représentativité des salariés au sein des entreprises. Des élections de délégués du personnel ont lieu périodiquement en réponse aux exigences des autorités compétentes en la matière.

Par ailleurs, la Direction des Ressources Humaines de Ciments du Maroc ainsi que les directions de chaque site maintiennent continuellement un dialogue ouvert et constructif avec les délégués du personnel, et ce, dans le strict respect du droit et du principe de la liberté de l'exercice de l'affiliation syndicale.

Tous les chantiers de réorganisation et d'adaptation des postes aux profils font l'objet d'une étroite concertation avec les représentants des salariés afin de parvenir à des solutions acceptées par toutes les parties. Solutions qui, bien entendu, prennent en compte la dimension sociale des salariés et respectent les dispositions légales en la matière.

Santé, sécurité et hygiène

Nous opérons dans un secteur industriel à haut potentiel de sinistralité. C'est pourquoi, à Ciments du Maroc, la santé et la sécurité de nos employés au travail constituent une priorité absolue doublée d'une de nos principales valeurs d'entreprise.

Notre objectif déclaré est de maintenir le « Zéro accident ». Grâce à un ensemble de leviers, nous avons mis en œuvre une démarche de prévention des risques professionnels: l'information, la formation, l'évaluation des risques, la mise à disposition d'équipements adaptés...

Des systèmes de gestion de la santé et de la sécurité au travail ont été mis en place dans l'ensemble de nos sites conformément à la politique générale du groupe. Ces systèmes exigent des responsables hiérarchiques locaux une approche structurée incluant une planification, un processus clair et sûr et des contrôles visant à assurer une amélioration continue.

C'est ainsi que, depuis des années, nous conjugons technicité et organisation pour réduire le taux de fréquence des accidents.

Objectifs et engagements

Nous sommes convaincus que les accidents peuvent être évités. C'est pourquoi nous nous efforçons continuellement d'en minimiser les risques aussi bien pour nos employés que pour nos sous-traitants ou pour les tiers.

Pour atteindre le risque « Zéro accident », un ensemble de « Règles cardinales » a été défini. Celles-ci concernent en particulier les activités qui ont été identifiées comme principaux domaines de risques d'accidents et leur application est obligatoire pour nos employés et pour nos sous-traitants.



La formation que nous dispensons à ces derniers leur permet de rester informés de ces règles et des bonnes pratiques afin de contribuer à réduire le nombre d'incidents et d'éviter les accidents, en particulier ceux entraînant le décès.

La sécurité au travail dans la gestion

Revêtant la même importance que les autres thèmes de formations, celles relatives à la sécurité sont obligatoires à Ciments du Maroc et ce, aussi bien pour notre personnel que pour nos sous-traitants.

Ainsi, en 2022, les thèmes liés à la sécurité au travail ont représenté environ 30 % des heures de formation, ce qui correspond à une moyenne d'environ 10 heures par employé.

Évolution des chiffres des accidents

Nous avons à cœur de veiller à ce qu'à la fin de leur journée de travail, nos employés rentrent chez eux sains et en bonne santé.

En 2022, nous avons enregistré 0 accident avec arrêt de l'activité sur l'ensemble de nos sites, ce qui a ramené le taux de fréquence des accidents (LTIFR - Lost Time Injury Frequency Rate) à 0.

Nous analysons chaque accident, aussi bénin soit-il, et partageons les informations y afférentes à travers notre groupe afin d'éviter des accidents similaires sur d'autres sites.

En 2022, une importance capitale a été accordée à l'accompagnement de nos partenaires de transport et de services. C'est ainsi que toutes les actions que nous avons lancées ont été conçues pour relever les trois défis suivants:

- Accompagner les sous-traitants et les transporteurs dans la mise en place de leur propre système de gestion de la sécurité et de maîtrise des activités opérationnelles;
- Passer de la sensibilisation à la formation;
- Assurer la maturité de notre système.



Droits humains au travail

Ciments du Maroc appartient au groupe Heidelberg Materials lequel est très attaché aux valeurs touchant aux droits humains au travail. C'est en ce sens que chez Ciments du Maroc, nous nous assurons en permanence de la stricte application des lois et règlements relatifs aux normes reconnues sur le plan international en la matière, et qui sont les suivantes:

- La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme;
- Les huit normes fondamentales du travail établies par l'Organisation Internationale du Travail (OIT);
- Les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales;
- Les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux Droits de l'Homme (Cadre de référence « Protéger, respecter et réparer »).

Notre engagement en faveur du respect des droits humains au travail est tel que nous l'étendons à nos employés et à l'ensemble de nos partenaires. De ces deux derniers, nous attendons une totale conformité aux directives et recommandations-clés.

Nos collaborateurs

Notre ambition d'être parmi les leaders de notre secteur nous impose l'intégration d'une conduite juridiquement et éthiquement irréprochable. Pour ce faire, Ciments du Maroc a adopté le Code de Conduite Professionnelle mis en place par le Groupe Heidelberg Materials. Tout un arsenal qui nous conforte dans nos valeurs juridiques et éthiques élevées et que nous appliquons à l'ensemble de nos activités, de la planification stratégique aux affaires courantes.

Les conditions de travail de nos collaborateurs sont conformes aux normes de travail fondamentales ainsi qu'aux lois en vigueur dans notre pays. Cela inclut la prévention du travail des enfants et du travail forcé, le respect du principe de non-discrimination, le droit à la liberté d'association ainsi que la négociation collective.



09

GOUVERNANCE

- Organes de gouvernance 56
- Gestion et contrôle des risques 60
- Gestion de la conformité 61
- Éthique déontologique et prévention de la corruption 62
- Relations avec les actionnaires 63

Organes de gouvernance

COMPOSITION DE L'ORGANE DE GOUVERNANCE AU 30 NOVEMBRE 2022

Membres exécutifs et non exécutifs

Prénom et nom / dénomination	Qualité	Exécutif / non Exécutif
M. Mohamed CHAÏBI (Président du Conseil d'administration)	Administrateur	Non exécutif
M. Yassine HADDAOUI	Administrateur	Non exécutif
M. Matteo ROZZANIGO (Directeur Général)	Administrateur	Exécutif
M. Hakan GÜRDAL	Administrateur	Non exécutif
ITALCEMENTI FABBRICHE RIUNITE CEMENTO S.p.A. BERGAMO (Natalya SEYALOVA)	Administrateur	Non exécutif
COFIPAR (Dominik MICHEL)	Administrateur	Non exécutif
MENAF (Francesco BRAMBILLA)	Administrateur	Non exécutif
PROCIMAR (Gennaro PUPPO)	Administrateur	Non exécutif
FIPAR HOLDING (Khalid ZIANE)	Administrateur	Non exécutif
CIMR (Mohamed ABOUMEJD)	Administrateur	Non exécutif
ABU DHABI FUND FOR DEVELOPMENT (S.E. Khalifa Abdulla AL QUBAISI)	Administrateur	Non exécutif

Membres indépendants

Mme Amina FIGUIGUI	Administrateur Indépendant
M. Ahmed NAKKOUCH	Administrateur Indépendant

■ Critères retenus pour la qualification d'administrateurs indépendants

Garant d'une gouvernance équilibrée, les administrateurs indépendants sont appelés à contribuer, par leur compétence et leur liberté de jugement, à permettre au Conseil d'exercer au mieux sa mission. Ils sont également membres du Comité d'audit qui est présidé par l'un d'eux.

Les administrateurs doivent être titulaires d'un diplôme d'études supérieures en ingénierie, en finances, en juridique et/ou en fiscalité délivré par une école de renom. Ils doivent disposer d'un parcours professionnel de haut niveau en tant que dirigeants, chefs d'entreprise ou directeurs au sein d'une grande structure.

Par ailleurs, ils doivent nécessairement être libres de tout conflit d'intérêt et de tout lien avec la société, ses actionnaires et ses dirigeants et doivent remplir les critères suivants prévus par la loi:

- (i) ne doivent pas être actionnaires de CIMAR;
- (ii) ne doivent pas exercer les fonctions de Président du Conseil d'administration, de Directeur Général, de Directeur Général Délégué ou tout autre mandat exécutif (au sein de CIMAR);
- (iii) ne doivent pas avoir été, au cours des trois (3) années précédant leur nomination, salariés ou membres des organes d'administration ou de direction de CIMAR;
- (iv) ne doivent pas avoir été, au cours des trois (3) dernières années, représentants permanents, salariés ou membres de l'organe d'administration, de surveillance ou de direction d'un actionnaire de CIMAR ou d'une société que CIMAR consolide;
- (v) ne doivent pas avoir été, au cours des trois (3) dernières années, membres de l'organe d'administration ou de surveillance, ou de direction, d'une société dans laquelle CIMAR détient une participation quel que soit son pourcentage;
- (vi) ne doivent pas être, membres de l'organe d'administration, de surveillance ou de direction d'une société dans laquelle CIMAR dispose d'un mandat au sein de l'organe d'administration ou de surveillance;
- (vii) ne doivent pas être, membres de l'organe d'administration, de surveillance ou de direction d'une société dans laquelle un membre des organes d'administration ou de surveillance ou de direction de CIMAR, en exercice ou l'ayant été depuis moins de trois (3) ans, détient un mandat au sein de son organe d'administration, de surveillance ou de direction;
- (viii) ne doivent pas avoir été ou représenté, durant les trois (3) dernières années, un partenaire commercial ou financier ou exerçant une mission de conseil auprès de CIMAR;
- (ix) ne doivent pas avoir un lien de parenté jusqu'au deuxième degré avec un actionnaire ou un membre du Conseil d'administration de CIMAR ou avec le conjoint de l'actionnaire ou du membre du Conseil d'administration;
- (x) ne doivent pas avoir été Commissaires aux Comptes de CIMAR au cours des six (6) années précédant leur nomination.

Dates de nomination des membres de l'organe de gouvernance, et date d'expiration de leur mandat

Prénom et nom / dénomination	Date de nomination	Date d'expiration du mandat
Mohamed CHAIBI (Président du Conseil d'administration)	AG 31.05.2022 CA 31.05.2022	AGOA 2024 statuant sur les comptes de l'exercice 2023
M. Yassine HADDAOUI	CA 29.09.2022	AGOA 2024 statuant sur les comptes de l'exercice 2023
M. Matteo ROZZANIGO Directeur Général	AG 28.05.2021 CA 23.03.2021	AGOA 2023 statuant sur les comptes de l'exercice 2022
M. Hakan GÜRDAL	AG 28.05.2021	AGOA 2023 statuant sur les comptes de l'exercice 2022
Mme Amina FIGUIGUI	AG 31.05.2022	AGOA 2024 statuant sur les comptes de l'exercice 2023
M. Ahmed NAKKOUCH	AG 31.05.2022	AGOA 2024 statuant sur les comptes de l'exercice 2023
ITALCEMENTI FABBRICHE RIUNITE CEMENTO S.p.A. BERGAMO (Natalya SEYALOVA)	CA 29.09.2022 avec effet au 30.11.2022	AGOA 2024 statuant sur les comptes de l'exercice 2023
COFIPAR (Dominik MICHEL)	AG 28.05.2021	AGOA 2023 statuant sur les comptes de l'exercice 2022
MENAF (Francesco BRAMBILLA)	AG 28.05.2021	AGOA 2023 statuant sur les comptes de l'exercice 2022
PROCIMAR (Gennaro PUPPO)	CA 22.03.2022	AGOA 2023 statuant sur les comptes de l'exercice 2022
FIPAR HOLDING (Khalid ZIANE)	AG 28.05.2021	AGOA 2023 statuant sur les comptes de l'exercice 2022
CIMR (Mohamed ABOUMEJD)	AG 28.05.2021	AGOA 2023 statuant sur les comptes de l'exercice 2022
ABU DHABI FUND FOR DEVELOPMENT (S.E. Khalifa Abdulla AL QUBAIS)	AG 28.05.2021	AGOA 2023 statuant sur les comptes de l'exercice 2022

Fonctions au sein de l'instance de gouvernance, représentation des parties prenantes

Mohamed CHAÏBI: Président du Conseil

Matteo ROZZANIGO: Directeur Général

Hakan GÜRDAL: Membre du Directoire de HeidelbergCement AG- CEO de la Région Afrique et le Bassin Est Méditerranéen

Représentants légaux

Matteo ROZZANIGO: Directeur Général

Mohamed BOUJANOUI: Directeur Général Délégué

La parité et les règles suivies en la matière (changement à compter du 30 novembre 2022)

2 administrateurs de sexe féminin parmi les 13 administrateurs composant le Conseil.

Le nombre de mandats par administrateur

Identité de l'administrateur	Nombre de mandats occupés dans d'autres Conseils d'administration ou Conseils de surveillance
M. Mohamed CHAÏBI	7 mandats en sus de CIMAR
M. Matteo ROZZANIGO	5 mandats en sus de CIMAR
M. Hakan GÜRDAL	24 mandats en sus de CIMAR
ITALCEMENTI FABBRICHE RIUNITE CEMENTO S.p.A. BERGAMO	2 mandats en sus de CIMAR
COFIPAR	2 mandats en sus de CIMAR
MENAF	2 mandats en sus de CIMAR
FIPAR HOLDING (M. Khalid ZIANE)	11 mandats en sus de CIMAR
CIMR (M. Mohamed ABOUMEJD)	22 mandats en sus de CIMAR
ABU DHABI FUND FOR DEVELOPMENT (S.E. Khalifa Abdulla AL QUBAISI)	2 mandats en sus de CIMAR
Mme Amina FIGUIGUI	7 mandats en sus de CIMAR
M. Ahmed NAKKOUCH	3 mandats en sus de CIMAR
M. Yassine HADDAOUI	8 mandats en sus de CIMAR
PROCIMAR	2 mandats en sus de CIMAR

Les comités spécialisés et leurs compositions respectives

■ Comité d'audit:

• Composition au Conseil d'administration du 21 septembre 2021

Mme Amina FIGUIGUI: Administrateur indépendant et Présidente du Comité d'audit

M. Ahmed NAKKOUCH: Administrateur indépendant

M. Mohamed CHAÏBI: Administrateur non exécutif

M. Khalid ZIANE: Administrateur non exécutif

M. Mohamed ABOUMEJD: Administrateur non exécutif

M. Dominik MICHEL: Administrateur non exécutif

Comité stratégique

• Composition au Conseil d'administration du 29 septembre 2022

M. Mohamed CHAÏBI, Président

M. Matteo ROZZANIGO

M. Hakan GÜRDAL

M. Khalid ZIANE

M. Mohamed ABOUMEJD

M. Francesco BRAMBILLA

L'assiduité aux séances du Conseil (nombre de réunions du Conseil durant la période, taux de présence effective de chaque administrateur)

Au cours de l'exercice 2022, le Conseil d'administration s'est réuni 3 fois. Les taux de présence effective des administrateurs pour cet exercice sont les suivants:

Administrateur	Taux de présence effective	Taux de présence (incluant la représentation)
Matteo Rozzanigo	100 %	100 %
Mohamed Chaïbi	100 %	100 %
Hakan Gürdal	66 %	66 %
Abdellatif Zaghoun ¹	0 %	100 %
Yassine Haddaoui ²	100 %	100 %
Amina Figuigui	100 %	100 %
Ciments Français ³	33 %	100 %
Italcementi ⁴	N/A	N/A
Procimar	100 %	100 %
Cofipar	66 %	66 %
Menaf	66 %	100 %
Fipar Holding	100 %	100 %
CIMR	100 %	100 %
Abu Dhabi Fund for Development	33 %	33 %
Ahmed Nakkouch	100 %	100 %

Rémunération des administrateurs

La rémunération des administrateurs est décidée annuellement par l'Assemblée Générale. A titre indicatif, l'Assemblée Générale en date du 31 mai 2022 avait décidé d'allouer la somme maximum de 2060000 dirhams aux membres du Conseil d'administration et des différents comités.

¹ M. Abdellatif Zaghoun était administrateur de Ciments du Maroc jusqu'en juillet 2022

² M. Yassine Haddaoui a été nommé administrateur à compter de septembre 2022

³ Ciments Français était administrateur de Ciments du Maroc jusqu'en novembre 2022

⁴ Italcementi a été nommé administrateur à compter de novembre 2022, aucune réunion du Conseil n'a été tenue courant 2022 après sa nomination.

Gestion et contrôle des risques

La politique de gestion des risques au niveau de Ciments du Maroc est une composante essentielle de déploiement de la stratégie de la société et du Groupe qui est axée sur la stabilité de l'entreprise et son développement à long terme. La société s'appuie sur un processus continu d'identification et d'analyse des risques pour déterminer ceux susceptibles de nuire à l'atteinte de ses objectifs.

Les éléments constituant ce système de gestion des risques sont établis de manière à déceler en temps opportun les menaces affectant la performance et la continuité de la société, et de fournir ainsi une assurance raisonnable que les mesures et plans d'action adéquats sont mis en place.

Notre activité est toujours tournée vers l'avenir et opère dans un environnement en constante évolution, elle est par conséquent exposée à des risques qui, s'ils se matérialisaient, pourraient avoir un effet défavorable significatif sur ses activités, sa situation financière, y compris ses résultats opérationnels et ses flux de trésorerie, sa réputation ou ses perspectives.

L'identification des risques, leur analyse et leur compréhension, ainsi que leur évaluation et leur réduction systématiques relèvent de la responsabilité de chaque direction ainsi que du département audit interne et gestion des risques. Le dispositif de gestion des risques est structuré autour de chaque secteur d'activité (ciments, BPE, granulats), où chaque activité est directement impliquée et responsabilisée, et son évaluation est principalement pilotée par la direction Audit interne & gestion des risques.

La gestion des opportunités et des risques chez Ciments du Maroc est étroitement surveillée par des systèmes de planification et de suivi à l'échelle locale mais également à l'échelle du Groupe Heidelberg Materials. En ligne

avec le principe de transparence, les risques significatifs sont présentés trimestriellement par chaque pays et sont discutés au Comité de Direction Groupe.

Par ailleurs, une cartographie des risques significatifs ainsi que sa mise à jour est régulièrement présentée au comité d'audit. La démarche de cartographie des risques est un processus dynamique qui alimente le plan d'audit annuel, fondé sur une analyse des risques et des dispositifs de maîtrise des risques.

Ainsi, dans le cadre du suivi de l'efficacité des systèmes de gestion des risques et de l'audit interne en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable, financière et extra-financière, le Comité d'audit est informé du plan d'audit annuel, du programme de travail du département Audit interne et gestion des risques, et de son organisation sur lesquels il peut formuler tout avis. Le Comité est, en outre, destinataire d'une synthèse des rapports d'audit interne qui fait l'objet d'une présentation spécifique lors de chaque comité examinant les comptes semestriels.

Les risques susceptibles d'avoir un impact sur notre patrimoine, notre situation financière et nos résultats sont évalués suivant la probabilité de leur survenance et leur impact financier (résultat d'exploitation, résultat net, cash) et sont divisés en quatre catégories sur la base du catalogue de risques établi dans l'entreprise: risques financiers, risques stratégiques, risques opérationnels, risques juridiques et de conformité. Ces risques comprennent également les risques de durabilité et les risques non financiers.

Gestion de la conformité

Nous avons mis en place un programme de conformité en ligne avec celui de notre Groupe. Ce programme est basé sur le code de conduite professionnelle duquel découlent d'autres directives internes destinées à adopter une conduite conforme aussi bien à la loi qu'aux règlements en vigueur.

Les politiques et directives en matière de conformité exigent de tous les employés qu'ils adhèrent à nos principes de base de gouvernance d'entreprise responsable, que ces principes constituent ou pas une obligation légale.

Le programme de conformité est amélioré et mis à jour en permanence afin que puissent y être apportés les ajustements nécessaires en fonction des évolutions juridiques et sociales actuelles.

Un élément central de ce programme est l'engagement pris par la Direction de l'entreprise de ne pas tolérer les violations des lois applicables et d'imposer des sanctions le cas échéant. Il comprend également des lignes directrices et des mesures internes qui expriment concrètement les dispositions légales et les valeurs du Groupe. En plus de la communication régulière de ces directives, la Direction diffuse des lettres de conformité pour sensibiliser au respect des lois et des règlements.

D'autres outils ont également été mis en place: système de déclaration d'incidents via Internet et par téléphone, formations des employés par des modules d'apprentissage en ligne. L'éventail des formations dispensées directement et en ligne couvre des sujets tels que la discrimination et le harcèlement sur le lieu de travail, le droit de la concurrence et la prévention de la corruption.



La mise en œuvre du programme de conformité est contrôlée par des audits internes réguliers, ainsi que par un rapport semestriel spécial sur la conformité, établi par le Directeur de la conformité Groupe à l'intention du Directoire, du Comité d'audit et du Conseil de Surveillance de Heidelberg Materials. Ce dernier contrôle l'efficacité du programme de conformité et vérifie en particulier s'il satisfait de manière adéquate aux normes de conformité du Groupe. Un rapport trimestriel supplémentaire informe régulièrement les membres du Directoire du Groupe ayant une responsabilité régionale des incidents de conformité dans leur domaine de compétence.

Éthique, déontologie et prévention de la corruption

Ciments du Maroc accorde une importance particulière à la prévention des conflits d'intérêts et de la corruption.

Tous les employés dont le travail implique un comportement potentiel de corruption doivent recevoir une formation anticorruption au moins une fois tous les deux ans. Dans ce sens, l'une des mesures prises pour la lutte contre la corruption est l'adoption et l'application des principes du « double regard », de la rotation du personnel et du renforcement de la documentation.

L'un des objectifs du programme de Conformité à l'échelle du Groupe est de prévenir les comportements de corruption. En effet, en plus du code de bonne conduite, il existe une directive spécifique ayant pour objectif de prévenir les conflits d'intérêts et la corruption. La politique anticorruption définit des principes tels que le comportement avec intégrité envers les partenaires commerciaux ou les conflits d'intérêts.

Plusieurs actions de formation et de sensibilisation sur la conformité et la déontologie ont été mises en place en tenant compte des exigences locales et de celles du Groupe. En plus, des outils spécifiques ont été mis en place pour permettre aux employés d'alerter le Directeur de la conformité sur les comportements non éthiques.



Relations

avec les actionnaires

Informations communiquées aux actionnaires

Les statuts de Ciments du Maroc prévoient la possibilité pour les actionnaires de participer aux réunions des Assemblées Générales par visioconférence ou de voter par correspondance.

Les actionnaires jouissent des droits d'information qui leur sont conférés par la loi et les statuts de la société. Ainsi et à titre indicatif, tout actionnaire a le droit de prendre connaissance au siège social dans les délais impartis par la loi:

- 1) de l'ordre du jour de l'assemblée;
- 2) du texte et de l'exposé des motifs des projets de résolutions présentés par le Conseil d'administration ou le directoire et, le cas échéant, par les actionnaires;
- 3) de la liste des administrateurs au Conseil d'administration, ainsi que, le cas échéant, des renseignements concernant les candidats à ces organes;
- 4) de l'inventaire, des états de synthèse de l'exercice écoulé, arrêtés par le Conseil d'administration;
- 5) du rapport de gestion du Conseil d'administration soumis à l'assemblée;
- 6) du rapport des Commissaires aux Comptes soumis à l'assemblée et du rapport spécial sur les conventions réglementées;
- 7) du projet d'affectation des résultats;
- 8) de la liste prévue, selon le cas, au deuxième alinéa de l'article 57 de la loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée;
- 9) la liste des conventions réglementées. Toutefois, tout actionnaire peut obtenir à ses frais une copie desdites conventions.

À compter de la convocation de toutes autres assemblées, ordinaires ou extraordinaires, générales ou spéciales, tout actionnaire a également le droit, au moins pendant le délai de quinze jours qui précèdent la date de la réunion, de prendre, au même lieu, connaissance du texte des projets de résolutions, du rapport du Conseil d'administration et le cas échéant, du rapport des Commissaires aux Comptes.

Pendant le délai de quinze jours avant la réunion de toute assemblée générale, tout actionnaire a le droit d'obtenir communication de la liste des actionnaires avec l'indication du nombre et de la catégorie d'actions dont chaque actionnaire est titulaire.

La société dispose également d'un site internet lui permettant de remplir les obligations d'information qui lui incombent à l'égard des actionnaires.

Tout actionnaire a droit, à tout moment, d'obtenir communication des documents sociaux visés à l'article 141 de la loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes et concernant les trois derniers exercices ainsi que des procès-verbaux et feuilles de présence des assemblées générales tenues au cours de ces exercices.

Par ailleurs, la société publie dans un journal d'annonces légales, en même temps que l'avis de convocation de l'assemblée générale ordinaire annuelle, les états de synthèse relatifs à l'exercice écoulé, établis conformément à la législation en vigueur en faisant apparaître clairement s'il s'agit d'états vérifiés ou non par le ou les commissaires aux comptes.





10

MAINTIEN DES BONNES RELATIONS AVEC LES PARTIES PRENANTES EXTERNNES

- À proximité de nos sites de production 66
- Nos partenaires commerciaux 67
- Mise en œuvre et surveillance 67

À proximité

de nos sites de production

Être un bon voisin

Nous ambitionnons d'être un employeur attrayant, en partenaire fiable et en bon voisin. C'est pourquoi nous participons à divers projets autour de nos sites. Notre engagement est axé sur des domaines dans lesquels nous avons une expertise spécifique et pouvons obtenir les meilleurs résultats pour les communautés locales:

- Infrastructures
- Environnement
- Éducation et soutien aux communautés locales

À travers notre engagement, nous aimerions être un acteur de choix dans l'évolution sociale et la promotion des droits humains de notre entourage.



Faune observée à la carrière d'Aït Baha dans le cadre du QLA

Nos partenaires commerciaux

Nos clients

Nos produits sont fabriqués dans nos usines et centres conformément aux normes en vigueur. Grâce à un contrôle continu et une gestion rigoureuse, nous en garantissons une qualité élevée et veillons à ce qu'ils ne constituent aucun risque pour les humains et pour l'environnement. Nous fournissons à nos clients des fiches techniques sur tous nos produits et les assistons pour leur manipulation en toute sécurité.

Gestion des relations avec les fournisseurs

Ciments du Maroc accorde une grande importance au respect des normes de durabilité dans la chaîne d'approvisionnement. Les directives d'achat à l'échelle du groupe fournissent des instructions claires concernant nos relations avec les fournisseurs et nos activités d'achat. L'outil le plus important utilisé à cette fin est notre Code de Conduite des fournisseurs que nous communiquons systématiquement à ces derniers. Le code intègre les éléments-clés de la norme internationale de responsabilité sociale SA 8000, la norme environnementale internationale

ISO 14001 et les principes de l'Organisation Internationale du Travail (OIT). Si un fournisseur n'est pas conforme à ce code et ne corrige pas une faiblesse ou une déficience identifiées, cela peut entraîner la résiliation de la relation contractuelle.

Aussi, nous ne nous contentons pas des critères commerciaux dans la sélection de nos fournisseurs. La protection de l'environnement, la santé et la sécurité au travail, les normes sociales ainsi que la conformité sont également des critères d'évaluation, et non des moindres, des relations d'approvisionnement nouvelles et existantes et sont intégrés dans le Code de Conduite Professionnelle de Heidelberg Materials. Nous avons également une plateforme centrale en ligne Ariba pour la gestion des fournisseurs. Elle a pour rôle de simplifier l'enregistrement et la consolidation systématiques des données des fournisseurs ainsi que leur évaluation conformément aux aspects de la durabilité abordés dans notre code de conduite des fournisseurs.

Mise en œuvre et surveillance

La transparence est l'une de nos valeurs fondamentales. À cet effet, nous publions le rapport annuel de Ciments du Maroc, qui présente nos réalisations économiques, environnementales et sociales. De plus, et à partir de 2020,

nous publions un rapport distinct sur notre engagement en matière de RSE, mettant ainsi en exergue les aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance.



11

ANNEXES

- Indicateurs environnementaux 70
- Indicateurs RH 71
- Santé et sécurité au travail 72
- Formations sécurité 73

Indicateurs

Indicateurs environnementaux

Sous-indicateurs	Unité	TOTAL		
		2020	2021	2022
Volumes des matières premières	Tonne	5765083	6028112	6087802
Evolution 2022/2021				0,99 %
Volumes des combustibles solides	Tonne	321038	390744	364112
Evolution 2022/2021				-6,82 %
Part des matières recyclées (MP+Combustibles)	% T/T	6,33 %	7,05 %	6,69 %
Evolution 2022/2021				-0,37 %
Consommation spécifique en eau par tonne de ciment équivalent	Litre/T	92,98	79,16	76,53
Evolution 2022/2021				-3,33 %
Taux de consommation de l'énergie électrique propre	%		76,59%	80,58%
Evolution 2022/2021				3,99 %

Indicateurs

Indicateurs RH

Indicateurs	Unité	2020	2021	2022
Effectif	Nombre	722	708	736
	dont femmes	9,4%	9,2%	9,8%
	dont hommes	90,6%	90,8%	90,2%
Nombre de stagiaires	Nombre	31	70	75
Nombre CDI	Nombre	100,0 %	99,0%	1
Nombre CDD	%	0,0%	1,0%	0,3%
Recrutements	Nombre	19	38	58
	dont femmes	11,0%	5,3%	13,8%
	dont hommes	89,0%	94,7%	86,2%
Nombre de licenciements	Nombre	2	0	1
Nombre de démissions	Nombre	12	6	6
Taux de démissions	%	1,7%	0,8%	0,8%
	dont femmes	0,0%	16,7%	0,0%
	dont hommes	100,0%	83,3%	100,0%
Age > à 50 ans	%	22,9%	25,4%	22,6%
Age entre 40 et 50 ans	%	43,1%	29,9%	30,4%
Age entre 30 et 40 ans	%	19,8%	37,0%	36,8%
Age moins de 30 ans	%	14,5%	7,6%	10,2%
Ancienneté plus de 20 ans	%	25,1%	24,7%	17,8%
Ancienneté entre 10 ans et 20 ans	%	37,4%	39,9%	43,2%
Ancienneté entre 5 ans et 10 ans	%	20,3%	24,2%	15,4%
Ancienneté moins de 5 ans	%	17,3%	11,2%	23,6%
Top Management	Nombre F	1	1	2
Managers	Nombre H	15	14	14
	Nombre F	3	3	2
Cadres	Nombre H	28	31	30
	Nombre F	17	19	20
Non cadres	Nombre H	76	82	84
	Nombre F	47	43	48
Congé maternité	Nombre H	535	515	536
	Nombre	4	1	4
Effectif en situation de handicap	Nombre	2	2	2
Absentéisme	%	0%	0%	0%
Visites médicales	Nombre	1805	650	645
Bilan de santé	Nombre	45	3	6
Budget de Formation	KMAD	2827	2005	1920
Jours de formation / Salariés	Nombre	1,9	2,0	1,0
Actions de formations pour Cadres	%	0,5	0,2	0,4
Actions de formations pour Non cadres	%	0,5	0,7	0,5
Taux des employés ayant bénéficié d'au moins 1 formation	%	67,5%	84,9%	58,0%
Promotion interne	%	1,2%	1,1%	1,1%
Salariés bénéficiant d'entretiens périodiques	%	19,4%	21,2%	21,2%
Salariés couverts par les conventions collectives	%	100,0%	100,0%	100,0%
Accords signés	Nombre	2	3	3
Représentants du personnel	Nombre	26	26	26
Réunions avec les représentants du personnel	Nombre	15	13	8
Jours de grève	Nombre	0	0	0
Litiges sociaux	Nombre	1	0	2



Indicateurs sécurité

Indicateurs de performance réalisés	Unité	2020	2021	2022
Taux de fréquence des accidents	%	0	1,9	0
Taux de gravité des accidents	%	0	40,7	100,5
Taux de fatalité	%	0	0	0
Nombre de presque accidents (AID)	Nombre	11163	11065	10565
Conversations Sécurité (AID)	Nombre	38193	42685	43037

Indicateurs		Unité	2020	2021	2022
Fatalités	Employés	Nombre	0	0	0
	Sous-traitants	Nombre	1	0	0
Accidents avec arrêt	Employés	Nombre	0	3	0
	Sous-traitants	Nombre	1	1	3
Jours non travaillés	Employés	Nombre	0	64	0
MTI (*)	Employés	Nombre	3	0	0

(*) MTI: Medical Treatment Injury

Formations sécurité

Indicateurs	Unité	2018	2019	2020	2021	2022
Actions de formation sécurité en faveur du personnel	Nombre	38	45	73	64	35
Actions de formation sécurité en faveur des sous-traitants	Nombre	43	46	29	36	29
Cadres bénéficiaires des formations sécurité	%	12,90%	86,70%	17%	26%	32%
Mensuels bénéficiaires des formations sécurité	%	87,10%	506,70%	83%	74%	68%
Heures de formation sécurité/ employé	Nombre	7	7	2,82	9,0	6,2
Heures de formation sécurité /Total des heures de formations	%	40,70%	30%	20%	38%	19%





12

INDEX



Code GRI	Indicateur	Page	Commentaire
Déclarations Générales			
Profil de l'organisation			
102.1	Nom de l'organisation	10	
102.2	Activités, marques produits et services	14,15, 13,12	
102.3	Lieu où se trouve le siège de l'organisation	78	
102.4	Lieux où se trouvent les activités	10, 12	
102.5	Capital et forme juridique	10	
102.6	Marchés desservis (répartition géographique, secteurs desservis et types de clients et de bénéficiaires)	12,13, 14, 15	
102.7	Taille de l'organisation	10	
102.8	Informations sur les collaborateurs et les autres travailleurs	71	
102.9	Informations sur la chaîne d'approvisionnement	13, 23	
102.10	Changements substantiels de l'organisation et de sa chaîne d'approvisionnement	-	Au cours de l'année de référence, il n'y a pas eu de changements significatifs
102.11	Application des principes de précaution ou approche préventive	60	
102.12	Adhésion à des initiatives externes	24, 28, 29, 30, 31	
102.13	Adhésion à des associations	24	
Stratégie			
102.14	Déclaration du décideur le plus haut placé de l'organisation sur la pertinence du développement durable pour l'organisation et sur sa stratégie pour y contribuer	7	
102.15	Description des principaux impacts, risques et opportunités	23, 24, 25	

Code GRI	Indicateur	Page	Commentaire
Déclarations Générales			
Ethique et Intégrité			
102.16	Valeurs, principes, normes et règles de conduite de l'organisation	20, 21, 24	
102.17	Mécanismes de conseil et de gestion des préoccupations concernant les questions éthiques	22, 61, 62	
Gouvernance			
102.18	Structure de la gouvernance de l'organisation, y compris les comités de l'instance supérieure de gouvernance	56 à 63	
102.21	Consultation des parties prenantes au sujet des enjeux économiques, environnementaux et sociaux	24, 25	
102.22	Composition de l'instance supérieure de gouvernance et de ses comités	56 à 59	
102.23	Préciser si le Président de l'instance supérieure de gouvernance est également membre de la direction	56	
102.24	Nomination et sélection de l'instance supérieure de gouvernance	57	
102.25	Prévention des conflits d'intérêt au niveau de l'instance supérieure de gouvernance	57	
102.26	Rôle de l'instance supérieure de gouvernance dans l'établissement des objectifs, des valeurs et de la stratégie	7, 23	
102.29	Rôle de l'instance supérieure de gouvernance dans l'identification et la gestion des impacts économiques, environnementaux et sociaux	7, 23	
102.30	Efficacité des procédures de gestion des risques	60	
102.31	Examen des enjeux économiques, environnementaux et sociaux par l'instance supérieure de gouvernance	22	



إسمنت المغرب
Ciments du Maroc
HEIDELBERGCEMENT Group

Ciments du Maroc

621, boulevard Panoramique, 20150 Casablanca - Maroc

Téléphone +212522 85 94 50 à 59

www.cimentsdumaroc.com